J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 21 (16 pages) UN NUMÉRO 50 c. Lundi 27 janvier 1975

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Le souverain biennois a repoussé largement le projet de budget...

(Page 6)

Le plus important sinistre enregistré à Genève

Le «Grand Passage» détruit par le feu

Plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts

Genève a vécu une nuit chaude entre samedi et dimanche. Elle se solde par la destruction presque totale du « Grand Passage » le plus grand magasin de Genève (6000 mètres carrés de surface au sol, une entreprise qui occupe 1400 personnes).

Spectacle de lamentation dimanche à midi, dans le quadrilatère formé par la rue du Rhône, la rue de la Confédération, la place du Molard et le passage Malbuisson.

A même la chaussée : une sorte de tapis blanc : la poudre utilisée massivement par les pompiers.

Si l'infrastructure ne paraît pas avoir souffert (les façades sont apparemment intactes) vues de l'extérieur, par contre à l'intérieur, c'est le désastre.

Du deuxième étage (y compris celui-ci) jusqu'au sixième et à la terrasse située au septième, il ne reste plus rien que des gravats. Tout a été détruit, sans exception. Le grand magasin « au Grand Passage » est « cuit » aux deux sens du terme. Il devra être entièrement reconstruit, très probablement, car les dalles qui constituent les planchers des étages supérieurs menacent de s'effondrer. Encore qu'aucune estimation officielle n'ait pu naturellement être faite, on estime que les dégâts s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de francs. Sept pompiers ont été blessé lors de l'intervention. Ils ont souffert des chutes de poutres embrasées, d'intoxication et de brûlures. Ils ont été transportés à la policlinique pour les premiers soins. Heureusement, leurs jours ne sont pas en danger.

Au cours d'une conférence de presse organisée en fin de matinée dans les locaux de la caserne du poste permanent, le commandant Delederrier, chef des pompiers genevois, a fait le point de la situation et a retracé le film des événements. L'alarme automatique (par détecteur de fumée) a été déclenché à 0 h 24. Les premiers secours furent sur place quatre minutes plus tard. Déjà, de la fumée s'échappait du bâtiment et on apercevait les lueurs de l'incendie au deuxième étage. Des renforts furent aussitôt expédiés sur place. Des matériaux incandescents dégringolaient déjà de partout et le grand magasin était plongé dans l'obscurité, le courant électrique ayant été coupé. Une fumée âcre contrariait les efforts des pompiers, tous équipés de masques à circuit fermé évidemment. A 0 h 38, devant l'ampleur du sinistre, on fit appel à tous les effectifs disponibles, pompiers professionnels, sapeurs volontaires et sauveteurs auxiliaires. **(Suite page 7)** **R. T.**

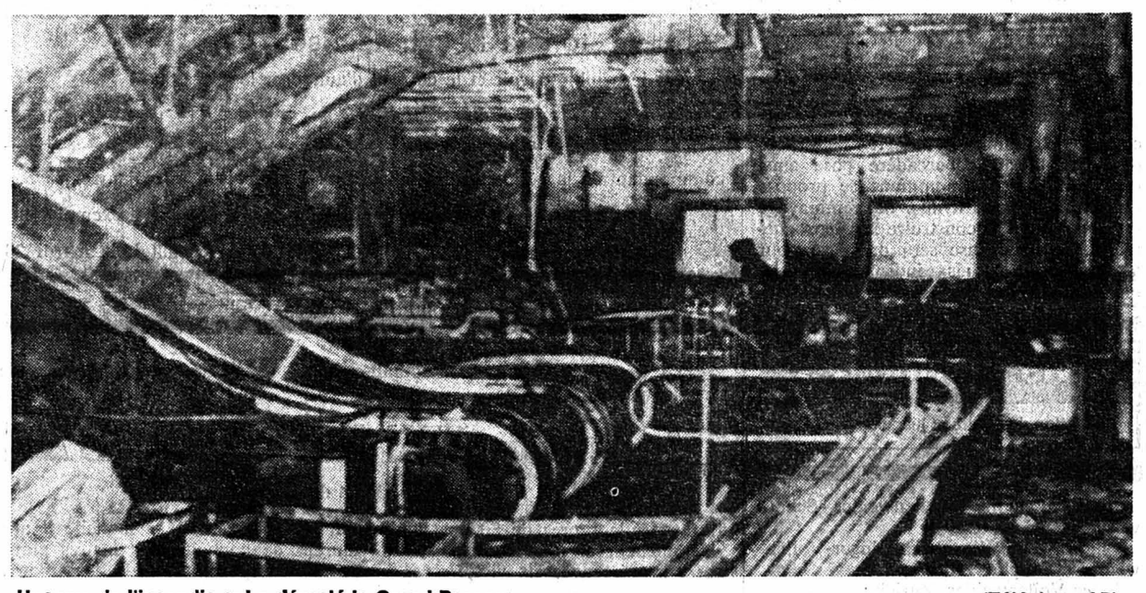

Une vue de l'incendie qui a dévasté le Grand Passage (Téléphoto AP)

Klammer: record absolu

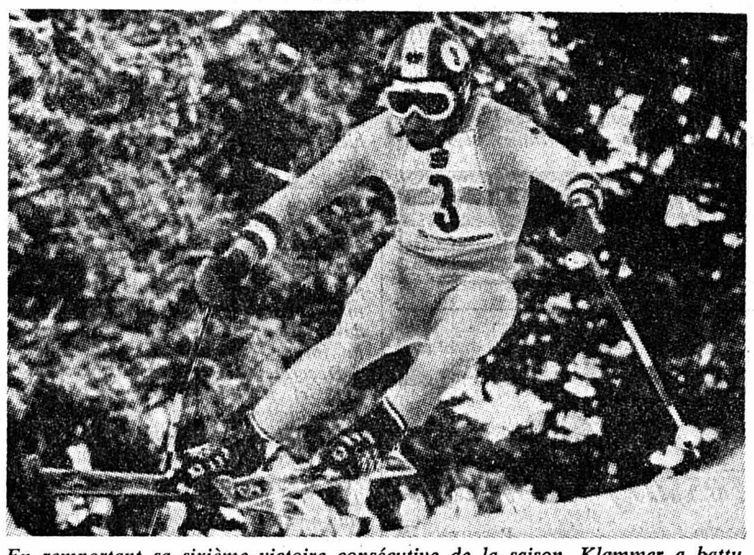

En remportant sa sixième victoire consécutive de la saison, Klammer a battu le record de Killy. Mais ce fut l'occasion également de constater que l'Autrichien n'était pas forcément imbattable. N'était-il pas devancé par Thoeni et Russi lors des temps intermédiaires ?

(Lire en page 9) *(Téléphoto AP)*

R. de Vlaeminck roi du cyclocross

Les championnats du monde de cyclocross ont eu lieu en Suisse, à Melchnau. Les Suisses se sont bien battus puisque, derrière le champion du monde Roger de Vlaeminck, Zweifel et Pfenninger ont obtenu les médailles d'argent et de bronze. Notre téléphoto AP : les trois vainqueurs sur le podium.

(Lire en page 12)

Les Bernois intraitables

Le règne des Chaux-de-Fonniers est-il terminé ? On pourrait le croire après leur nouvelle défaite à Berne. Ce dernier qui compte 5 points d'avance à huit journées de la fin du championnat est presque certain d'un nouveau titre. Le Bernois Dolder marque le 5me but bernois malgré Furrer et Amez-Droz qui n'y peuvent rien.

(Lire en page 10)

LES IDÉES ET LES FAITS

Initiative inopportune

Il n'était pas sans intérêt d'observer, au début de la semaine dernière, les réactions provoquées par le Congrès national des femmes suisses qui s'est tenu à Berne. On a pu recueillir, dans la presse alémanique en particulier, des opinions pour le moins nuancées, d'autant plus significatives d'ailleurs qu'elles étaient, dans la plupart des cas, exprimées par des femmes et non par des chroniqueurs ou reporters masculins qu'on aurait pu soupçonner de prévention.

En outre, il y eut cet « anticongrès », mis en scène par les associations « progressistes » — une véritable « foire », m'a déclaré une participante — où l'on proclama que seule la révolution (et non pas des résolutions) tirerait la femme de la condition d'éternelle mineure à laquelle la condamne la société capitaliste et bourgeoise !

On le voit, réserves chez les uns, critiques, voire accusations directes, chez les autres montrent aujourd'hui aux dames de bonne volonté qui ont organisé le grand rassemblement de Berne qu'il est difficile de contenter tout le monde et sa mère.

Sans doute, ne sortira-t-il pas que du vent des avis exprimés et des propos échangés. On a même décidé de passer aux actes et de lancer une initiative pour inscrire dans la constitution fédérale qu'en tout et partout, la femme suisse a droit au même traitement que l'homme. Pour certains observateurs, ce sera même là le résultat le plus concret, le plus prometteur aussi de ce congrès.

Il faut retenir toutefois que la décision n'a pas été prise à l'unanimité, loin de là. En nombre appréciable, des voix se sont élevées contre une manifestation qui pourrait, en fin de compte, se révéler plus nuisible qu'utile à la cause de la promotion féminine dans notre pays, et pour une raison bien simple.

Dans son article 4, la charte fondamentale énonce déjà le principe de l'égalité juridique au profit de « tous les Suisses ». Si donc on veut améliorer la condition de la femme — et c'est chose possible dans bien des domaines encore — il suffit de modifier un certain nombre de lois. Les autorités travaillent déjà dans ce sens et elles ont mis en chantier un certain nombre de réformes destinées à passer dans les faits par étapes. Il n'y a certes rien là qui obéisse à la dynamique révolutionnaire dont se réclament les « femmes progressistes ». C'est une démarche conforme à la nature même de nos institutions et qui a fait ses preuves. On peut aller plus ou moins vite. Aux associations féminines elles-mêmes, à leurs représentantes dans les conseils législatifs, d'intervenir pour que l'on presse l'allure et qu'on l'adapte aux besoins nouveaux.

Mais si l'on veut soumettre au souverain une nouvelle disposition constitutionnelle censée asseoir plus solidement la règle de l'égalité entre les sexes, on risque l'échec, mais plus sûrement encore, dans le corps civique féminin, une très large abstention. Dans un cas comme dans l'autre, le législateur ne sera guère encouragé à faire droit plus rapidement aux revendications des « militantes », si justifiées soient-elles.

Aussi, une telle initiative, dans les circonstances actuelles, est-elle pour le moins inopportune. Elle pourrait même apparaître un jour comme une grave erreur de tactique.

Georges PERRIN

Directeurs cantonaux des finances: grise mine aux mesures de Berne

De notre correspondant :

C'est un Valaisan M. Wolfgang Loretan, conseiller d'Etat à Sion, qui est à la tête actuellement de l'importante conférence groupant tous les directeurs cantonaux des finances, soit vingt-cinq conseillers d'Etat.

La conférence vient d'adresser au conseiller fédéral Chevallaz une lettre commune relative aux mesures que Berne entend prendre en matière financière. M. Loretan a remis au cours du week-end à Sion le double de cette lettre à la presse et l'a commenté.

Dans ce document, les directeurs cantonaux des finances reconnaissent d'emblée que la situation financière est difficile pour la Confédération et qu'il est nécessaire d'adopter des mesures en vue d'y porter remède. Les cantons sont d'accord d'apporter leur soutien au projet soumis à la votation populaire, mais il y a bien sûr des « mais ».

M. F.

(Suite en page 7)

DRAME À GENÈVE

De notre correspondant :

On peut cultiver l'amour des armes à feu, croire les bien connaître, et commetre la pire des imprudences. C'est ce qui s'est passé samedi soir, à 22 h 30, dans le quartier de Saint-Georges, à Genève. Le drame a provoqué la mort d'une jeune fille de 22 ans, tuée par son fiancé.

Un garçon de 25 ans, Genevois, déménageur, avait convaincu sa fiancée de venir vivre avec lui, sous le toit de sa mère et avec l'accord de celle-ci.

(Lire la suite en page 7). **R.T.**

La section valaisanne des «Amis du vin» part en guerre

De notre correspondant à Sion :

Il existe en Suisse ce que l'on appelle « L'Association nationale des amis du vin (ANAV) ». La seule section valaisanne compte aujourd'hui plus de 600 membres et est devenue extrêmement dynamique sous l'impulsion de son président, M. André Savioz.

Samedi soir, cette section a tenu son assemblée à Sion dans les nouveaux bâtiments de la Fédération valaisanne des producteurs de vins, une fédération qui groupe aujourd'hui plus de 4300 producteurs.

Dans cette « cathédrale du vin » le président Savioz a prononcé, contre toute attente, un discours fracassant qui n'a pas fini de faire du bruit en Valais et en Suisse. « Je veux crier tout haut ce que tout le monde murmure tout bas » a déclaré M. Savioz et il s'en est pris vertement au prix du vin tel qu'il est actuellement en vigueur dans les établissements de Suisse.

M. F.

(Suite page 7)

Sombre lundi

PARIS (AP). — Pour 37 % des Françaises et des Français, le meilleur jour de la semaine est le dimanche, et pour 39 % d'entre eux le plus mauvais jour est le lundi. C'est l'un des résultats des premiers sondages d'une grande enquête sur la vie quotidienne des Français.

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ✆ 038 31 34 30
Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix imbattables

SINGULIERS CAPRICES

Que se passe-t-il dans nos régions dites tempérées ? Devant les caprices de notre climat, est-il utile, ou superflu, de chercher à comprendre ? Faut-il s'en moquer, ou s'alarmer ? Samedi, la pluie et la bourrasque. Hier le ciel bleu, du soleil, une journée printanière, dix degrés, des pâquerettes qui éclosent dans les prés, le bois joli qui fleurit sur le littoral du lac de Neuchâtel. De quoi aujourd'hui, demain, février, plus de la moitié de l'hiver restant seront-il faits ?

Le ciel semble être pris de folie. Songez à l'influence que le temps exerce sur notre humeur, sur notre tempérament, sur les travaux et les jours de ceux que la tâche quotidienne appelle au-dehors ! Quoi de surprenant alors qu'il y ait autour de nous tant de gens capricieux, instables, bizarrement vissés, lunatiques, à ne pas prendre avec des pincettes, agressifs ?

Plaignons les enseignants, les médecins, les dentistes, les vendeuses, les agents de la circulation, bref les personnes qui ont pour rôle de faire régner l'harmonie, de soigner, d'apaiser, d'arbitrer, ou de servir d'intermédiaires entre des individus déphasés ou survoltés !

Mettons vite un peu d'eau dans notre vin ! Les excentricités de la météo risquent de durer. Un Anglais, Nigel Calder, vient d'écrire un livre sur « la machine à fabriquer le temps », à paraître prochainement : il ouvre des perspectives assez troublantes sur l'apparition probable d'une nouvelle ère glaciaire. Ayant interrogé pendant des mois les spécialistes du monde entier, s'étant documenté sur les moyens ultra-modernes d'observation météorologique (ordinateurs, satellites, stations de guet terrestres et maritimes), il évoque l'hypothèse des conséquences incalculables d'un refroidissement, lent mais graduel, de notre planète. Gardons-nous d'affoler les populations !

Brrr ! Une chance pour nous tout de même : les experts de la météo se trompent dans leurs prévisions, leurs promesses ou leurs avertissements, avec autant de persévérance et de sûreté que les politiciens, les économistes et les cartomanciennes !

Nos lectrices et nos lecteurs souffrant de rhumatismes sont, quant à eux, certains d'une chose : quand leur bras, l'épaule, la jambe ou les articulations leur font mal, c'est que le temps va changer demain, et qu'il fera sans doute plus froid et plus humide. On leur accordera volontiers qu'ils paient leur baromètre assez cher.

R. A.

PAGE 3 :
La police cantonale neuchâteloise en deuil
Le major Walther Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise, est décédé samedi à Neuchâtel d'une crise cardiaque. Il était âgé de 62 ans.

PAGE 4 :
Centrales nucléaires : initiative ?
Au cours d'une séance d'information qui a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, les participants ont accepté le principe du lancement d'une initiative sur le plan cantonal contre tout depôt de substances radioactives ou implantation de centrales nucléaires.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 4, 5 et 6.
TOUS LES SPORTS : pages 9, 10 et 12.
PROGRAMMES RADIO-TV
CARNET DU JOUR : page 13.
DERNIÈRE HEURE : page 15

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Des artistes stéphanois à la Galerie Numaga II

Du 21 novembre au 6 janvier sept artistes neuchâtelois, Augsburger, L'Epée, Jaquet, Grom, Ramseyer, Evrard et Mathys, ont exposé leurs œuvres à la Maison de la culture de Saint-Etienne. Aujourd'hui, ce sont onze artistes de Saint-Etienne qui exposent à la Galerie Numaga II, à Auvernier.

DE PURS ABSTRAITS

Si la plupart d'entre eux sont de purs abstraits, il y en a d'autres qui utilisent le figuratif, mais toujours, cependant, de manière très stricte et très stylisée. C'est le cas, par exemple, de Langlois, qui dans ses deux séries de gravures découpe des figures en pièces de puzzle, de façon audacieuse et même drôle. Un artiste qui sait ce qu'il veut.

Car le cas également de Poyet, qui, dans des œuvres géométriques et linéaires, traite le thème du petit Chaperon rouge. Si la poésie du conte y figure, c'est sous une forme savante et quintessenciée, qui, pour être vraiment comprise, exigerait une étude poussée. Néanmoins, telle qu'elle est, fine, séduisante et logique, la conception d'ensemble s'impose.

Des sculptures métalliques de Berthet, on peut tout dire, car elles suggèrent tout ce que l'on veut bien y mettre. Ces « Mutations » sont en réalité des têtes d'homme, très reconnaissables et très normales, mais dans le crâne, qui est ouvert, l'artiste a disposé tout un système de bobines et de fils. Est-ce pour indiquer que le cerveau humain est plus perfectionné que tous les cerveaux artificiels, électriques ou électroniques ? On ne sait. Mais il semble bien que l'intention soit satirique, même si la représentation est en elle-même d'une gravité parfaite.

Moins ambitieuses, les sculptures en acier laqué de Lovato plaisent peut-être plus directement, car dans leurs formes gracieuses et effilées elles ne posent pas de problèmes. Il en va de même pour les bracelets et pendentifs de Laurent, dont la matière autant que la forme exerce une réelle séduction.

Decercle est l'un des artistes les plus purs et les plus exigeants du groupe. Avec quelques lignes et quelques surfaces d'une grande simplicité, mais agencées avec une rigueur extrême, il compose une œuvre abstraite de qualité. Tout au plus y ajoutera-t-il une boule rouge et une bleue. Ces méditations heureuses s'appellent « Le Canard » et « Fruit bleu et gris sur nappe blanche ».

Si Barnola agence des formes organiques qui se meuvent les unes par rapport aux autres, dans un climat de sage lenteur, de Féline dans ses huiles crée des cauchemars viscéraux et des visions enflammées. C'est « Ton corps jumeau » et « Ame de douceur ». Chopy, dans ses lithographies minutieuses et colorées, manifeste une imagination gaillarde, et Tourron dans ses gravures un humour gaiement corrosif.

L'art de Bussière, très calculé, très exact, très voulu, reflète un parti pris d'artifice et de sophistication. C'est d'ailleurs un peu l'impression que laisse cette exposition dans son ensemble. Car il s'agit là d'artistes très cérébraux, qui construisent chacune de leurs œuvres sur des schémas préétablis. Est-ce à dire que ce ne sont pas des tempéraments véritablement créateurs ? A chacun de nous d'en juger selon son esthétique particulière.

Quant aux tissus coptes, exposés à la Galerie Numaga I, ils datent du IIIe siècle au VIe siècle. Ornés de motifs humains, animaux et végétaux, ce sont là, dans leur saveur primitive, des pièces de valeur.

P.L.B.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nettoyage rapide de vêtements **3 pour 2**

pressing net malte

Cap 2000 Peseux

Aujourd'hui et mardi, dernier jour, **nous accordons**

50%

de rabais supplémentaire sur les soldes exposés dans 5 vitrines.
SCHINZ S.A.

ADIA INTERIM

recrute des

MENUISIERS
MAÇONS
MANŒUVRES DE CHANTIER

avec expérience
pour un mandat de 2 mois

Tél. (038) 24 74 14

Naissances

Madame et Monsieur Narciso BELLOTTO-VILLAVERDE ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Sandro

né le 25 janvier 1975

Maternité Pourtalès Neuchâtel — Notre-Dame 18a 2013 Colombier

Sébastien a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Myriam

25 janvier 1975

Monsieur et Madame Alain FARINE

Maternité Pourtalès — Marnière 36 2068 Hauterive

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 25 janvier 1975. — Température : moyenne 6.5 ; min. : 6.0 ; max. : 6.8. Baromètre : moyenne : 720.6. Eau tombée : 7.1 mm. Vent dominant : direction : ouest, sud-ouest. Force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert, pluie depuis 12 h 30.

Observatoire de Neuchâtel 26 janvier 1975. — Température : moyenne 5.4 ; min. : 3.7 ; max. : 8.9. Baromètre : moyenne : 725.0. Eau tombée : 3,5 mm. Ventdominant : direction sud, sud-est ; dès 17 h 30, nord-est. Force : calme à faible. Etat du ciel : couvert à légèrement nuageux, pluie pendant la nuit jusqu'à 1 h 30.

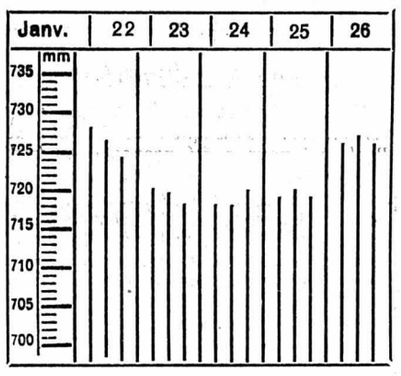

Niveau du lac le 25 janvier 1975 : 429,05

Température de l'eau, 7 °

Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais nord et centre des Grisons : le ciel deviendra très nuageux à partir de l'ouest. Quelques précipitations se produiront. La limite des chutes de neige sera située vers 1200 m. Température en plaine comprise entre 0 et + 4 degrés en fin de nuit et entre 4 et 8 l'après-midi. Vent d'ouest modéré en montagne se renforçant par la suite.

Evolution pour mardi et mercredi. — Nord des Alpes : très nuageux ou couvert, précipitations intermittentes. Baisse de la limite des chutes de neige.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin mars 1975** pour Fr. 19.—
* **jusqu'à fin juin 1975** pour Fr. 43.—
* **jusqu'à fin décembre 1975** pour Fr. 90.—

(* soulignez ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

RÉGION DES LACS

La Neuveville... sur les ondes

(c) Vendredi prochain sera retransmise, depuis La Neuveville, l'émission de Michel Déneriaz « Fête comme chez vous ». A cette occasion, des Neuvevilliers parleront de leur cité aux auditeurs de la Radio suisse romande.

Pour l'hospice Montagu

(c) Une importante somme d'argent de même qu'un immeuble sis place de la Liberté ont été légués par feu Gabriel Godet à la fondation de l'hospice Montagu. M. Godet avait passé une grande partie de son existence en Angleterre. Il était rentré au pays il y a quelque temps. Sa sœur avait bénéficié des services de l'hospice Montagu pendant plusieurs années et feu Godet s'était toujours montré très généreux envers cette institution.

VAUD

CONCISE

Projet de rallongement du débarcadère

(c) A la demande de la Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, la Municipalité de Concise a mis à l'enquête un projet pour rallonger le débarcadère d'une quinzaine de mètres. Ce projet est d'autant plus nécessaire que les mesures exigées par les autorités fédérales ne sont plus respectées. En effet, depuis la nouvelle correction des eaux du Jura, la hauteur du lac s'est stabilisée, ce qui a provoqué une surcharge de limon sur ses rives. L'accès des bateaux au débarcadère pose ainsi des problèmes. La commune se propose de terminer les travaux de remblayage du quai et d'y construire un enrochement. Cette dépense sera onéreuse pour la commune mais indispensable au maintien de l'arrêt des bateaux à Concise.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Jörg et Dolly Vollenweider - Schauwecker, Zurich ;
Charlotte et Werner Matzinger-Vollenweider et Sibylle, Zurich ;
Peter Vollenweider, Zurich ;
Margrit Bachmann, Wattwil ;
Alice Vollenweider, Berthoud ;
Ida Strauss - Rogenmoser, Grosshöchstetten ;
Elsa Darphin - Rogenmoser, Lucerne ;
Activitas et Vieux Membres de la Commercia Neuchâtel,
ont la profonde douleur de faire part du décès inattendu et prématuré de

Monsieur

Richard P. VOLLENWEIDER

Il laisse un grand vide autour de lui et nous restera inoubliable. Sa vie était amitié et compréhension.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité à Lausanne, le 23 janvier 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part

†

Les parents, amis et connaissances,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René EQUEY

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parent et ami, enlevé à leur affection à l'âge de 58 ans.

2016 Cortaillod, le 25 janvier 1975.
(Draizes 17)

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle catholique de Cortaillod, mardi 28 janvier, à 13 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la Société d'Exploitation des Câbles Electriques de Cortaillod ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René EQUEY

leur regretté collaborateur et collègue.
Cortaillod, le 27 janvier 1975.

Les **contemporains de 1917 de Cortaillod et Bevaix** ont le chagrin de faire part du décès de leur ami

Monsieur René EQUEY

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Institut suisse de police et l'Ecole suisse de police, ont la douleur d'annoncer le décès subit de

Monsieur le Major

Walther RUSSBACH

qui fut Commandant de l'Ecole suisse de police, secrétaire de la Commission des fascicules de l'Institut suisse de police, directeur des cours de sous-officiers et instructeur aux cours d'officiers de l'Institut suisse de police.

Ils garderont de leur ami un souvenir ému et reconnaissant.

L'association du personnel de la police de sûreté neuchâteloise, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Walther RUSSBACH

commandant de la police cantonale

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La **Société des agents de la police cantonale neuchâteloise** a le pénible devoir de faire part du décès de son membre d'honneur,

Monsieur

Walther RUSSBACH

commandant de la police cantonale

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le **cdt et les of EM ar ter 16** ont le pénible devoir de faire part du décès du

colonel

Walther RUSSBACH

ancien commandant de l'ar ter 16.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame Walther Russbach-Glohr et ses enfants :
Monsieur et Madame Alain Russbach-Pedrioli, à Boudry ;
Monsieur Olivier Russbach, à Neuchâtel ;
Monsieur Yves Russbach, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Willy Russbach-Desgranchamps, leurs enfants et petits-enfants, à Villeneuve, à Sierre et à Payerne ;
Madame et Monsieur le pasteur Jämes Perrin-Russbach et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, à Barcelone et à Fontaines ;
Monsieur le docteur et Madame Arnold Russbach-Leuzinger, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Georges-Philippe Russbach-Pfaeffli et leurs enfants, à Vienne et à Paris ;
Madame et Monsieur Jean Buttikofer-Glohr et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds et à Chernex (VD) ;
Monsieur et Madame René Glohr-Häring, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame Marie Bernath, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Maurice Russbach et leurs enfants, à Genève ;
Madame Sonia Béguin-Russbach et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Walther RUSSBACH

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 62 ans.

2003 Neuchâtel, le 25 janvier 1975.
(Clos-de-Serrières 62)

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 28 janvier.

Culte à la Collégiale de Neuchâtel, à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visite

Veuillez penser à l'œuvre des Perce-Neige, c.c.p. 20-8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le conseiller d'Etat, chef du département de police, les officiers de la police cantonale neuchâteloise, le personnel de la police cantonale neuchâteloise

ont le pénible devoir et le chagrin d'annoncer le décès du

Major Walther RUSSBACH

commandant de la police cantonale, survenu à Neuchâtel, le 25 janvier 1975.

Ils conserveront un souvenir ému et reconnaissant de ce chef exemplaire.

Les honneurs seront rendus à la Collégiale de Neuchâtel, le mardi 28 janvier à 14 heures.

Le **Comité directeur du Football-club La Chaux-de-Fonds,** a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Walther RUSSBACH

président d'honneur

Il fut pendant près de 30 ans l'animateur de notre société à laquelle il apporta un rayonnement et une force qui nous valurent de connaître les heures glorieuses de notre histoire avec six victoires en coupe suisse et trois titres de champion national.

Les obsèques se dérouleront à Neuchâtel, le mardi 28 janvier à 14 h à la Collégiale.

La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Edouard KLOPFENSTEIN

née Jeanne LUTHY

survenu le 25 janvier 1975, à l'hôpital Pourtalès, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 80 ans.

2000 Neuchâtel, le 25 janvier 1975.
(Poudrières 35)

Dieu est amour.
I Jean 4 : 16.

L'incinération aura lieu mardi 28 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre social protestant de Neuchâtel c.c.p. 20-7413 Neuchâtel

La famille s'excuse de ne pas recevoir

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Monsieur Venceslao Culicigno à Peseux ;
Monsieur et Madame Antonio Culicigno-Mérignac et leurs enfants à Kiffis (France) ;
Monsieur et Madame Mario Peca-Culicigno et leur fils à Colombier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en Italie,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Irma CULICIGNO

née ALTERMANN

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection, paisiblement, dans sa 54me année.

Peseux, le 25 janvier 1975.
(Rue de Boubin 2)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Peseux, mardi 28 janvier à 10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Peseux à 11 heures.

Domicile mortuaire : Chapelle de l'hôpital des Cadolles.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Sa fille Liliane Lambelet ;
Monsieur et Madame Claude Lambelet, leurs enfants Laurent, Annika et Martin ;
Madame Roger Lambelet ;
Madame James de Rutté, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils ;
Madame Francis Mauler-de-Rutté, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les enfants de Madame Yvonne de Rutté ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur Frédéric de Rutté ;
Madame Gustave Bachmann-de Rutté, ses enfants et petits-enfants à Bogota ;
Monsieur et Madame Roger Lambelet et leurs enfants ;
Monsieur et Madame John Monks-Lambelet, leurs enfants à Williamsport, Etats-Unis,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc LAMBELET

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle et parrain, beau-fils, neveu, cousin, parent et ami, survenu le 25 janvier 1975, à Auvernier, à l'âge de 46 ans.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de Marc, une courte réunion aura lieu au crématoire, lundi 27 janvier, à 17 h, pour écouter un morceau de musique, qu'il aimait.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Comité du Cercle de la voile**, a le profond chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Marc LAMBELET

navigateur enthousiaste, serviable, et joyeux frère de M. Claude Lambelet, ancien membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Ne pleurez pas au bord de ma tombe
Approchez-vous doucement
Pensez combien j'ai souffert
Mes souffrances ont été grandes
Et priez pour mon repos éternel.

Madame veuve André Kropf-Colin et sa fille Ariane, à La Neuveville ;
Mademoiselle Sylvia Kropf, à Genève ;
Monsieur Pierre-André Kropf, à Genève ;
Monsieur et Madame Claude Colin et leur fils, à Neuchâtel ;
ainsi que les familles Imer, Burgdorfer, Bourquin, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Elvina IMER

leur chère et très regrettée grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 75me année, après de longues souffrances supportées avec courage.

La Neuveville, le 26 janvier 1975

L'incinération aura lieu à Bienne, le mardi 28 janvier 1975, à 11.00 heures.

Culte en la Blanche Eglise, à La Neuveville, à 9 h 45.

Cet avis tinet lieu de lettre de faire part

Le club de billard du Cercle National a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest KRAUER

ami et membre actif.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Rose HUGUENIN

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci spécial au docteur, aux sœurs et au personnel de l'hôpital de Landeyeux.

La Rotte et Chézard, janvier 1975.

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 - Tél. 25 45 62

HÔTEL TERMINUS NEUCHÂTEL

A proximité de la gare, **salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements**
Tél. (038) 25 20 21

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Piéton renversé par un cyclomotoriste

● SAMEDI, vers 12 h, M. Antoni Golisciano, âgé de 30 ans, de Neuchâtel, descendait à cyclomoteur l'avenue de la Gare sur la voie réservée aux trolleybus. A la hauteur du restaurant Eurotel, il a renversé M. Robert Duckert, 47 ans, de Neuchâtel, qui traversait la route du sud ou au nord en dehors du passage de sécurité. Tous deux ont été blessés et transportés à l'hôpital des Cadolles.

Conseil communal : élection du successeur de M. Duvanel

● LE point le plus important de la séance législative de février, à Neuchâtel, sera l'élection du successeur de M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal (police, police du feu et des constructions, bâtiments de la ville, information, trafic et tourisme). Il quittera l'exécutif le 30 juin et il s'agit, pour le Conseil général, de nommer son successeur.

C'est cette semaine que le parti radical de la ville désignera son candidat officiel.

A l'ordre du jour également, le renouvellement et la conclusion de deux emprunts d'un montant total de 1 million et demi pour le financement des investissements et la poursuite des travaux déjà entamés.

Puis, un legs de feu Mlle Th.-M. Lardy sous la forme d'une propriété aux chemin des Mulets, comprenant 10.00m2 de bois et une maison de maître entourée d'un vaste jardin. Ce legs est assorti de plusieurs conditions et servitudes, et le Conseil communal propose au Conseil général qu'une commission spéciale fasse le point.

Deux motions MPE en rapport direct avec le projet de budget 1975, sur les économies à faire concernant le « Bulletin officiel » (en le publiant deux fois par mois au lieu de chaque semaine), un postulat socialiste sur l'animation du Théâtre, deux interpellations MPE sur les double fenêtres du Temple du bas et sur le règlement communal, et une interpellation socialiste sur le corps enseignant.

Enfin la réponse à une question libérale sur le Temple du bas (bis).

Chauffard retrouvé

● L'AUTEUR de la fuite, après un accident de circulation survenu le dimanche 12 janvier, vers 22 h, rue Bachelin, a été découvert. Il s'agit du nommé J.V. de Neuchâtel.

La «fête-anniversaire» de «L'Union»

● SAMEDI, à l'occasion de sa fête anniversaire, la section neuchâteloise de la Société philanthropique « L'Union » (plus de 100 membres, provenant de tous les milieux sociaux) a remis deux dons, lors d'une brève cérémonie à la Cité universitaire.

Il s'agissait de 4000 fr., offerts au Centre de réadaptation fonctionnelle de la Maladière et de 2000 fr., à l'œuvre des frères de Fontaine-André. Des délégués des sections sœurs et deux représentants du comité central de l'association assistaient à cette rencontre.

Les membres de « L'Union » forment une grande famille. Leur objectif ? Lutter contre l'égoïsme, contre la violence, pour une attitude plus philanthropique à l'égard d'autrui, pour la promotion de la solidarité et des contacts humains. L'association compte une « Amicale de femmes » qui partage aussi cet idéal de vérité, de tolérance, de justice et de paix.

« L'Union » n'est donc pas un cercle fermé, mais une association ouverte à tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, décidée à se renouveler, à se pencher résolument sur l'avenir tout en s'appuyant sur les traditions du passé. C'est la raison pour laquelle « L'Union » organise des séances publiques et a décidé d'entreprendre une campagne d'information dans le public pour exposer ses idéaux.

Les Mummenschanz à la Cité universitaire

● *BERNIE Schurch, Andres Bossard, Floriana Frassetto : sur scène, rien ne révèle trois individualités distinctes. Peu importe d'ailleurs qui se cache sous le masque, seule l'illusion importe. C'est le service culturel Migros qui produisait « Les Mummenschanz » devant une salle comble, ou peu s'en faut.*

Trois mimes, possédés par un songe animal souvent amusant, parfois inquiétant, toujours beau. Des masques, des attitudes, des démarches. Le spectacle, qui a démarré en plein non-sens avec des aventures d'un vulgaire sac hardi au point d'escalader une estrade, se poursuit dans des perspecitves sans cesse renouvelées : les gags se nouent par allusion, s'ouvrent sur la tendresse, la froideur et finissent en feu d'artifice d'agressivité. Les idées neuves se bousculent : idées de matières, de mouvements, d'éclairages.

En faisant leur chemin à travers l'Europe et l'Amérique ceux qui s'appelaient à leurs débuts « Vorher und Verloren-avant et perdu » ont perdu peut-être un peu de leur charme à la fois fou et fragile pour gagner la rigueur de professionnels très au point. Le côté étrange, « autre », surréaliste de leur premier sketch est un peu gommé, au bénéfice d'une couleur clownesque, riche de fantaisie. Le résultat d'aujourd'hui est plus « propre », passe mieux et suscite peut-être moins le rêve et davantage le rire. L'évolution est intéressante, aussi admirable dans sa précision actuelle que dans ses intentions antérieures.

Trois artistes inventifs, qui réussissent bien, et que cela n'empêche pas d'avancer dans leur découverte. Que peut-on chercher de mieux ?

C. G.

Six Trutt ou Pigsty hill light orchestra ?

● *IL est regrettable qu'après un mois de janvier pratiquement mort, les amateurs de jazz se voient conviés à deux concerts à la fois. Il fallait en effet choisir entre le récital du pianiste Six Trutt et le show délirant du « Pigsty Hill Light Orchestra ».*

L'amateur de jazz sérieux se sera bien sûr rendu au Jazz-club pour y écouter Six Trutt, que secondait parfois le saxophoniste Jürg Solothurmann. Il aura ainsi eu l'occasion d'entendre un bon musicien qui s'exprime avec aisance dans un style qui doit tout, ou presque, à Dollard Brand. Musique musclée donc, où l'esprit « soul » domine. Il y avait déjà là matière à passer une bonne soirée.

Soirée au coin du feu, diront ceux qui ont misé sur l'irrévérencieux et délirant « Pigsty Hill Light Orchestra ». L'affiche annonce : « Groupe anglais de trois musiciens. Blues - jazz - folk ». Allons donc ! Elle ferait mieux de titrer « Groupe panique ne respectant rien ni personne. Fortement déconseillé aux puristes et esthètes de tous bords ».

En effet, là où passe « Pigsty » souffle un vent de saine folie. L'esprit des Marx Brothers revient en force, et les « massacres » de Spike Jones n'ont pas été oubliés de tout le monde. Le jazz tourne au bon vieux « skiffle » d'autrefois, et le folk lui tourne à la farce tout court. Pour plus de détails, relire l'article déjà consacré à ce groupe il y a quelques jours. Bon ! Disons encore que ce groupe a renoué avec le burlesque et semble décidé à continuer dans cette voie. Bon ! Alors si vous aimez l'absurde et si « The Pigsty Hill Light Orchestra » revient, ne le manquez pas. Bon ! En attendant, piochez votre anglais, ça peut aider.

JBW

Le Groupement des communes du littoral neuchâtelois se penche sur l'organisation de l'espace régional

Le Groupement des communes du littoral neuchâtelois a siégé samedi à Auvernier, sous la présidence de M. Hubert Donner. Qu'avons-nous retenu des rapports présentés et des diverses interventions ?

Tout d'abord que les nouvelles structures du groupement sont prêtes à fonctionner et les tâches réparties entre différentes commissions : hôpitaux, transports publics, réflexion économique, impôts, etc.

L'IMPORTANCE DE LA CNOCERTATION

Fait positif : on mise sur une large information des autorités, notamment des conseils généraux et du public afin que les activités du groupement soient connues et soutenues. La promotion d'une collaboration étroite entre le comité directeur du groupement et les communes membres est aussi souhaitée.

Les préoccupations actuelles des communes sont multiples : frais scolaires et hospitaliers, impôts, recherche de capitaux, circulation, transports publics, incinération des ordures, etc.

L'élargissement du groupement aux autres communes du canton est toujours envisagé, pour la solution de problèmes d'intérêt général, mais auparavant il s'agira d'assurer le fonctionnement normal des nouvelles structures.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le rapport du groupe de réflexion pour les questions économiques a constitué le plat de résistance de cette séance. Ses constatations ? Le développement économique et urbain de l'après-guerre s'est fait, comme partout, de manière désordonnée tant au plan de l'habitat que celui de l'implantation industrielle.

L'éventualité d'une période de récession économique pousse la population à se poser des questions et incite les pouvoirs publics à revoir leur rôle sur la partie du territoire qu'ils ont la charge d'administrer. Cela explique les études récentes faites en matière de développement économique, d'urbanisme, de planification des dépenses publiques, d'aménagement du territoire, etc. La création d'organismes spécialisés se révèle donc nécessaire.

LA SOLIDARITÉ RÉGIONALE

La restructuration du groupement témoigne d'un sentiment nouveau de solidarité régionale qu'il s'agira maintenant de préciser. Les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de créer ou de renouveler les postes d'emplois. Aussi, s'agira-t-il de miser sur la concertation avec les milieux économiques aussi bien pour le maintien du potentiel existant que pour son éventuelle extension. Toutefois, pour progresser il faudra suivre de près l'évolution économique et tout mettre en œuvre afin que toutes les communes, sans exception, prennent pleinement conscience de l'indépendance de fait qui les lie.

Des raisons qui militent en faveur de la création d'une commission économique régionale. Son objectif ne sera pas de tendre à favoriser le développement économique, au sens de l'implantation de nouvelles industries, mais surtout de se préoccuper de l'organisation de l'espace régional. On réalisera ainsi une synthèse entre les préoccupations économiques et celles liées à l'aménagement du territoire. Des représentants des pouvoirs publics et des milieux économiques (industries, commerce, banque, syndicats) composeront cette commission qui devrait collaborer avec le groupe d'études économiques de l'Université.

METTRE L'ACCENT SUR LES PARTICULARITÉS

La confrontation des idées, la consultation de personnes ayant des activités professionnelles et des responsabilités diverses permettront d'établir un lien entre les préoccupations particulières des chefs d'entreprises et celles d'intérêt général du secteur public. Il s'agira aussi de mettre l'accent sur les particularités du littoral neuchâtelois, les structures des entreprises et leur complémentarité économique et industrielle, la formation professionnelle et les débouchés.

La commission devra chercher à préciser et à répondre dans le secteur économique aux aspirations de la population et des entreprises, étudier les problèmes particuliers des communes et des entreprises, établir et maintenir la liaison entre les organismes et ceux des régions ainsi qu'entre les communes entre elles.

Qu'avons-nous retenu des débats de samedi ? Les communes se préoccupent de la répartition des élèves dans les écoles, l'enseignement constituant un instrument d'intégration, ainsi que de la sécurité du transport et des notions du coût de l'instruction publique. D'autres s'interrogent sur les tarifs pratiqués par l'ENSA relatifs à la fourniture de courant à moyenne tension et qui ne tiennent pas compte de leur statut de revendeur. D'autres questions ont aussi été évoquées : le rôle de la commission hospitalière et ses compétences, le besoin de créer un home médicalisé, le regroupement des stands de tir afin de mettre un terme à certaines nuisances, etc. Nous y reviendrons.

Sinon, le rapport d'activité et le budget ont été adoptés par 22 « oui » avec une abstention, (Cortaillod) et le groupement siègera deux fois par an. Le secrétaire, M. Reeb, a été chargé de prendre des contacts avec les conseils communaux membres afin de promouvoir la collaboration et l'information à tous les niveaux.

Certes, face aux objets figurant à l'ordre du jour, on pouvait s'attendre à une discussion plus animée. Toutefois, la séance de samedi visait surtout à faire le point et à préparer les activités futures. La discussion s'engagea au fur et à mesure que l'on s'attaquera à des problèmes concrets. Fait positif : la participation aux travaux des diverses commissions de représentants de tous les milieux visés par l'avenir de la région et l'importance accordée à la consultation des économistes de l'Université. Les communes du littoral disposent enfin d'un instrument de coopération et d'études pour s'atteler à la construction régionale. L'information du public sur ses activités contribuera à encourager les administrés à s'intéresser davantage aux problèmes de l'heure et aux réflexions sur l'avenir de la région de Neuchâtel.

J. P.

L'assemblée du Groupement des communes du Littoral a donné lieu à des débats témoignant de l'intérêt porté à l'avenir régional

(Avipress - J.-P. Baillod)

Aurèle Nicolet et le « Festival Strings » au Temple du bas

On se souvient de l'éblouissante participation d'Aurèle Nicolet, en septembre dernier, aux Fêtes du centenaire du Gymnase. Vendredi soir, nous avons eu la chance de réentendre notre célèbre concitoyen qui passe aujourd'hui, au même titre qu'un Rampal ou un Gazzelloni, pour l'un des rois mondiaux de la flûte. Le fait est qu'on ne saurait imaginer sonorité plus lumineuse, musicalité plus parfaite, maîtrise plus totale d'un instrument dont les possibilités techniques et expressives, entre les mains d'un tel soliste semblent inépuisables.

UNE PERFECTION

Une perfection qui n'a rien de scolastique car le jeu d'A. Nicolet est demeuré, comme sa personne, étonnamment jeune... Et le nombreux public, qui lui a réservé un triomphal accueil, a été séduit d'emblée par cette fraîcheur poétique, par cette vivacité de rythme et d'accent, si bien accordée aux Vivaldi et au Bach de la soirée.

A vrai dire, il fallait tout le talent de A. Nicolet pour donner quelque consistance à un programme voué au « baroque » et dont la « Suite en si mineur » de Bach constituait le seul élément — ou aliment — pleinement substantiel. C'est ainsi que le soliste a su admirablement mettre en valeur la pittoresque « Notte » avec son début mystérieux, ses rafales qui évoquent l'Hiver des « Saisons » sa belle cantilène centrale. Et même cet autre Concerto pour flûte et cordes de Vivaldi : l'indigent « Gardellino » aux innombrables roucoulades, au style décousu, aux formules toutes faites et cent fois répétées...

UN SOLISTE EXCEPTIONNEL

Il était intéressant de comparer la version très « solistique » de la Suite de Bach qui nous a été proposée vendredi avec celle, plus dense, plus symphonique que nous avions entendue deux semaines auparavant (J. Cl. Hermenjat et l'OSR dirigé par Sawallisch). Certes la présence d'un soliste aussi exceptionnel qu'A. Nicolet justifiait, dans une certaine mesure, cette discrétion de l'orchestre, ou encore cette exécution très « virtuose » de la célèbre Badinerie finale. Je n'en préfère pas moins, pour ma part, la version Sawallisch, certainement plus conforme à l'esprit de Bach par sa plénitude, par ses tempi plus modérés et plus dansants, par sa façon de n'accorder souvent à la flûte qu'un rôle de « coloration » de la sonorité d'ensemble.

Tempête d'applaudissements pour A. Nicolet qui après avoir rejoué la Badinerie nous donna encore une œuvre toute récente du compositeur soviétique E. Denissow. Page étonnante où la fantaisie et le ton incantatoire se rejoignent, avec ces lents glissements chromatiques, ces sons joués et frappés en même temps, ces brusques changements de timbre et de registre.

Nous avions déjà entendu à Neuchâtel l'ensemble « Festival Strings » créé il y a une vingtaine d'années, dans le cadre du festival de Lucerne, par W. Schneiderhan et son chef actuel Rudolf Baumgartner. Ensemble d'élite où de jeunes musiciens très doués — et de tous pays — font un stage plus ou moins prolongé. D'où un renouvellement continuel de l'effectif qui est peut-être à l'origine de notre légère déception de l'autre soir. Certes la sonorité est splendide et le jeu d'une finesse exemplaire. Mais je n'ai pas retrouvé le prodigieux dynamisme qui animait toute l'équipe, il y a quelques années, lorsque l'orchestre jouait sans chef et que R. Baumgartner dirigeait ses musiciens de sa place de premier violon. J'aurais aimé plus de relief dans Bach, plus d'ampleur dans le Canon de Pachelbel (dont le grand crescendo réclame d'ailleurs, à mon sens, plus de 13 musiciens). Et pourquoi ce perpétuel retard du clavecin sur le soliste, dans Vivaldi ?

En revanche, nous n'aurons que des éloges pour la très belle interprétation du Concerto pour deux violons de Vivaldi où G. Lazsens, J. Milewski, violonistes et K. Yasuda au violoncelle se sont particulièrement distingués par leur sonorité exceptionnelle et la pureté de leur style.

L. de Mr.

Semaine de l'unité à La Coudre

De notre correspondant :

Ces deux derniers dimanches, les protestants et les catholiques de la Coudre se sont rencontrés pour célébrer en commun des services religieux dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens. Dimanche dernier, c'est au temple que tous les fidèles ont célébré l'office dominical. L'abbé Chapatte prononça le sermon. Le chœur mixte la « Cécilienne », sous la direction de frère Pacifique, prêtait son concours à cette cérémonie et chanta une messe de Botazzo et le « Notre Père » de Besançoh.

Ce dimanche, les chrétiens se sont retrouvés à la chapelle « Saint-Norbert » pour y célébrer la messe. Le sermon fut prononcé par le pasteur O. Perregaux. Le chœur mixte de la paroisse réformée sous la direction de M. Sunier, chanta, à cette occasion, la messe en do de A. Bruckner le « Gloria » tiré du Magnificat de Schütz et le « Notre Père » de G.-L. Pantillon. Après ces deux offices auxquels assistèrent de nombreux fidèles, tout le monde se retrouva pour partager le verre de l'amitié et pour resserrer les liens de fraternité qui unissent les chrétiens du quartier.

Cortaillod a accueilli le Centre d'éducation physique

De notre correspondant :

Le Centre d'éducation physique (CEP) groupant 250 membres, a tenu son assemblée générale, vendredi, à Cortaillod, sous la présidence de M. Bernard Pillonel. Sous la bannière du CEP quatre sections autonomes offrent à leurs membres un programme complet d'activité physique sous la direction de moniteurs bénévoles. Le comité consacre un grand nombre d'heures à l'administration de ce grand club tentaculaire qui ne dispose ni de locaux suffisants ni d'installations adéquates.

Sur le plan financier, les recettes et dépenses se chiffrent à plus de 40.000 francs ; les comptes, présentés par M. Claude Pizzera, se soldent par un bénéfice de 3580 fr., mais le budget 1975 prévoit une augmentation des cotisations. L'assemblée a accepté les comptes et le budget à la quasi-unanimité et a réélu le comité en bloc. Les moniteurs des différentes sections (volley, SFG, Fémina, athlétisme) ont évoqué les faits saillants de l'année écoulée. Le rapport vivant et détaillé, de l'entraîneur Claude Meisterhans, a refait revivre les exploits enregistrés en 1974. La place manque pour énumérer les titres et records du CEP décrochés aux plans national, romand et neuchâtelois.

L'assemblée a été rendue attentive aux grandes manifestations inscrites au programme 1975, notamment l'organisation du cross national suisse, à Planeyse, le 2 mars, précédé d'une grande soirée du CEP à la grande salle de Boudry, le 28 février et du cross populaire avec kermesse musicale, le 1er mars. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les conseillers communaux Robert Comtesse et Pierre Vouga ont apporté le message des autorités soulignant l'intérêt qu'elles portent aux sport.

Décès du major Walther Russbach commandant de la police cantonale

Personnalité très connue, le major Walther Russbach, commandant de la police cantonale, est décédé subitement samedi à Neuchâtel, frappé par une crise cardiaque. Pris d'un malaise la veille alors qu'il dirigeait un cours de l'Ecole suisse de police au Chanet, il avait été transporté à l'hôpital Pourtalès où il devait décéder au début de la matinée de samedi.

Né à Court, il fit ses études à La Chaux-de-Fonds, ville où ses parents s'étaient fixés peu après sa naissance. Après avoir occupé un poste de cadre dans l'industrie horlogère, il fut appelé par le conseiller d'Etat Leo DuPasquier, gagna les rangs de la police cantonale le 1er janvier 1943 et fut nommé adjudant du commandant, avec stationnement à La Chaux-de-Fonds. En 1949, il prit le commandement de la gendarmerie, poste qu'il devait quitter le 1er janvier 1955 pour prendre le commandement de la police cantonale et succéder au capitaine Alexis Matthey qui avait atteint l'âge de la retraite.

Le major Russbach était également commandant de l'Ecole suisse de police à la tête de laquelle il avait succédé au commandant Bleuler. Il fut aussi membre de la commission des fascicules de l'Institut suisse de police, directeur des cours de sous-officiers et instructeurs des cours d'officiers de cet organisme. Dans l'armée, le colonel Russbach commanda jusqu'à la fin de l'année dernière les troupes territoriales neuchâteloises.

Durant une trentaine d'années, le défunt s'occupa activement du F.-C. La Chaux-de-Fonds dont il fut le président, puis le président d'honneur. Il siégea au comité de la section neuchâteloise de l'A.-C.S.

Dans un message diffusé à la presse, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef du département de police, exprime la reconnaissance du gouvernement pour la manière exemplaire dont le major Russbach s'est acquitté de sa tâche : « ... Homme d'élite, le commandant de la police cantonale a su allier la droiture de caractère au sens de l'humain. Les autorités neuchâteloises garderont un souvenir ému de ce fidèle serviteur de la République ».

Dans deux mois : un nouveau pavillon pour la SNLNM au port

Parce que son bail à loyer fut résilié en décembre par le propriétaire de l'immeuble Touring, 1 place Numa-Droz, la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (S.N.L.N.M.) a dû se résoudre à déménager ses bureaux et son administration.

Il y a longtemps que cette entreprise cherchait à quitter les petits et sombres locaux qu'elle occupait au premier étage de la « Maison du tourisme », sur le même palier que l'ADEN. La résiliation du bail n'a fait que hâter les choses. Enfin, la S.N.L.N.M. va pouvoir s'installer, dans quelques semaines, dans ses propres meubles.

C'est ainsi que la vétuste et un peu ridicule construction du port, dont la « sœur » tout aussi laide se trouve à la place Pury, et qui s'appelait pompeusement le... pavillon de la S.N.L.N.M., n'existe plus. Une tempête l'avait mise à mal, et c'est sur son emplacement qu'ont débuté les travaux de construction des futurs bureaux de la compagnie, qui, depuis décembre dernier, ont été provisoirement installés sur la « Ville de Neuchâtel » ancré au débarcadère.

Ce sera une construction modeste où, néanmoins, la compagnie trouvera cette place qui lui faisait défaut avant. Elle pourra y installer ses bureaux d'administation et de direction, les guichets pour le service des voyageurs et les renseignements.

La fin des travaux de ce pavillon voulu en préfabriqué pour qu'il puisse être aisément déplacé, le cas échéant, est prévu pour la fin de mars. Il sera immédiatement utilisable.

La S.N.L.N.M. disposera donc là, au port même, d'installations qui lui seront utiles pour assurer un meilleur service à la clientèle.

G. Mt

AUVERNIER

Tamponnement

Samedi, vers 17 h, M. A. L., de Boudry, circulait sur la route nationale, vers Neuchâtel. Peu après les hôtels, sa voiture tamponna l'arrière de celle que conduisait M. A. R., de Bôle, qui le précédait. **Dégâts.**

LA NEUVEVILLE

Nouveau conseiller de ville

(c) Pour remplacer M. Charles Brechbühl, qui a démissionné du législatif neuvevillois, M. Jean-Louis Sassi (soc) a été nommé par le Conseil municipal lors de sa dernière séance. M. Sassi avait récolté 272 suffrages aux élections de 1972. Il est marié et père d'un enfant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les centrales nucléaires: vers une initiative lancée sur le plan cantonal?

De notre correspondant :

Lors de l'assemblée, tenue la semaine dernière au chef-lieu, de la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices, M. Claude Lunke, physicien, collaborateur du professeur Rossel, devait évoquer ce que l'on appelle aujourd'hui, le défi nucléaire. Dans un vibrant plaidoyer (voir la FAN de vendredi 24 janvier), l'orateur mis en garde les partisans des centrales nucléaires contre une aventure dont on ignore les conséquences futures.

Ce thème figura également à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, assises qui se sont tenues samedi en fin d'après-midi, à l'Aula du collège des Forges.

Cette séance d'information, présidée par M. Rossel assisté de M. Lunke, avait été organisée par la société faîtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois, en collaboration avec deux sociétés affiliées, le Mouvement populaire pour l'environnement et la Ligue pour la protection de la nature. C'est dire qu'une très nombreuse assistance s'était déplacée pour suivre l'exposé du professeur Rossel. Mais cette réunion prit une toute autre ampleur puisque la quasi totalité des membres acceptèrent le principe du lancement d'une initiative sur le plan cantonal contre tout dépôt de substances radio-actives ou implantation de centrales nucléaires. Il reste encore à en définir les modalités. Nous en saurons davantage dans quelques semaines.

L'assemblée de la Ligue pour la protection de la nature à l'aula des Forges. A gauche, en noir, le Dr Béguin et à sa gauche le professeur Rossel.
(Avipress M.-A. Robert)

La croisade entreprise en Suisse par le professeur Rossel peut se résumer en quelques phrases extraites d'un fascicule édité par la faîtière :

« Pour résoudre le problème de l'énergie, écrit M. Rossel, les centrales nucléaires ne sont pas une nécessité absolue. Le potentiel de risques qu'elles représentent à courte et particulièrement à longue échéance, est tel que personne n'a le droit d'en prendre la responsabilité. Des alternatives réelles et praticables existent qui n'attendent qu'à être explorées et mises en œuvre.

NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE

Dans un petit pays fortement peuplé comme la Suisse, poursuit M. Rossel, le nombre des centrales atomiques doit être maintenu à un strict minimum. La raison commande qu'aucune nouvelle installation atomique ne soit réalisée. Cela exige, en contrepartie, qu'une politique immédiate et sévère de rationalisation de la consommation d'énergie et de lutte contre le gaspillage soit introduite et appliquée. Parallèlement, un effort soutenu et systématique de recherche et de développement de nouvelles sources d'énergie, exemptes de pollution, doit être entrepris.

Les thèses défendues par M. Rossel étant, dans leur ensemble, identiques à celles présentées par M. Lunke lors de la conférence à Neuchâtel (ce dernier est en effet conseiller scientifique de la faîtière), nous n'y reviendrons pas.

M. Rossel devait logiquement insister sur ce pari nucléaire qui engendre le problème de la responsabilité individuelle. Ses avis, d'ailleurs, sont largement partagés par nombre de physiciens, biologistes ou météorologues pour qui seule la recherche d'autres sources d'énergie (solaire en particulier) doit être poursuivie.

La Suisse n'a pas encore une vraie politique officielle de l'énergie. Une commission a été créée dans ce but. Mais des options ont déjà été prises, notamment celle en faveur de l'énergie nucléaire. Les raisons ? Une croissance énergétique considérable. La consommation d'électricité augmente de 5 à 6 % l'an (sauf en 1974 où elle n'a guère atteint que 3 % environ). Or l'énergie est limitée. C'est pourquoi certain se sont tournés vers les centrales nucléaires sans que pour autant aucune étude sérieuse n'ait été faite afin de justifier l'accroissement de la consommation. C'est de ce côté-là qu'il faut commencer, avant de se lancer trop avant dans une expédition qui comporte des dangers qu'aucune technique, aussi poussée soit elle, ne peut ni prévoir ni éviter. Nous n'insisterons pas sur le problème de l'élimination des déchets radio-actifs. Car comme le souligna M. Rossel, pas question de créer des cimetières pour les y enfouir. Il s'agira bien de construire des dépôts de gestion (avec tout ce que cela comporte comme moyens de surveillance, d'alarme, etc). Des dépôts qui seront en activité permanente pendant des dizaines et dizaines d'années avant que tout risque de contamination ait disparu.

Autant dire qu'il faudrait l'instauration de l'âge d'or, sans guerre ni conflit interne, sans menace de grèves, sans perspective de pannes. Un lourd héritage pour les générations futures conclut l'orateur, qui ensuite évoqua les possibilités d'autres sources d'énergie, dont l'énergie solaire. Une société vient de se fonder en Suisse pour étudier une éventuelle utilisation de cette énergie solaire dont on estime qu'en l'an 2000 elle pourrait couvrir 100 fois les besoins mondiaux.

A l'issue de cette conférence et de la discussion qui fut largement utilisée, les membres de la Ligue ont tenu leur assemblée générale. Nous y reviendrons.

Ph. N.

Chauffard retrouvé : permis saisi

Vendredi, vers 23 h, M. H. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Sentier. Arrivé à la hauteur de la rue des Terreaux, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui en a alors tamponné une autre, stationnée à l'ouest de la rue du Sentier. Le conducteur fautif a continué sa route, sans se soucier des dégâts causés. Il a été intercepté peu après à son domicile. Il a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS :
Corso : 20 h 30, La moutarde me monte au nez (16 ans - prolongations)
Eden : 18 h 30, Jeux pervers d'une femme d'aujourd'hui (20 ans). 20 h 30, Borsalino and Co (18 ans - prolongations).
Plaza : 20 h 30, Portier de nuit (18 ans).
Scala : 18 h 45, Les seigneurs de la forêt (12 ans). 21 h., Attention, on va s'fâcher (12 ans).
TOURISME: — **Bureau officiel de renseignements, 84 av. Léopold-Robert,** tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS :
La Boule d'or : 21 h. - 2 h.
Autres cabarets : relâche.
EXPOSITIONS :
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Galerie du club 44 : Michel Valdrac, peintures et dessins.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 11 rue de la Paix, jusqu'à 21 h., ensuite tél. 111.
MANIFESTATIONS :
Club 44 : 20 h 30, Regards sur le Groenland, par Louis Rey.
Bureau consommateurs-informations : Grenier 22, de 14 à 17h. (tél. 23 37 09).

A la Guilde du film: hors des sentiers battus

De notre correspondant :

Delvaux, Bideau, Sanjines, le rapprochement de ces trois noms pourrait paraître à tout le moins insolite. Mais les réunir à son affiche, c'était la certitude pour la Guilde du film d'offrir à ses membres un week-end qui sortait des sentiers battus du circuit commercial.

Jean-Luc Bideau aurait aimé faire le voyage de La Chaux-de-Fonds, où il était déjà venu en compagnie de Michel Soutter, mais il a été retenu par un tournage en France. C'était en effet un peu sa journée samedi, puisqu'il était l'interprète principal des deux films au programme. Tout d'abord dans « Voyage en grande Tartarie » d'un cinéaste français Jean-Charles Tachella, qui ne manque pas d'imagination dans la pérégrination qu'il nous propose dans le monde moderne, vu sous un angle démystifiant. Dans le second « Belle », André Delvaux reprend les thèmes qui lui sont chers dans ses précédents longs métrages. Les développant et les fouillant davantage encore, Delvaux signe là un chef-d'œuvre admirable, même si celui-ci n'a plus les attraits de classicisme que ses ouvrages antérieurs présentaient. Le film n'en est pas moins imposant et éblouit par le mélange de la réalité et de l'imaginaire qui finissent par se confondre. Malgré, une curieuse réticence de la critique internationale à Cannes, l'œuvre ne fait que confirmer l'immense talent de Delvaux qui demeure l'un des maîtres cinéastes de notre temps.

L'après-midi d'hier était consacré à deux films du cinéaste bolivien Sanjines, films d'un tout autre genre puisqu'il s'agit de cinéma militant d'Amérique du sud. Exceptionnellement, l'entrée de ces deux films fut payante pour tous les membres, le profit étant destiné à venir en aide aux réfugiés boliviens.

Enfin, la soirée de dimanche était de nouveau réservée à Delvaux dont on vit le premier long métrage « L'homme au crâne rasé », un ouvrage qui le révéla au monde et fit découvrir, du même coup le cinéma belge. Une découverte qui ne fut pas décevante ...

LE LOCLE

Les Brenets: semaine de prière pour l'unité des chrétiens

De notre correspondant :

Chaque année, lors de la semaine de prière pour l'unité chrétienne, les paroisses catholique et protestante des Brenets se retrouvent au cours de deux célébrations œcuméniques.

L'effort des autorités ecclésiastiques est louable et tout à fait dans la ligne tracée par les responsables de cette semaine de l'Unité. En fait, ce besoin d'unité entre les chrétiens est profondément ressenti par chacun, et preuve en est la remarquable affluence de paroissiens venus assister aux deux services religieux proposés par le pasteur Th. Perregaux et le curé P. Roulin.

D'un commun accord, les deux conducteurs spirituels du village ont tenu à marquer cette semaine par des services religieux essentiellement axés sur la prière, première communion des esprits, en insistant toutefois sur le besoin de continuer la lutte en vue d'une unité encore plus grande.

Il convient tout de même de remarquer que l'œcuménisme subit actuellement une période difficile, devant les problèmes de conscience qui se posent d'une part ou de l'autre, mais il faut également espérer, que grâce à l'entente qui existe déjà entre les deux ministères paroissiaux, une ère nouvelle va prochainement s'ouvrir, à condition bien évidemment que les deux parties acceptent de faire les concessions qui s'imposent à l'esprit de chacun.

HAB.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté de droit et des sciences économiques

Conférence de M. Benjamin AKZIN
Ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem
Mercredi 29 janvier 1975, à 17 h 15 à l'auditoire C 45 (bâtiment principal, avenue du 1er mars).
sujet :

LE SYSTÈME CONSTITUTIONNEL ET LÉGISLATIF DE L'ÉTAT D'ISRAËL

Entrée libre.

IMMEUBLES

A VENDRE à l'ouest de Neuchâtel

ATTIQUE

Conviendrait parfaitement à personnes de profession libérale. Attique de 9 pièces sur 2 niveaux (1 entrée par niveau), 2 garages, plus place de parc extérieure.
Surface habitable 308 m2. Surface terrasse 214 m2. Cave indépendante de 22 m2.
Agencement luxueux comprenant : armoires incorporées, cheminée de salon, 2 cuisines, 3 salles d'eau + W.-C.
Prix de vente à discuter.
Faire offres sous chiffres PV 3715 au bureau du journal.

Ayant besoin de liquidités, je vends, à Boudry, dans immeuble récent et tranquille,

1 à 4 petits appartements soignés

Belle chambre, cuisine très bien équipée, W.-C.-douche, hall et cave.
Prix exceptionnel : à partir de Fr. 48.500.—
(Eventuellement avec mobilier complet pour 2 personnes.)
Placement intéressant face à l'inflation.
Très bon rendement.
Hypothèques à disposition.
Tél. (039) 31 65 80, dès 18 heures.

A vendre à Cortaillod

VILLAS MITOYENNES

Nous offrons: **Prêt hypothécaire de 75 %** du coût total

Situation exceptionnelle – Vue imprenable
5-6 pièces habitables – Cheminée de salon – Balcon - terrasse –
Porche d'entrée avec patio – Place de parc et garage – Chaque villa bénéficie d'environ 700 m2 de terrain – Sols recouverts de tapis – Machines modernes
et cuisine entièrement agencée

Visite sur rendez-vous de notre villa pilote

S'adresser à la
Fiduciaire Seiler & Mayor
Neuchâtel-Tél. 24 59 59
Trésor 9 – Neuchâtel – Tél. (038) 24 59 59

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

TERRAIN

de 6200 m2, en zone de construction haute. Nécessaire pour traiter : Fr. 500.000.— Pas sérieux s'abstenir.
Faire offres sou chiffres AF 3721 au bureau du journal.

Près Alassio
à la Riviera des Fleurs

Studios et appartements à partir de 38.800 fr. Crédit par banque suisse. Visites organisées en bus le week-end.
INTER-SERVICE Résidences suisses, 15, Cité, Genève.
Tél. (022) 21 56 44.

CHAMBRES

A louer tout de suite, à la rue du Seyon,

chambre indépendante meublée

Loyer, charges, électricité et nettoyage compris, 190 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A LOUER

A louer à
BOUDRY fbg. Philippe-Suchard,

appartement de 2 pièces

entièrement rénové, revêtement moquette dans toutes les pièces.
Libre tout de suite.
Renseignements : tél. (029) 2 86 24.

A louer

A NEUCHATEL

rue des Carrels
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
cuisine installée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle, bains-toilettes, balcon, cave, **dès le 24 mars.** Fr. 505.— + Fr. 100.— charges, y compris gaz.

A CORMONDRÈCHE

2 STUDIOS
cuisinette installée avec frigo, douche-toilettes, **dès les 24 février et 24 mars.** Fr. 235.— + 30.— charges.
S'adresser à l'Agence 13*13, Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13.

A louer, à Corcelles, dès le 24 mai 1975 ou date à convenir,

villa

située en bordure de forêt, avec vue imprenable et tranquillité, comprenant : entrée dégagement, living, salle à manger avec accès sur terrasse extérieure ainsi que 4 chambres, cuisine parfaitement agencée, 2 salles de bains, W.-C. séparés, cave, buanderie-séchoir, jardin et garage.
Possibilités d'aménagement pour sous-location.
Loyer mensuel Fr. 1650.— garage compris, acompte chauffage, eau chaude en plus.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Dombresson

appartement

de 4 pièces, confort moderne, loyer 340 fr. + charges ; disponible dès le 1er avril 1975.
Pour visiter : Tél. (038) 53 35 64.
Pour traiter : Etude Meylan, Huguenin et Reeb, pl. Numa-Droz 12, Neuchâtel. Tél. 25 85 85.

A LOUER

appartement

de deux pièces, meublé, à deux personnes ; cuisinette, salle de bains, grande cave. Garage à disposition, 550 fr.
Tél. 24 16 02 ou 33 42 00.

HAUTERIVE

A louer pour fin mars, à la Marnière,

appartement de 3 pièces

avec tout confort.
Préférence sera donnée à personne disposée à assumer le service de conciergerie.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à

BOUDRY

appartement de 2 pièces, cuisine agencée, place de parc.
Libre dès le 15 mars 1975.
Loyer mensuel : Fr. 375.— + charges.
S'adresser à :
FONDATION D'ÉBAUCHES S.A., fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 74 01, interne 308.

A louer, à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée. Fr. 545.— charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâte.l
Tél. (038) 25 76 72.

LE LANDERON
A louer pour fin mars, à la Petite-Thielle,

garages

Loyer 65 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer tout de suite, à la rue des Poteaux,

studio non meublé

avec tout confort. Laboratoire non agencé. Loyer, charges comprises 275 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer tout de suite, à la rue des Moulins,

appartement de 2 pièces

avec cuisine et sans salle de bains, chauffage central et eau chaude sur l'évier.
Loyer, charges comprises 120 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

GECO

A louer APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces

rénovés, tout confort prix intéressants.
Situation : près du centre.
Date d'entrée : à convenir.
Téléphone (038) 24 44 46.

GECO

Restaurant Saint-Honoré
A louer au sous-sol trois

petites vitrines

exposition.
Tél. 25 95 95.

PESEUX

Dans petit locatif résidentiel de 8 logements, vue imprenable et tranquillité, il reste à louer pour le 24 mars
UN MAGNIFIQUE 5 PIÈCES, doubles W.C., cuisine complètement aménagée, grand balcon. Fr. 900.— + charges Fr. 75.—.
UN VASTE 4 PIÈCES, avec balcon. Fr. 810.— + charges Fr. 63.—.
UN 3 PIÈCES EN TERRASSE. Fr, 600.— + charges Fr. 51.—.
Service de concierge, places de parc à disposition.
Tous renseignements auprès de R. Chevalley, ch. Gabriel 2b, tél. 31 47 17, Peseux.

A louer à Areuse, immédiatement,

appartement 3 pièces confort

Loyer mensuel : Fr. 425.— charges comprises.
Tél. 24 42 40.

A louer à
BOUDRY fbg Philippe-Suchard, libre tout de suite

appartement de 4 pièces
appartement de 3 pièces

pour fin mars.
Tél. (029) 2 86 24, pour tous renseignements.

Dem. à louer

Médecin-assistant

cherche en ville appartement de 4 pièces, loyer très modéré, pour date à convenir.
Adresser offres écrites à EJ 3725 au bureau du journal.

Bevaix

Appartement

4 1/2 pièces, tout confort, Fr. 670.- + charges.
Libre de suite ou à convenir.
S'adresser à : Fiduciaire Berthoud, Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel, Tél. 31 73 83.

A louer, à Boudry, Addoz 40,

appartement de 2 pièces

tout confort
Loyer y compris charges : Fr. 354.—.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer tout de suite, à la rue des Moulins,

appartement de 3 pièces meublé

avec tout confort.
Loyer, charges comprises 420 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

Instituteurs zuricois cherchent, pour la période des cours de vacances (du 14 juillet au 7 août 1975),

CHAMBRE ou APPARTEMENT

à Neuchâtel ou aux environs.
Prière de s'adresser à Real-und Oberschullehrerseminar des Kantons Zurich, Döltschiweg 182, 8055 Zurich. Tél. (01) 33 77 88.

Je cherche à louer entre
Le Landeron et Colombier

local

ou hangar, superficie 1000 m2 environ. Achat éventuel.
Ecrire sous chiffre 28-950013 à Publicitas, L.-Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A vendre 4 villas indépendantes

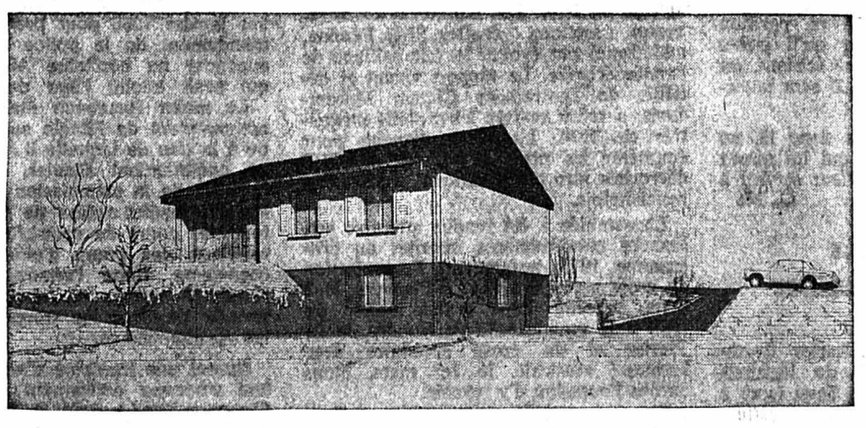

au Val-de-Ruz, à Chézard, au nord du village, situation tranquille et très ensoleillée, vue sur le Val-de-Ruz et Chaumont.

DESCRIPTION : villa 6 1/2 pièces, comprenant : 4 chambres à coucher, séjour et salle à manger de 35 m2 ayant cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains et W.-C., douche séparée et W.-C., halls (surface habitable de 140 m2).
Garage, buanderie et machine à laver, deux caves, galetas (surface 125 m2).

CONSTRUCTION : sur deux niveaux, avec matériaux traditionnels éprouvés, chauffage au mazout et production d'eau chaude, isolations phonique et thermique très soignées. Cube SIA 750 m3.

ÉQUIPEMENT EXTÉRIEUR : comprenant : accès, murs de soutènement, talutage des surfaces à engazonner.

LIVRAISON : une villa fin avril 1975, 3 villas septembre 1975.
Possibilité de choisir les tapisseries, carrelages et revêtements des sols.

PRIX : de Fr. 300.000.— à 320.000.— **Aucune dépense supplémentaire,** car outre la villa livrée, clés en main, sont compris : les introductions d'eau, d'électricité, les égouts, le téléphone ; les murs de soutènement ; l'accès à la maison et au garage ; le remblayage des terres, les taxes et droits de raccordement ; le terrain d'une surface de 850 à 950 m2.
Hypothèques assurées à 70 %.
Possibilités de visiter des villas semblables complètement terminées.

Pour renseignements et visites, s'adresser à Marcacci S.A., Brévards 4, Neuchâtel, tél. 25 14 79.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

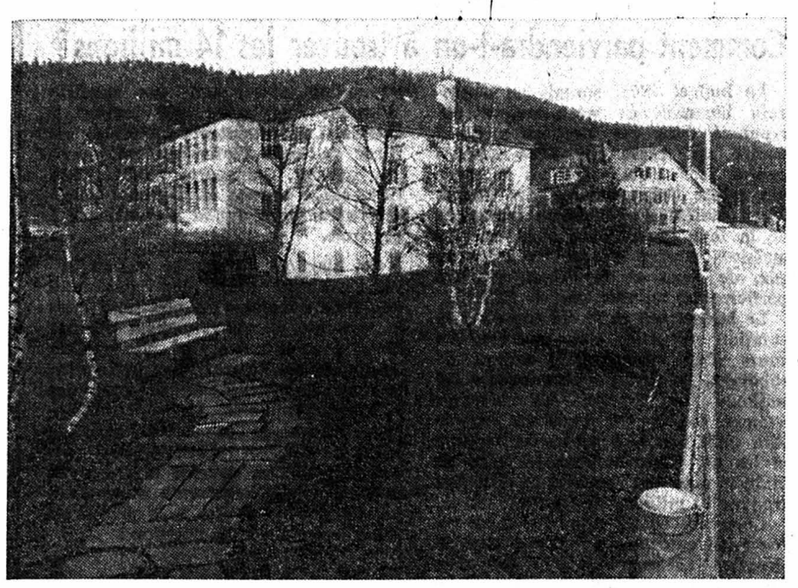

Nouveau jardin public à Couvet

Sur une parcelle de terrain située à proximité du cercle républicain, les employés des Travaux publics ont aménagé un jardin public pour accueillir les promeneurs. Séparé de « La Pénétrante » par une clôture, cette pelouse d'agrément voit croître diverses essences de feuillus ou de résineux, qui bientôt viendront jeter un peu d'ombre sur les bancs qui y ont aussi été installés.

(Notre photo, Avipress Photagence)

Importants changements au sein du comité de la fanfare « La Persévérante » de Travers

Samedi après-midi la fanfare « La Persévérante », de Travers, a siégé sous la présidence de M. Pierre Bolle. Vingt-quatre sociétaires étaient présents, parmi lesquels M. René Galley, membre honoraire. Ces assises revêtaient une importance particulière en raison des démissions irrévocables du président et du caissier et de la nomination d'un directeur. Après avoir entendu la lecture de la correspondance et du procès-verbal, approuvé sans objection, M. Frédéric Kubler a exposé la situation financière de la Société.

En douze mois l'actif de la fanfare a augmenté de 600 francs. Cela est dû à une compression des dépenses et au désintéressement financier de M. Roger Bochud, directeur intérimaire, qui s'est contenté de se faire rembourser uniquement ses frais de déplacement. Ces comptes, après vérification, ont été approuvés à l'unanimité et le caissier a été remercié. M. Herbert Messerli a passé en revue tout le matériel appartenant à la société. Vingt-six équipements ont été remis aux membres actifs mais il en reste dix au local, de quoi tenter d'éventuels amateurs.

Dans son rapport présidentiel, M. Pierre Bolle a relevé plusieurs points intéressants. Ainsi, la société s'est réunie 42 fois pour des répétitions, des soirées, des manifestations officielles et elle a participé à l'une des soirées officielles au comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier. Le problème de la direction n'a pas été facile à résoudre du moment que M. Marcel Barrat a démissionné en raison de son état de santé. M. Roger Bochud, de Neuchâtel, a repris la baguette momentanément ; puis, se sont succédé toujours à titre intérimaire, MM. Raymond Gobbo, de Neuchâtel, Jean-Claude Jampen, de Couvet, Georges Aeschlimann. Enfin, on crut avoir trouvé l'oiseau rare en la personne de M. Léon Wirth, domicilié dans le canton de Vaud. Malheureusement, ses promesses sont restées lettre morte et en novembre on ne le revoyait plus. Ne voulant pas abandonner la société, M. Bochud reprit alors la direction.

M. Bolle parla aussi des pourparlers entrepris avec la commune au sujet de la subvention annuelle ; les autorités locales se montrèrent très compréhensives. Un beau geste encore à signaler : lors de son déplacement au comptoir du Val-de-Travers, chaque musicien toucha 7 fr. mais il en fit don à la caisse. Enfin, M. Bolle forma des vœux pour l'avenir de la fanfare, et remercia les membres du comité de leur collaboration efficace.

RÉCOMPENSES

Au début de l'assemblée, une minute de silence a été observée en mémoire de M. Fritz Schneider, de Fleurier, décédé en juillet de l'an dernier. Le diplôme de membre honoraire lui a été conféré à titre posthume et a été remis à sa veuve au cours de la soirée. Ont reçu une récompense pour assiduité : MM. Pierre Bolle, Maurice Scapuso, Baptiste Scapuso, Ulysse Scapuso, Herbert Messerli, Martial Messerli, Dominique Messerli, Bernard Overnay, Ali Wittwer Fritz Schweingruber, Hans Brandt et Marino Prévitali.

D'autre part, M. Pierre Bolle, sociétaire depuis 28 ans, membre du comité pendant 20 ans, et trois fois président recevra la médaille de vétéran fédéral à La Sagne, où M. Robert Presset touchera la médaille de vétéran cantonal.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

Sous la présidence de M. René Galley, l'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau président, M. Bolle ne voulant pas revenir sur sa décision. Finalement, M. Mario Prévitali a été élu par acclamation. M. René Galley a accepté la vice-présidence, la secrétaire-correspondante restant Mme Alice Wittwer, le secrétaire aux verbaux M. Fernand Ruffieux, le secrétaire préposé aux convocations M. Bernard Overnay, l'archiviste M. Baptiste Scapuso et le chef du matériel M. Herbert Messerli. Le poste de caissier a été repris pour une année par M. Georges Aeschlimann, les adjoints étant MM. Louis Rosselet et Willy Fivaz. Les vérificateurs des comptes sont MM. Louis Rosselet et Ali Wittwer. M. Fritz Jeanneret reste le banneret.

Par acclamation, M. Roger Bochud de Neuchâtel a été nommé directeur et M. Raymond Gobbo sous-directeur. M. Bochud a insisté auprès de tous les musiciens pour leur demander un effort particulier en vue des prochains concerts et des prochaines fêtes. Il a aussi été décidé de restreindre les sorties inutiles et de se consacrer uniquement aux tâches concernant la fanfare. Après la désignation de la commission musicale et diverses questions de détail, un repas a été servi suivi d'une soirée familière avec bal.

G. D.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Louis Leuba-Erb, au Petit Roumaillard, et leurs enfants :

Madame et Monsieur André Hadorn-Leuba et leur petit Stephan, aux Bans sur La Brévine ;

Monsieur Jean-François Leuba ;

Madame et Monsieur Daniel Hiltbrand-Leuba et leur petite Nathalie-Marie, à Fleurier ;

Monsieur Wilfred Leuba ;

Mademoiselle Germaine Leuba ;

Monsieur Louis-Henri Leuba ;

Jean-Claude et Daniel Leuba ;

Madame Jeanne Leuba-Erb, à Couvet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marcel Erb-Clerc,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges-André LEUBA

leur cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 24me année.

Le Petit Roumaillard-sur-Travers, le 26 janvier 1975.

Car le Seigneur me dit : toi qui est fatigué et malade, viens à moi et je te soulagerai.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, le mercredi 29 janvier.

Culte au temple où l'on se réunira, à 14 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

†

Madame Paul Ecabert-Frésard, à Travers ;

Monsieur et Madame René Ecabert, à Serrières, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur Louis Ecabert, curé à Travers ;

Monsieur Gérard Ecabert, à Genève ;

Monsieur et Madame Fernand Donzé-Ecabert, aux Bois, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Abel Bourquard-Frésard, à Delémont, et leurs filles ;

Les membres proches et éloignés des familles Ecabert et Frésard,

font part du décès de leur époux, père, aïeul, bisaïeul et parent,

Monsieur Paul ECABERT

survenu à Travers, le 26 janvier 1975.

R.I.P.

Funérailles : mercredi 29 janvier, à l'église de Travers, à 13 h 30.

Prière : mardi soir, 20 h, à l'église.

Domicile mortuaire et de la famille : cure catholique, Travers.

Les fleurs sont éphémères, les fruits de la charité demeurent Pensez à Caritas c.c.p. 20-5637, Neuchâtel

Il ne sera pas envoyé de faire-part personnel

Le conseil de paroisse catholique de Travers a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Paul ECABERT

père de Monsieur le curé.

Chronique du Val-de-Ruz

L'hôpital de Landeyeux : un essort réjouissant

L'hôpital de Landeyeux vient de connaître une réorganisation à la suite du changement de médecin-chef. Dans un premier article, nous avons abordé le problème des liaisons de l'établissement avec ses confrères et l'organisation interne.

L'hôpital est capable d'entreprendre des interventions chirurgicales abdominales, osseuses et des artères et des veines. Pour les interventions du thorax, du cerveau et celles nécessitant des soins intensifs après l'opération, les malades sont dirigés, soit vers le centre du « Haut », soit vers celui du « Bas ». Le service de physiothérapie, quant à lui, accueille des gens qui viennent du plateau de Diesse en plus des malades du Val-de-Ruz. On peut ajouter que la maternité connaît un bel essor puisque des jeunes mamans de Marin et environ viennent accoucher à Landeyeux. On constate donc que l'ouverture médicale et administrative pratiquée par les responsables a permis à l'hôpital de ne plus être enfermé uniquement dans les frontières du district.

D'autre part, les relations avec les médecins établis au Val-de-Ruz sont excellentes et, aucune concurrence n'intervenant entre l'établissement et les cabinets privés, un esprit de large collaboration a pu s'établir.

LE PERSONNEL

On pourrait, de prime abord, penser que, vu sa situation, l'hôpital de Landeyeux connaît quelques difficultés à trouver du personnel qualifié. En effet, les régions à vocation plutôt agricole ont toujours eu de la peine à trouver des cadres. Aujourd'hui, les gens préfèrent travailler dans de « grandes boîtes » en ville afin de profiter des avantages que ces dernières leur offrent, du moins sur le plan des loisirs. L'hôpital de Landeyeux a connu lui aussi ces problèmes.

Il y a deux ans encore, une recherche de personnel coûteuse n'avait rien donné. De plus, l'infrastructure a été assurée par les sœurs de Saint-Loup jusqu'à ces dernières années. Mais, depuis que le Dr Perriard a repris la direction de l'établissement, plusieurs infirmières qualifiées se sont présentées pour demander du travail. Cela est dû au fait que le Dr Perriard a parlé de nombreuses fois, lorsqu'il était chef de clinique à l'hôpital cantonal de Lausanne, sur les antennes de la TV romande. Là aussi, on s'aperçoit que la popularité d'un « patron » le suit dans ses déplacements. C'est un fait réjouissant pour Landeyeux car il semble que les problèmes de personnel sont ainsi écartés.

POURQUOI LANDEYEUX ?

On peut se demander, quand on voit l'effort qui est fait par les grands centres hospitaliers, pourquoi des hôpitaux comme Landeyeux existent. Dans l'ensemble, ils répondent au vœu d'une population fermement attachée à sa région. Si Landeyeux existe encore aujourd'hui, c'est qu'il est devenu un hôpital régional moderne grâce à l'effort constant des prédécesseurs du Dr Perriard qui ont œuvré avec énergie pour maintenir et améliorer constammenti les structures de l'établissement.

Et puis, Landeyeux est resté un établissement où le malade garde un bon contact avec le personnel et les médecins, où il a encore l'impression de ne pas être un numéro ; bref Landeyeux est un hôpital à la mesure de l'homme.

E. O.-G.

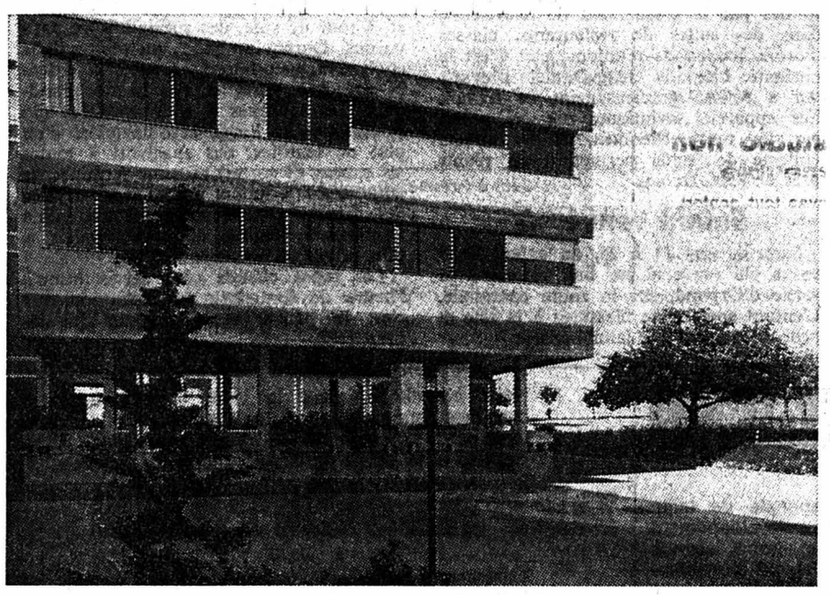

La nouvelle aile de l'hôpital de Landeyeux (Avipress G. C.)

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.

Rencontres féminines du Val-de-Travers

(c) Les responsables des « Rencontres féminines » du Val-de-Travers ont mis au point le programme définitif des activités de la société pour les mois à venir. Ainsi, trois conférences seront organisées prochainement à la Salle Grise de Couvet : mardi 28 janvier, Mme Jeanine Robert, responsable de « Terre des homes », viendra parler de M. Edmond Kaiser, directeur de l'organisation, de son travail et de son dévouement à la cause humanitaire qu'il défend depuis une quinzaine d'années ; mardi 18 février, Mme Claudine Gabus traitera de « L'avortement » sujet éminament d'actualité ; enfin, jeudi 20 mars, M. Kurt Stauffer, de Couvet, parlera des voyages et des expéditions auxquels il a participé avec l'équipe d'Haroun Tazieff.

Parallèlement à cette série de conférences, trois cours pratiques de couture, de crochet et de broderie ont été mis sur pied et se dérouleront sur plusieurs semaines jusqu'à fin mars.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Carnet de deuil

(sp) Aujourd'hui, on rend les derniers devoirs à M. Maurice Grandjean, décédé dans sa 83me année. M. Grandjean fut agriculteur à Saint-Olivier, hameau de La Côte-aux-Fées ; il fit partie pendant plusieurs années du Conseil général de cette commune et présida la commission scolaire.

LES VERRIÈRES

Chaussée verglacée : un blessé

(c) Hier, vers 12 h, M. Serge Ferrier, âgé de 20 ans, des Verrières, circulait sur la route Fleurier - Les Verrières. Au lieu dit « Les Pérosettes », alors qu'il dépassait un véhicule, sa voiture dérapa sur la chaussée verglacée et termina sa course contre un arbre, sur la gauche de la route. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital de Fleurier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Les bidasses s'en vont en guerre » (16 ans).
Môtiers, château : fermé jusqu'au 31 janvier.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

OFFRES D'EMPLOIS

Les agences Mazda et Datsun du bas du canton cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

bon vendeur auto

Tél. (038) 24 18 42.

Nous cherchons

concierge à temps partiel

pour assumer la conciergerie d'un immeuble de 25 appartements.
Appartement de 2 pièces, tout confort, à disposition.
Entrée en fonction : 1er mai 1975.
Pour tous renseignements et offres, s'adresser à :
FONDATION D'ÉBAUCHES S.A., fbg de l'Hôpital 1 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 74 01, interne 308.

Fiduciaire G. Faessli & Cie ruelle Dublé 1, à Neuchâtel, engagerait pour le 1er avril 1975 ou date à convenir

employée de bureau qualifiée

sténodactylographe de langue française.
Emploi à la demi-journée, le matin.
Faire offres, avec curriculum vitae et certificats.

Fiduciaire au centre de Neuchâtel engagerait pour le 1er février ou pour date à convenir une

aide de bureau

Travaux simples de comptabilité manuscrite (instruction envisagée) et dactylographie. Trois après-midi par semaine.
Adresser offres écrites à BA 3630 au bureau du journal.

La confiserie R. Nicole, Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour date à convenir

serveuse

Fermé tous les soirs et les dimanches.
Tél. 25 17 70.

Le Restaurant de la Gare, La Neuveville, cherche

un garçon de cuisine

Bon gain, congés réguliers. Nourri, logé.
Tél. (038) 51 23 98.

Gunhardt

engagerait

boulanger

ou

boulanger-pâtissier

Laboratoire moderne. Bon salaire.
Tél. (038) 42 10 26.

Première coiffeuse

(ou coiffeur pour dames) est cherchée dans bon salon au centre de Neuchâtel, pour le 17 février ou date à convenir.
Téléphoner au 25 70 55, heures des repas.

Aide-caviste, Aide-distillateur

seraient engagés tout de suite ou pour date à convenir. Places stables et bien rétribuées.
Distillerie Sydler, Auvernier. Tél. 31 21 62.

Par suite de démission honorable des titulaires,

LA FONDATION DES PERSONNES AGÉES DU VAL-DE-TRAVERS cherche

un couple

pour assumer la direction d'un home de 35 pensionnaires. On demande que les conjoints, ou tout au moins un, soient porteurs d'un diplôme d'infirmier. Eventuellement on engagerait deux

infirmières

diplômées, ayant de l'expérience.

Pour renseignements et postulations, s'adresser à M. Philippe Jéquier, président, rue J.-J. Rousseau No 1, 2114 Fleurier.

Magasin de la ville de Neuchâtel cherche

vendeur ou vendeuse

Si vous aimez la vente, la peinture, le bricolage et que vous souhaitez mettre vos connaissances au service d'une clientèle qui les appréciera beaucoup, nous sommes prêt à vous apprendre une profession exigeante et aux aspects multiples.
Faire offre sous chiffres OT 3714 au bureau du journal.

Médecin cherche **dame**

consciencieuse âgée de 30 à 50 ans, pour s'occuper de l'entretien de son cabinet deux après-midi par semaine.
Adresser offres écrites à DI 3724 au bureau du journal.

Au Rendez-Vous café-glacier cherche

serveuse

Horaire à définir.
Tél. 24 06 54.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FRANCE VOISINE

Plusieurs scieries réduisent leurs horaires

De notre correspondant :

Le marché du bois est marqué actuellement par la stabilité et dans certains cas par la stagnation. Cependant, on ne parle pas pour autant de malaise, bien que la production de la plupart des scieries du Massif jurassien accuse une baisse de 20 à 30 % selon les secteurs. Presque partout des réductions d'horaire ont été imposées. Les industriels scieurs du Jura et du Doubs ont siégé dernièrement à Levier, à la limite des deux départements, pour faire justement le point de la situation.

TROIS CAUSES

Selon eux, cette stabilité est due à trois causes principales. La restriction du crédit tout d'abord qui se manifeste par des retards de paiements importants au niveau de la clientèle et par des difficultés de trésorerie chez les industriels qui ont de la peine à emprunter à des taux d'intérêt élevés. La deuxième raison invoquée par les professionnels du bois tient à la conjoncture particulière du mois de janvier. Chaque année, en cette saison, on observe un ralentissement général. Une troisième raison réside dans le stock important des bois d'importation. On estime qu'il y a aujourd'hui dans les grands ports français près de 2.850.000 m3 de bois en attente, principalement des résineux en provenance de Finlande, de Russie, de Suède et du Canada. Ce volume imposant, absorbé assez bien en temps ordinaire, pèse maintenant sur un marché plutôt difficile. Mais les marchands de bois de la région restent optimistes malgré tout.

PIRE ENCORE...

La situation est beaucoup plus grave en Allemagne et en Suisse particulièrement où les scieries tournent souvent au ralenti. En France, les bois de charpente et de menuiserie se vendent encore régulièrement bien que leurs prix aient baissé quelque peu par rapport à l'année dernière. La situation des feuillus est meilleure. En effet, depuis quelque temps, les industries du papier notamment sont équipées pour traiter aussi les petits bois et plus particulièrement les feuillus. Ainsi le bois de trituration trouve-t-il aujourd'hui un débouché facile. De plus, le hêtre est sur l'heure très recherché. Enfin, si pour les très belles qualités, le bois d'œuvre est plutôt stable, en revanche les qualités secondaires comme les traverses de chemins de fer sont appréciées.

A Levier, les industriels ont parlé également d'un projet de la Fédération nationale du bois en liaison avec l'Institut polytechnique de Nancy. Il s'agirait de chercher à vendre du bois de charpente et de menuiserie sur le marché de de l'Iran où des sociétés françaises doivent réaliser d'importants programmes de construction de maisons et d'immeubles.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

AVIS TARDIFS

PERDU

le 18 janvier, à Neuchâtel,

bracelet-gourmette,

or jaune, souvenir de famille.
Aviser en téléphonant au 61 18 76.

AVIS DIVERS

FAN Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

SOCIETE D'EMULATION

SALLE DE SPECTACLES - COUVET

SAMEDI 1er FÉVRER 1975, A 20 H 15

GRAND CONCERT DE JAZZ « NEW-ORLEANS »

avec l'ancien accompagnateur clarinettiste de Sydney Bechet

CLAUDE LUTER

et l'orchestre suisse **THE NEW RAGTIME BAND** (7 musiciens)
Location : pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13
Prix des places : Fr. 8.— 10.— et 12.—
(réduction de 2.— aux jeunes).

JURA - JURA - JURA

« Jura-Sud autonome » : pour le sud, pour Berne et pour la Confédération, le demi-canton est la meilleure solution

C'est finalement aux Reussilles, sur le territoire de la commune de Tramelan, fief pro-bernois, que les partisans du demi-canton du Jura-Sud, se sont officiellement constitués en mouvement « Jura-Sud autonome ». A cette occasion, une septantaine de délégués des organisations « Jura-Sud autonome » mises en place dans les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville, ont doté leur mouvement d'une structure destinée à lui permettre de déployer une action concertée au niveau de tout le Jura-Sud. M. Pierre-Alain Bassin a été appelé à la présidence du mouvement et d'un comité central de neuf membres, représentatif des trois districts du Sud.

Face à la votation du 16 mars — maintien ou non du Jura-Sud dans le giron bernois — les délégués ont décidé de mener campagne à l'enseigne du « NON » au rattachement à Berne. Ne nourrissant guère d'illusions au sujet de ce scrutin, ils ont proclamé leur volonté de poursuivre la lutte pour l'autonomie du Jura-Sud si celui-ci demeurait bernois.

L'arrivée, deux heures après l'ouverture de leurs assises, d'escouades de « Sangliers » a amené les délégués de Jura-Sud autonome à écourter les débats. Désireux d'éviter tout affrontement, ils ont alors tenu conférence de presse aux Genevez. Le nouveau président et ses collègues du comité central ont tracé à grands traits la politique de leur mouvement :

— Nous sommes convaincus, ont-ils expliqué, que le « Non » du Jura-Sud au canton du Jura le 23 juin dernier doit très largement être interprété comme un « non » au Jura-Nord et non pas comme un « oui » à Berne. Victime d'une sorte d'intoxication nos concitoyens du Jura-Sud se font une image totalement fausse du Jura-Nord. Les partisans de Berne sont parvenus à coups d'arguments fallacieux, à faire croire à une large partie de nos populations, notamment les couches âgées, qu'il y avait toute sorte de dangers à choisir le canton du Jura.

— Nous ne pouvons pas d'emblée faire abstraction de cette réalité. Mais, d'autre part, on sent maintenant, en particulier dans la jeunesse du Sud, de grandes craintes face au maintien de notre région dans le canton de Berne. En fait c'est toute notre identité qui est en jeu.

A tous ceux qui dans le Sud désirent préserver leur identité, leur particularisme, le comité dit : « Prenez maintenant votre destin en mains et créons un demi-canton du Jura-Sud ». C'est la meilleure des solutions, pour le Sud, qui sera maître chez lui, et pour Berne, qui n'aura pas à affronter une nouvelle vague séparatiste. Pour la Confédération, enfin, qui assistera à la solution définitive de la question jurassienne et pour le Jura tout entier qui ne connaîtra point un éclatement absolu.

PRÊT POUR UN LONG COMBAT

Jura-Sud autonome poursuit :

— Malheureusement, la procédure plébiscitaire actuelle nous empêche de nous prononcer immédiatement sur la création du demi-canton du Jura-Sud. Dès lors, nous considérons le 16 mars prochain comme une étape. Ou bien le Sud bascule vers le Jura et la porte s'ouvrira largement sur la réalisation de nos vœux, ou bien il choisit, en tout ou partie, le camp bernois et il s'agira pour nous d'entreprendre une lutte de longue haleine. Mais nous avons déjà une arme politique : notre initiative pour un demi-canton du Jura-Sud, déposée fin octobre à la chancellerie bernoise et dont Berne devra s'occuper. Et, surtout, nous avons pour nous notre jeunesse — la moyenne d'âge du comité est inférieure à 35 ans — et celle des vallées du Sud. Nous sommes prêts pour un long combat politique. Avec la délégation fédérale qui nous a reçu l'autre jour, nous savons que nous avons l'avenir devant nous.

Voilà, brièvement reproduit, le discours des dirigeants de « Jura-Sud autonome », des dirigeants qui, on l'a vu, envisagent avec sérénité, la poursuite de leur action politique.

Résolution : la doctrine en deux mots

La résolution votée par l'assemblée des délégués contient, en formules lapidaires, toute la doctrine de Jura-Sud autonome :

« 1. Les constatations :

— Le 23 juin 1974, un canton du Jura a été créé.

— Les trois districts du sud se sont promoncé contrairement à la majorité.

— La procédure en cours provoque d'inquiétantes dissenssions.

2. Les conséquences :

— Les Jurassiens du sud ne représentent plus que 6 % de la population du canton de Berne.

— Cette minorité n'aura qu'un poids politique dérisoire dans les décisions cantonales.

— La paix dans le Jura-Sud est gravement compromise en raison des affrontements entre les tenants de l'ancien et du nouveau canton.

— La création d'un demi-canton du Jura-Sud est la seule solution qui puisse sauvegarder les intérêts de la minorité francophone.

3. Les décisions :

— Jura-Sud autonome mettra tout en œuvre pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud.

— Jura-Sud autonome lance un pressant appel aux citoyens des trois districts du Sud pour qu'ils choisissent la voie qui leur permet de gérer eux-mêmes leurs affaires.

— Jura-Sud autonome prie instamment le Conseil fédéral de soutenir la seule solution susceptible de rétablir la paix, ainsi que cela a déjà été fait dans notre Confédération. »

LE COMITÉ

Le comité central de Jura-Sud autonome comprend les sept personnes suivantes : président : M. Pierre-Alain Bassin, (Saint-Imier) ; secrétaire-général : M. Jacques Hirt, (La Neuveville) ; chargé de presse : M. Alain Gagnebin (La Neuveville) ; caissier : M. Willy Steiner (Tavannes) et les présidents des mouvements de district : MM. Etienne Buèche (Saint-Imier) pour Courtelary, Denis Frey (Court) pour Moutier et Jean-Daniel Pellaton (La Neuveville).

Le groupement des industriels du Jura-Sud fera campagne pour le « oui »

Dans un communiqué publié ce week-end, le Groupement des industriels du Jura-Sud annonce qu'il a siégé à Tavannes le 24 janvier. Il est rappelé qu'il comprend sept membres des districts de Courtelary et de Moutier et deux du district de La Neuveville. Les principales branches industrielles et bon nombre des grandes entreprises de la région y sont représentées. Le Groupement des industriels du Jura-Sud, qui a reçu un grand nombre d'adhésions, est le porte-parole autorisé de l'industrie des trois districts.

Il est décidé à lutter avec énergie pour le maintien du Jura-Sud dans le canton de Berne, seule solution qui préserve les intérêts et les chances économiques de la région ainsi que l'a montré le professeur François Schaller. Le Groupement des industriels du Jura-Sud interviendra activement dans la campagne du blébiscite, en invitant les citoyens à se prononcer pour le OUI le 16 mars. Le comité a défini la forme et les modalités de sa participation à la campagne.

Il est entendu en outre qu'après le plébiscite, le Groupement se constituera en Association pour l'expansion économique du Jura bernois. Il prendra en temps opportun tous les contacts nécessaires à cet effet.

LA HEUTTE

Chaux-de-Fonnier indemne

Samedi, vers 15 h 30, une voiture conduite par un Chaux-de-Fonnier a dérapé sur la chaussée mouillée dans le fameux virage des Bonnes-Fontaines, à La Heutte. La voiture a dévalé un talus et s'est arrêtée une quinzaine de mètres plus bas. Le conducteur n'a pas été blessé.

SAINT-IMIER

Prix d'encouragement à un jeune auteur

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens a décerné un prix d'encouragement de 500 fr. à M. Thierry Meyrat, de Saint-Imier, pour un ensemble de proses poétiques intitulé « Détours ». Les qualités d'un autre manuscrit, « La forêt en herbe » de M. Fernand Erard, de Delémont, ont également retenu l'attention du jury. Ce concours s'adressait à de jeunes auteurs n'ayant encore publié aucune de leurs œuvres.

SORVILIER

Assemblée municipale

(c) Présidée par Jean Romy, l'assemblée municipale de Sorvilier s'est tenue en présence de 32 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal et le budget ont été acceptés. Le taux d'impôts reste à 2,2 %. M. Faivre, urbaniste a fait un exposé sur l'aménagement du territoire de la commune et onze nouveaux citoyens ont été fêtés.

FRIBOURG

Disparition d'un jeune Glânois

(c) Un jeune ouvrier de Villaz-Saint-Pierre, M. Gabriel Chammartin, âgé de près de 20 ans, fils de Jean-Marie, a disparu depuis vendredi soir. Son cyclomoteur a été retrouvé près du barrage de Rossens. Le jeune homme aurait été aperçu sur le barrage. Voici son signalement : 172 cm., corpulence moyenne, cheveux châtains foncés, manteau de laine gris chiné, chandail violet, pantalons de velours noir. Ces derniers temps, il était dépressif. Tout renseignement doit être communiqué à la police de sûreté, tél. (037) 21 11 11 ou au poste de police le plus proche.

Pour des travaux routiers urgents

(c) Le 8 décembre 1974, le peuple fribourgeois a bloqué le programme d'aménagement routier. Le montant de 12,1 millions, soldé d'un crédit de 41,7 millions, est ainsi gelé. En attendant le mois de mai, qui verra le Conseil d'Etat demander au Grand conseil un nouveau crédit, des travaux ne peuvent être repoussés. Il s'agit des traversées de Planfayon (40.000 fr.), de Charmey (32.000 fr.) et de Châtel-Saint-Denis (75.000 fr.), du carrefour du Bry (13.000 fr.), de l'évitement de Chiètres (85.000 fr.), de l'évitement de Domdidier-Dompierre (100.000 fr.). De plus, un montant de 55.000 fr. est à engager pour le recensement fédéral et cantonal 1975.

Au total, 400.000 fr. seront donc demandés au Grand conseil lors de la session qui s'ouvrira le 4 février.

MORAT

Caravane en feu

Hier, vers 17 h., une caravane appartenant à des nomades a été détruite par le feu au Loewenberg, près de Morat. Les dégâts sont estimés à environ 15.000 francs.

Quatre blessés dans la Broye

(c) Dimanche, vers 14 h 30, un automobiliste de Domdidier circulait d'Avenches à son domicile. Entre ces localités, dans un virage à gauche, une inattention lui fit perdre la maîtrise de la voiture qui fit deux tonneaux avant de s'immobiliser au bas d'un talus. Le conducteur et les trois passagers ont été légèrement blessés. Dégâts : 5.000 francs.

VAUD

L'Association pour un musée du Vieil-Avenches ne s'endort pas

De notre correspondant :

L'Association pour un musée du Vieil-Avenches et de la naissance de l'aviation en Suisse (AMVANAS), a tenu son assemblée générale samedi après-midi, à Avenches, sous la présidence de M. Henry Sarraz. Celui-ci a salué la présence de Mme René Grandjean, veuve du célèbre aviateur, constructeur et inventeur, de MM. Jean Pidoux, préfet du district, Jean-Samuel Loup, sous-préfet, Arthur Baumann, syndic de Cudrefin. Une minute de silence a été observée en hommage aux membres disparus. Après la lecture du procès-verbal, par le secrétaire, M. Pierre de Sybourg, le président a rappelé l'activité de l'année écoulée. L'Association a reçu des dons importants, notamment de la « Marche romaine » (1200 fr.), de la Société vaudoise d'entraide sociale en faveur des musées régionaux (1000 fr.) et de la Société de développement d'Avenches (300 fr.). Les milieux hippiques de Suisse sont préoccupés par l'idée de conserver de précieux souvenirs, risquant de se perdre définitivement. Ils seraient favorables à la possibilité de les conserver, à Avenches, siège du haras fédéral. Le comité de l'AMVANAS étudie présentement cette nouvelle prespective. La municipalité d'Avenches a promis les locaux nécessaires à l'installation du futur musée du Vieil-Avenches et de l'aviation et l'on espère arriver bientôt à une solution satisfaisante. Les locaux désaffectés du château, sur lesquels le comité comptait, ne sont plus libres pour le moment. On envisage alors d'utiliser la vieille tour de Benneville, dont les quatre étages pourraient être aménagés en musée.

M. Jacky Ginggen, vice-président, a ensuite donné connaissance de la liste des objets reçus en 1974. Puis Mme Albert Hediguer, trésorière, a présenté les comptes favorables de l'exercice écoulé, qui ont laissé un bénéfice de 4623 fr. 60. La fortune de l'association se monte au 31 décembre 1974, à 17 904 fr. 85. Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs, présenté par M. Marcel Chuard, ont été approuvés. Le comité a également été réélu par acclamation pour une période de deux ans, et M. Henri Martin, de Lausanne, proclamé membre d'honneur.

A l'issue de la partie administrative, M. Jean-Pierre Chuard, journaliste à Lausanne, a captivé l'auditoire en parlant de « La vie mouvementée du pasteur avenchois Daniel-Abraham Chuard (1764--1827) ». C'est après de longues recherches que le conférencier a pu reconstituer, d'après des documents authentiques, les aventures extraordinaires de ce pasteur vaudois jeté dans les remous de la Révolution française, puis de la Révolution vaudoise de 1798, l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire du pays de Vaud.

Inauguration des nouvelles orgues de l'église paroissiale de Curtilles

La paroisse de Curtilles - Lucens - Chésalles inaugurait hier les nouvelles orgues de l'église paroissiale de Curtilles (ancienne église des évêques de Lausanne depuis le IXe siècle). Le nouvel instrument, dû à M. Jean-Marc Dumas de Romont, comprend 13 jeux réels, plus deux jeux par extension.

La journée a commencé le matin par le culte de dédicace, avec comme officiants les pasteurs William-André Berruex (Lucens) et Pierre Guex (Chésalles), qui s'est déroulé avec la participation du pasteur Jean Stooss (Aubonne) à l'orgue et de Mary-Claude Krieger et Christine Gasser, qui ont interprété le « Magnificat », de Bernard Reichel, et un air de Mendelssohn. Au début de la cérémonie, M. Daniel Buffat, au nom du Conseil de paroisse, a souhaité la bienvenue. Puis, il a remis la clé de l'orgue à une fillette, qui l'a confiée à l'organiste.

L'après-midi, l'église était archi-comble pour le concert d'inauguration donné par André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, avec le concours de Mlle Christine Carrel, soprano, du chœur mixte et du « Petit chœur du Soleil », de Lucens, dirigés par M. Daniel Buffat, et de M. Jean-Marc Dumas pour la présentation de l'instrument, en collaboration avec M. Luy. Le programme comprenait des œuvres de Jacques Boyvin, Johann-Gottfried Walther (1684-1748), G.-F. Haendel (1685-1759), Johannes Brahms, Gabriel Faure, Gaston Litaize, Jehan Alain et J.-S. Bach. De ce dernier compositeur, le chœur mixte a chanté, accompagné à l'orgue par André Luy, le choral de la cantate 147, tandis que le « Petit chœur du Soleil » interprétait la partita sur le choral « Jesu, meine Freude », de Walther. La « Toccata et fugue en ré mineur », de Bach, admirablement interprétée par André Luy en fin de concert, a permis au bel instrument construit par Jean-Marc Dumas, de montrer toutes ses possibilités.

Au cours de la réception qui s'est déroulée ensuite à la grande salle de Lucens, des discours ont été prononcés par le pasteur Charles Gaillard (Dompierre), délégué du bureau du Conseil du 6me arrondissement ecclésiastique par le préfet Charles Guignard, et par M. Philippe Desmeules, au nom de la Municipalité de Lucens.

YVERDON

Camps de ski

(c) Les camps de ski des écoles d'Yverdon ont débuté le 6 janvier et se poursuivront jusqu'au 7 mars. Les écoles primaires iront à Mauborget, les classes du collège soit aux Rasses, soit dans des stations valaisannes.

Collision

(c) Samedi, vers 19 h 40, une voiture voulait s'engager en marche arrière dans une propriété, rue de Neuchâtel. Ne pouvant faire la manœuvre en une seule fois, le conducteur repartit en avant et sa voiture heurta une auto qui circulait en direction du centre. Sous l'effet du choc, une des deux voitures fut projetée contre un arbre. Importants dégâts.

GRANDVAL

Soirée de la fanfare

(c) C'est samedi soir que la fanfare de Grandval, sous la baguette de M. Roger Visard, a donné un concert à la salle de gymnastique. Les musiciens ont interprété neuf morceaux et la partie musicale a été suivie d'une partie théâtrale très applaudie.

MOUTIER

Anniversaire des accordéonistes

(c) Samedi soir, le Club-mixte des accordéonistes de Moutier, a fêté son 40me anniversaire. Au programme, un concert à l'école Chantemerle, avec la participation du club, un prestidigitateur et le Chœur des jeunes filles de l'école secondaire. On a entendu également le message du président du club, M. Christe et du président de l'Association jurassienne, M. Grossenbacher.

BIENNE

Un « non » catégorique au budget 1975

Comment parviendra-t-on à trouver les 14 millions ?

Le budget 1975, soumis au souverain biennois ce week-end, a été repoussé dans une proportion de 2 contre un. C'est par 5124 « non » contre 2669 « oui » que les Biennois ont refusé l'augmentation des impôts (deux dixièmes), l'élévation maximale de la taxe immobilière ainsi que les massives augmentations des tarifs du gaz, de l'eau et de l'électricité. La participation au vote était de 22,2 %.

Le budget qui avait été soumis à la votation populaire était honnête. Au cours d'une première opération de rabotage, on avait « économisé » 3,5 millions de francs, les réserves avaient fondu. On pourrait presque dire qu'il ne lui restait que la peau et les os. Concrètement, le refus du budget pose un problème difficile : trouver 14 millions de francs !

Comment en est-on arrivé à un refus aussi catégorique ? D'une part, la situation économique inflationniste loin d'être rassurante et l'insécurité du travail, dans une région dépendant de l'industrie horlogère, ont fait naître le spectre du chômage. Les augmentations des denrées de première nécessité, l'élévation du taux hypothécaire qui fait grimper en flèche les loyers, sont des sources de méconotentement, que l'on retrouve-ailleurs. Il y a pourtant des motifs de mécontentement spécifiquement biennois. La confiance des Biennois dans leur gouvernement a été ces dernières années mise à rude épreuve. Ainsi que le constatait un conseiller, dimanche, à la lecture du résultat du vote, « le spectre du Palais des congrès continue à planer sur la ville ». Ce fut aussi toute une série de projets de prestige, pour le paiement desquels, le gouvernement n'a pas hésité à encourager une politique d'endettement. Parallèlement, la situation de Bienne, métropole d'une région, se détériore à vue d'œil. On assiste à un véritable exode de la population dans les communes avoisinantes, le centre de la ville étant accaparé par le commerce. Certaines de ces communes, qui attirent une population aisée, ont des quotités d'impôts très basses par rapport à Bienne. Leurs habitants toutefois profitent de toute l'infrastructure (services sociaux, transports publics, culture, etc...) comme la « grande ville » sans avoir pour autant à contribuer à ces frais.

Or, bien que le mot de régionalisation soit sur toutes les bouches à quelques semaines du plébiscite dans le Jura-Sud, le gouvernement n'a pas réussi à mettre sur pied une entente régionale sur la question des contributions financières de la part des communes-satellites. La seule réalisation faite dans ce secteur reste la MURA (Station d'incinération des ordures) et l'on connaît le fiasco financier qu'elle représente pour Bienne, qui paie 85 % des frais sans avoir pour autant force de décision !

LE PLUS GRAVE

Mais le plus grave dans ce résultat du week-end, c'est le manque d'intérêt des Biennois pour la vie publique ; 22,2 % de participation cela veut dire qu'un Biennois sur cinq se sent visé, les autres restant indifférents. Ce résultat est également un signe du manque de confiance à l'égard des autorités ; c'est le reflet d'une sorte de résignation : « Ils font de toute façon ce qu'ils veulent » ; c'est aussi et surtout la conséquence d'une information uniforme et insuffisante au niveau de la presse locale.

Ce manque de confiance envers l'autorité s'est aussi manifesté au niveau des partis. Bien que la plupart aient recommandé le « oui », aucun n'a eu le feu sacré pour mener une campagne en faveur du budget.

Relevons toutefois, pour n'être pas trop pessimiste que les citoyens ont été appelés aux urnes pour un seul objet et qu'il n'y avait pas de votation fédérale susceptible d'encourager le civisme des Biennois.

Marlyse ETIENNE

Interruption de la grossesse

(c) Le groupe de travail biennois de l'Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement a réalisé un film documentaire, basé sur le témoignage de femmes suisses, issues de milieux sociaux différents et dont le seul point commun est d'avoir avorté. Ce film a été enregistré en vidéo et pourra ainsi être présenté à de petits groupes de personnes par le truchement de téléviseurs, dans des salles de restaurants, classes d'école, locaux de réunion... etc. C'est le cinéaste biennois Jean-Daniel Bloesch qui a réalisé gracieusement ce travail. Les appareils techniques ont été prêtés par un autre Biennois, tandis qu'une collecte de fonds permettait de réunir près de 2500 francs.

Enfant renversé

Samedi, vers 11 h 25, un enfant de 8 ans a été renversé par une voiture à la sortie d'Orpond, sur la route cantonale. L'enfant souffre de blessures à la tête et probablement d'une jambe cassée.

COMMUNIQUÉ

L'Italie sur votre table à l'Ermitage...

Le restaurant de l'Ermitage, rue Molz, propose aux gourmets biennois, un mois des spécialités italiennes. Ces « mois culinaires » sont devenus traditions à l'Ermitage qui, l'année dernière, avait proposé « les délices du lac de Bienne » et, à tour de rôle, des spécialités de pays voisins. Durant un mois, on pourra donc choisir les osso-bucco de porc, la polenta préparée selon la recette de grand-mère, les saucisses à rôtir spéciales (50 centimètres de long), accompagnées d'un plat de lentilles, des spaghetti à toutes les sauces (8 sortes) et pour terminer, le gorgonzola « doppia panna » servi avec des figues. On arrosera le tout d'un Lambrusco amabile auquel le palais le plus privilégié ne saura résister.

Les repas chauds sont servis jusqu'à l'heure de fermeture du restaurant, car c'est le patron et sa femme qui les préparent.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une société Internationale de taille moyenne, à Genève. Par la suite du développement rapide de notre chiffre d'affaires, notre service d'administration des ventes cherche un collaborateur pour son département

ORDER PROCESSING

Vous êtes un jeune homme âgé de 20 à 25 ans.

Vous avez acquis quelques années d'expérience de correspondance commerciale dans une société internationale comme order processing clerk, ou dans une société de transports internationaux. Vous êtes de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.

Vous désirez vous spécialiser dans l'administration des ventes, et vous cherchez un poste qui vous permette de travailler avec autonomie.

Vous recherchez la responsabilité et vous préférez travailler avec une petite équipe jeune et dynamique.

Si cette offre vous intéresse, veuillez téléphoner au (022) 36 43 50, poste interne 36, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures.

L'HOPITAL D'AIGLE
cherche à s'assurer la collaboration d'une

LABORANTINE MÉDICALE

(hématologie, chimie).

Ambiance de travail agréable. Self-service. Semaine de 5 jours. Horaire et rètribution selon les normes cantonales.

Adresser offres détaillées à la Direction de l'Hôpital, 1860 Aigle.
Tél. (025) 2 15 15.

Nous cherchons, pour la visite des garages et branches annexes dans les cantons de Genève, une partie du canton de Vaud, Neuchâtel, Jura Bernois et le Valais de langue allemande, un

REPRÉSENTANT

expérimenté et dynamique parlant le français et l'allemand.

NOUS OFFRONS :
— un programme de vente varié (pneus, batteries, huile, accessoires d'automobiles)
— une mise au courant consciencieuse (connaissances de la branche cependant indispensables)
— un poste indépendant
— une voiture

Si vous habitez à Neuchâtel, Yverdon, Cossonay, Morges ou alentours, que vous ne craignez pas un travail exigeant, et si vous possédez une formation professionnelle, écrivez sous chiffres FK 3726 au bureau du journal.

Nous engageons un

COMMISSIONNAIRE

consciencieux pour la distribution du courrier interne dans nos différents bureaux, la réception et l'expédition du courrier postal.

Cette activité permet de travailler de façon indépendante, en revanche elle requiert une bonne mémoire et de la précision.

Vous trouverez chez nous un emploi stable et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à M. P. Buol du Service du personnel.
Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Genève: un grand magasin détruit par le feu

Plus de 320 hommes furent ainsi à pied d'œuvre, et la totalité du matériel d'intervention du poste permanent engagé dans la bataille. A 1 heure, l'incendie s'étendait de plus belle, alimenté par les produits en matières plastiques et les revêtements synthétiques. C'était déjà l'enfer, a expliqué un pompier épuisé.

A 2 heures, arrivèrent sur place des matériaux et des appareils de protection contre le gaz de longue durée. Peu avant 3 heures, les pompiers, pris de vitesse par la progression des flammes, durent assister, impuissants, à l'embrasement général du « Grand Passage ».

La toiture ayant éclaté, un appel d'air, par cette ouverture béante, développa le brasier. Tout le toit du magasin brûla.

A 3 h 15, les sauveteurs engagèrent la nacelle avec lance-canon formant ainsi un rideau d'eau pour protéger les immeubles voisins, notamment la caisse hypothécaire et la pharmacie principale. Les hommes luttant au quatrième étage durent se replier sous l'effet de la chaleur. Même les combinaisons d'amiante n'y résistaient pas...

A 4 h, 24 lances étaient en action, ainsi que les lances-poudre. 500 bouteilles pour alimenter les appareils respiratoires étaient sur place, remplies par des compresseurs qu'il fallut acheminer sur le lieu du sinistre.

A 4 h 30, les postes de soudure explosèrent au cinquième étage. Le sinistre fit rage, au sixième étage, jusqu'à 8 heures environ. Le feu reprit après une accalmie vers 10 h 30, toujours dans la partie supérieure de l'immeuble.

A midi, 70 sapeurs étaient « de piquet » à l'intérieur du bâtiment.

Le rapport du commandant Deslederrier ajoute : « A partir du deuxième étage où a éclaté le sinistre, tous les niveaux supérieurs ont été détruits par le feu. Les étages inférieurs (le premier et le rez-de-chaussée) n'ont été qu'endommagés par l'eau ». Ajoutons qu'ils ont aussi beaucoup souffert de la fumée et que les marchandises qu'ils contenaient, bien que bâchées, seront en grande partie impropres à la vente.

COINCIDENCES (?) TROUBLANTES...

Il est évidemment trop tôt pour prétendre indiquer avec précision l'origine de ce sinistre catastrophique. Les investigations sont bien difficiles à conduire dans ce qui reste du magasin. Ce que l'on sait, par contre, c'est que le feu a pris au deuxième étage, près de l'escalier mécanique. De là, il s'est propagé avec une rapidité foudroyante.

Ce qui étonne, et inquiète, c'est qu'en 1972, un incendie avait également éclaté au Grand Passage, au même endroit (deuxième étage près de l'escalier roulant), à peu près au même moment, soit à 1 h du matin, au cours d'une nuit de samedi à dimanche... La coïncidence est évidemment plus que troublante.

L'hypothèse du court-circuit (celle que l'on invoque quand on ne trouve pas autre chose, reconnaît le commandant des pompiers) ne semble guère devoir être retenue par les enquêteurs. Par ailleurs, on ne voit guère à quelle autre cause accidentelle pourrait être attribué ce sinistre.

Reste alors l'hypothèse d'un acte de malveillance, mais comment aurait-il pu être commis, puisque le magasin avait fermé ses portes depuis près de 7 heures quand le feu a éclaté. On se prend à penser à la possibilité qu'un criminel ait déposé un engin incendiaire à retardement. C'est une éventualité qui ne peut hélas être exclue.

En tout état de cause, il faut attendre que les experts aient examiné ce qui reste du grand magasin pour tirer des conclusions... qui ne seront sans doute que provisoires.

LE PERSONNEL N'EN PATIRA PAS

Sur un effectif global d'environ 1400 personnes, le Grand Passage occupait 900 employés dans le magasin sinistré. Ils seront utilisés pour les travaux de déblayage, dès que les services de sécurité autoriseront le retour dans les locaux sinistrés.

Tout le personnel a été convoqué pour lundi matin à Carouge où le Grand Passage possède son principal dépôt. On avisera alors.

On sait que les vendeuses seront réparties dans les succursales du Grand Passage, à Chêne-Bourg, à Nyon et à Balexert, éventuellement dans de nouveaux locaux... qui restent à trouver.

Le personnel est globalement assuré contre le chômage. Ajoutons que tous les bureaux administratifs du Grand Passage (situés au sixième étage) ont été anéantis. Il ne reste plus rien de la comptabilité, des ordinateurs qui venaient d'y être installés, des services de livraison.

C'est la catastrophe au plein sens du terme.

R. T.

SUITE Drame à Genève

Tout allait bien pour le jeune couple qui devait se marier prochainement. Ils s'étaient connus dans un centre de jeunesse.

Samedi soir, l'intéressé invita un de ses amis, du même âge, à venir à la maison pour admirer son « artillerie ». L'ami apporta lui-même un pistolet.

Le déménageur exhiba le sien, en expliquant qu'il l'avait reçu le matin même en cadeau, à la suite d'un achat tout à fait légal, fait dans les règles, donc déclaré à la police.

La jeune fille était elle aussi, férue d'armes de ce genre. Elle allait fréquemment faire du tir, à la campagne avec son fiancé.

Les deux jeunes garçons manipulèrent donc leurs « joujoux » tandis que leur compagne, assoupie, reposait sur un canapé et que la maman vaquait à d'autres occupations.

C'est alors que germa chez le jeune homme la mauvaise idée de « faire une farce ». Il décharga l'arme (un 38 spécial, de calibre 9 mm.) ou du moins crut l'avoir déchargée.

HÉLAS !

En fait une balle était restée dans le barillet et quand le garçon appuya sur la gachette, avec le dessein de faire simplement cliqueter le revolver à l'oreille de son amie, mais en visant la tête de celle-ci (c'est là que le drame prend toute sa stupidité) le projectile partit...

La malheureuse fut tuée net d'une balle en plein crâne. Elle mourut dans les secondes qui suivirent...

On imagine le désarroi de l'auteur de cet homicide involontaire. C'est l'ami qui prévint la police, d'une voix étranglée par l'émotion.

Le coupable a été inculpé et arrêté. La victime, Vaudoise, travaillait comme décoratrice à Genève. La police de sûreté n'a pas révélé les identités des protagonistes de cette tragédie.

R.T.

Loterie à numéros - Tirage du 25 janvier

Numéros sortis : 4, 15, 16, 18, 20, 37

Numéro complémentaire : 9

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
45 x	38 x	42 x	43 x	41 x	37 x	40 x	43 x	45 x	38 x
11	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
50 x	44 x	25 x	30 x	39 x	28 x	23 x	46 x	38 x	37 x
21	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**
34 x	40 x	30 x	40 x	28 x	48 x	39 x	38 x	32 x	45 x
31	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
35 x	34 x	32 x	37 x	35 x	35 x	31 x	36 x	37 x	53 x

Somme totale attribuée aux gagnants : 2.021.192 francs

SUITE Directeurs cantonaux des finances

« C'est avec la plus grande fermeté, notent M. Loretan et le secrétaire de la conférence, M. Stucky, que nous devons rejeter la réduction de la part des cantons aux recettes de la Confédération, soit 200 millions. Les cantons ne reconnaissent pas le droit d'urgence auquel on recourt... Il n'est pas concevable de réduire purement et simplement des recettes qui sont à la libre disposition des cantons, qui trouvent leur fondement dans la constitution fédérale et proviennent de la substance fiscale propre aux cantons. Une telle mesure va à l'encontre des efforts tentés en vue de ménager cette substance fiscale destinée aux cantons. »

La lettre adressée à M. Chevallaz note que la réduction de la part des cantons à l'impôt sur le chiffre d'affaires telle qu'elle est proposée est tout aussi incompréhensible pour les cantons. L'argumentation n'est pas convaincante.

REGRETS

M. Loretan fait remarquer, d'autre part, que la plus grande partie des économies que la Confédération entend réaliser sur les subventions (400 millions de francs) concernent les subsides de la Confédération aux cantons et aux communes. Une telle disposition constitue un empiétement intolérable sur les compétences cantonales.

Après avoir évoqué le problème posé par l'augmentation des cotisations pour l'AVS, l'AI et l'A.P.G. (540 millions) et manifesté des réticences, le document expose diverses possibilités pouvant compenser les moins-values pouvant résulter de la requête des cantons. Il s'agit notamment de la mise en vigueur avancée de l'augmentation prévue de l'impôt sur le chiffre d'affaire, la renonciation au subventionnement par la Confédération des « homes » pour vieillards, et une pratique restrictive dans l'application de clauses comportant un effet rétroactif dans le domaine des subventions fédérales.

En conclusion, les cantons regrettent surtout qu'il n'ait pas été possible d'avoir en temps voulu une discussion sur le principe des mesures prévues par le Conseil fédéral et les graves répercussions qu'elles comportent et regrettent également que l'on ait tendance, pour réaliser des économies, de reporter certaines charges tout simplement sur le dos des cantons.

M. P.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO

BERNE (ATS). — La commission nationale suisse pour l'UNESCO, réunie vendredi en assemblée générale extraordinaire à Berne, a reçu une large information sur les controverses qui ont agité la dernière conférence générale de l'UNESCO à Paris et notamment sur les résolutions qui y ont été votées à l'encontre d'Israël. A cette occasion, la commission a publié dimanche le communiqué officiel suivant :

« La commission nationale suisse pour l'UNESCO déplore un certain nombre de décisions prises par la conférence, en particulier celles qui touchent un Etat membre de l'organisation. Il lui est apparu que loin de favoriser une meilleure compréhension et une plus grande confiance internationales, elles sont de nature à détourner l'organisation de sa mission véritable qui est le maintien de la paix par la coopération entre les peuples dans les domaines de l'éducation de la science et de la culture.

La commission exprime unanimement le vœu que l'UNESCO retrouve, dans un avenir proche, sa vocation spécifique, dans le respect des valeurs qui ont inspiré ses fondateurs.

La commission en appelle au Conseil fédéral pour qu'il fasse tout ce qui peut dépendre de lui afin que la Suisse soit en mesure de contribuer à maintenir l'UNESCO dans l'esprit de sa charte.

Enfin, la commission réaffirme la conviction de ses membres que l'intérêt national et l'intérêt de la paix en général exigent que la Confédération suisse poursuive une politique de collaboration active avec les organisations spécialisées des Nations unies. La construction de la paix demande du temps et la commission nationale ne se laissera pas arrêter par les difficultés actuelles dans ses efforts de coopération ».

La grippe en Suisse

BERNE (ATS). — Six mille quatre cent quatre-vingt-sept cas d'affections d'allure grippale ont été signalées à l'Office fédéral de l'hygiène publique durant les trois premières semaines de cette année. Durant la même période de l'année précédente il n'y en avait que 150 et en 1973, 8313.

Le nombre d'affections signalées durant la troisième semaine du mois de janvier a passé de 2243 à 2967 par rapport à la semaine précédente.

La campagne « Pain pour le prochain » a rapporté 11,2 millions de francs au cours de l'année dernière. Cette somme a permis de financer 170 projets de développement dans plus de 50 pays du tiers monde.

M. Ernst Studer, ingénieur et entrepreneur diplômé, de Berthoud, conseiller national de 1943 à 1963, est décédé samedi à l'âge de 79 ans, dans un hôpital bernois, à la suite d'une longue maladie. Il était né à Nidau (BE), et bourgeois de Gondiswil.

SUITE « Amis du vin » en Valais

« Le problème est grave, a déclaré par exemple le président. Le vin, cet ami de tous les jours pour beaucoup, est devenu un luxe. On n'arrive plus à le suivre. Il n'est pas normal que dans un pays de vignoble comme chez nous on trouve le déci, le simple verre, à 1 fr. 40 et qu'il faille payer le litre 13 fr. 20. Ce même vin est livré dans les caves mêmes des restaurants à 5 fr. 60 le litre. Chez nous, la bouteille de Fendant se vend 17 fr. 50 et la bouteille de Dôle 18 fr. 50 alors que ces vins ont été vendus respectivement 6 fr. 50 et 7 fr. 50 la bouteille. La marge est vraiment trop lourde. Est-il vraiment plus coûteux d'acheminer une bouteille de la cave à la table du client que de cultiver durant toute l'année la vigne, d'encaver la vendange, d'élever le vin jusqu'à sa maturité, d'assurer les achats du verre, bouchon, étiquette, etc..., de le mettre en bouteille et de le livrer jusque dans la cave du restaurateur ? Vraiment je n'arrive pas à comprendre. »

RAISON GARDER

Et le président Savioz fortement applaudi par l'assemblée réunie dans une salle archi-comble d'enchaîner : « Le commerce court le risque de la mévente parce qu'au bout de la chaîne de distribution on n'a pas su garder raison... Erreur il y a eu de la part de certains. La Société des cafetiers et restaurateurs a fait un mauvais calcul quand, en 1972, avec l'introduction du service compris, elle a augmenté de 2 fr. le prix du litre alors que le commerce l'avait majoré de 60 centimes. Cette hausse n'a pas été digérée par le consommateur. Le nœud du problème est là. Ce nœud tenace risque d'étrangler des personnes, voire des professions ».

Le président des « Amis du vin » termina en demandant aux cafetiers de revoir la politique des prix. Il s'étonna de l'attitude de ceux qui profitent de la situation pour mettre en évidence les prix réduits des vins étrangers alors que l'économie du pays est essoufflée. « Cette façon de faire, dit M. Savioz, est à la limite de la provocation ».

Au cours de cette assemblée prit également la parole M. Jean Actis, directeur de Provins et président de la Fédération romande des vignerons, qui éclaira le problème d'une lumière intéressante en souhaitant voir les responsables de la situation se remettre à table pour modifier au besoin la fameuse formule des marges calculées en pourcentage, modification qui apporterait un remède au mal.

Manuel FRANCE

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE

cherche,

pour le NORD VAUDOIS, le CANTON DE NEUCHATEL et le JURA,

un CONSEILLER EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

chargé d'étendre le portefeuille des assurances collectives dans ce rayon.

Nous souhaitons engager un représentant dynamique et plein d'entregent, ouvert aux problèmes économiques et sociaux, capable après une formation approfondie de conseiller judicieusement entreprises et institutions de prévoyance. Bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons une rémunération des plus intéressantes, des prestations sociales exemplaires ainsi que le remboursement des frais.

Veuillez adresser vos offres sous chiffres DO 3-992.681 à Publicitas, 4001 Bâle.

Compagnie pétrolière cherche

COUPLE DE GÉRANTS OU RETRAITÉS

pour reprise en gérance, libre d'une station-service avec kiosque et appartement, région frontière Les Verrières.

Entrée en fonction : 1er mars 1975 ou à convenir.

Conditions de location très avantageuses.

Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références, sous chiffres OFA 4430 GC, Orell Fussli Publicité S.A., 1211 Genève 2.

INTERFOOD

cherche, pour début mars ou date à convenir,

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Notre future collaboratrice se verra confier un travail intéressant et varié dans un cadre jeune et dynamique.

Nous offrons en outre des conditions sociales d'avant-garde ainsi que l'horaire libre dans les limites de la réglementation interne.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de soumettre leurs offres, en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photo, et en indiquant prétentions de salaire, date d'entrée souhaitée, à :

Direction INTERFOOD S.A., Services techniques, 2003 NEUCHATEL. Tél. 25 61 01.

L'HOPITAL DE SAINT-LOUP (situé à 20 km de Lausanne) cherche :

un chef assistant technique en radiologie

un (e) physiothérapeute

infirmières en soins généraux

et pour son service de soins intensifs

infirmières qualifiées

ou partiellement formées en soins intensifs ou s'y intéressant.

— Excellentes conditions de travail.
— Semaine de 5 jours.
— Chambre ou studio à disposition.
— Restaurant libre service.

ENTRÉE : tout de suite ou à convenir.

N'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous écrire à l'hôpital de Saint-Loup, bureau du personnel. 1349 POMPAPLES. Tél. (021) 87 76 21 (interne 612).

La Fanfare municipale de la Neuveville cherche, pour entrée immédiate,

UN DIRECTEUR

Dernier délai d'inscription jusqu'au 28 février.

Adresser offres à : Fanfare municipale, 2520 La Neuveville.

Nous cherchons pour entrée immédiate une

vendeuse

ayant formation, présentant bien, connaissant si possible une deuxième langue. Congé samedi après-midi et lundi matin.

Se présenter à : Bijouterie Pfaff, place Pury 7, Neuchâtel. Tél. 25 15 81.

APPRENTISSAGES

Jeune homme désirant faire le métier de

tôlier en carrosserie

cherche une place d'apprentissage. Disponible tout de suite. **Tél. (038) 61 16 75.**

DEMANDES D'EMPLOIS

Menuisier

cherche emploi temporaire dès fin janvier 1975.

Téléphoner dès 20 h au 42 18 61.

Dame dans la trentaine, parlant 3 langues, **cherche emploi** de

vendeuse

ou autres.

S'adresser à Mme Maria Chaboudez, Asuel, tél. (066) 72 27 80.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons ou acceptons en paiement

vieil or

bijoux et **couronnes dentaires**, quel que soit leur état.

Toutes les **bagues** (aussi des brillantines) et toutes les **montres** (même abîmées).

Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli, 6004 Lucerne.

A. LOUP-ROCHEFORT

Tél. (038) 45 10 55

achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Débarras de logements complets.

Du lundi au vendredi OUVERT jusqu'à 20 h.

Parking gratuit 1400 places

Mercredi cars-navettes gratuits, départs en gare CFF de Fribourg, dès 13 h 30 toutes les 30 minutes

«La Ruche» paradis d'enfants

3 restaurants
1 bar à café

Heures d'ouverture:
lundi de 13 h 30-20 h
mardi au vendredi de 9 h-20 h
samedi de 8 h-17 h

avry centre

NOUVEAU

Select Specially Mild

encore plus légère

Une véritable Select, faite de tabacs naturels et exceptionnellement bien filtrée.

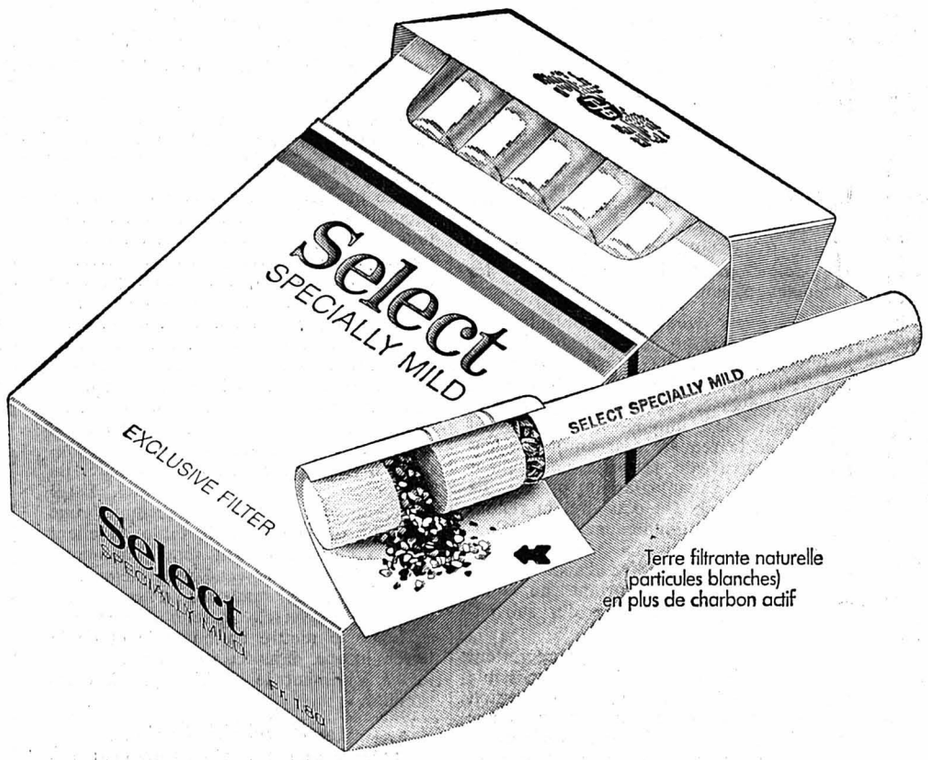

bep

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité
FAN

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
entrerait en relations avec

gérants de fortunes

pour distribution d'un investissement suisse de 1er ordre, offrant toutes garanties.

Prière d'écrire sous chiffres A 60103-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Vacances de ski en Valais

Hôtel familial, pension complète : Fr. 33 - 38.— par jour. Pistes de ski jusqu'à 2300 m d'altitude, promenades. Janvier et mars forfaits hôtel avec skilifts : 2 jours : Fr. 95.— 7 jours : Fr. 290.—
Prière de demander prospectus : Hôtel Avenir 1923 Les Marécottes. Tél. (026) 8 14 61.

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.
Transports dans toute l'Europe.

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
Mouton retourné
retouchés,réparés, etc. par spécialiste
Veston-pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture, Temple-Neuf4,Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

Le piano
s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. Notice gratuite. Tél. (021) 28 29 99.

SINGER
vous propose sa gamme imposante de
machines à coudre
J. Monnier
Rue du Seyon 11
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5

Location de
films 8 mm et Super-8
Renseignements à case postale 12, 2852 Courtételle.
Catalogue sur demande contre 0 fr. 60 en timbres-poste.

L'annonce reflet vivant du marché

Véhicules à moteur

Occasion unique
Fiat 128
1973, 30.000 km, expertisée.
Parfait état.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
Austin 1300
expertisée.
Fr. 2700.—
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15 - (038) 41 37 03, privé.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Beau coupé 4 places
Fiat 850
modèle 1969, expertisée, garantie.
Prix : Fr. 3400.—
Grandes facilités de paiement.
Echange.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Occasion
Citroën GS L 220
bleue, 1974
3500 km
état de neuf.
Expertisée.
Tél, 25 79 39.

Centre d'Occasions

RENAULT 17 TS	55.000 km	1972
RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 16 TL	8500.—	1973
RENAULT 12 TL	4700.—	1971
RENAULT 5 TL	6500.—	1973
VW 1302	44.000 km	1971
CITROEN GS 1220	35.000 km	1973
CITROEN 2 CV 6	55.000 km	1972

RENAULT **ROBERT**
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

PORTE-SKIS ET PORTE-BAGAGES neufs. Tél. 25 21 30.

ARMOIRE 3 PORTES, brun foncé, 150 fr. Tél. 24 29 56.

SOULIERS DE SKI Lange No 5, modèle 1975, état de neuf, prix à discuter. Téléphone 24 37 37, heures de bureau.

CUISINIERE, à gaz naturel, en bon état ; machine à coudre Singer ; tailleur ; pupitre, prix modéré. Tél. 24 18 58.

ANCIEN BATEAU DE PECHE professionnelle, longueur 6 m 10, 950 fr. Tél. 25 03 79.

CHAMBRE A COUCHER complète, occasion, 2000 fr.. Jaquet, Fahys 31, Neuchâtel.

TRAIN MAERKLIN 40. Tél. (038) 46 17 57 le matin et le soir.

Demandes à acheter

ATTENTION ! Collectionneuse achète à bon prix : jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

PIANO d'occasion. Tél. (039) 22 23 12, heures de bureau.

A louer

STUDIO MEUBLE, douche, au centre. Téléphone 24 18 88.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, centre ville ; douche, toilettes. Prix 180 fr., 1er février. Tél. 25 19 47.

STUDIO MEUBLE indépendant, dans villa, quartier tranquille ; cuisine, bain, libre 1er mars. Tél. (038) 24 13 41, de 9 à 12 h.

BELLE CHAMBRE à 1 lit, bains. Téléphone 25 97 22.

RAVOIRE, SUR MARTIGNY, alt. 1000 m. Appartement tout confort, 4-5 lits. Prix 550 fr. par mois, chauffage et eau chaude compris ; libre de février à fin juin. Téléphone (038) 25 40 48.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, au centre, à demoiselle. Tél. 25 32 03.

BELLE CHAMBRE meublée, tout confort, belle vue. Tél. 31 34 90.

DES LE 1er AVRIL appartement de 2 ½ pièces, 5me étage,rue des Parcs 42. Loyer mensuel 554 fr.,charges comprises. Tél. 24 32 82, pour visiter.

JOLIE CHAMBRE meublée, moderne, tout confort, centre,bord du lac. Tél. 25 76 53.

HAUTERIVE, studio meublé, tout confort, téléphone, pour une personne, dès 1er mars. Tél. 33 25 35.

HAUTE-NENDAZ, chalet 6 lits, tout confort, à partir du 15 mars. Tél. (038) 47 15 19.

A 2 MINUTES DES BUGNENETS, immédiatement ou pour le printemps, grand studio, tapis tendus, cuisinette, douche, cave, parc. Tél. 24 01 51.

DEPOT, 33 éventuellement 50 m2, zone industrielle à Peseux, eau, force, chauffage, accès facile. Faire offre à Max Hunziker, Suchiez 52, Neuchâtel.

STUDIO MEUBLE comprenant : cheminée de salon, téléphone et antenne. Tél. 41 28 15.

NEUCHATEL, chambres indépendantes, confort, douche, à monsieur. Tél. 24 70 23.

STUDIO NON MEUBLE, confort, part aux douches, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

1 STUDIO et une chambre, région la Coudre. Tél. 25 82 67, depuis 10 heures.

WEEK-END A L'ANNEE, loyer modéré. Tél. (038) 33 35 68.

APPARTEMENT 4 pièces sans confort, à Neuchâtel ou environs. Tél. 31 70 75.

APPARTEMENT 3 PIECES à Marin, au bas de Saint-Blaise. Loyer raisonnable. Téléphone 33 50 41.

Offres d'emplois

MONSIEUR avec enfants habitant la campagne, cherche femme de ménage, âge 30 à 40 ans. Adresser offres écrites à BG 3722 au bureau du journal.

BOLE, maman cherche femme de ménage un matin par semaine. Tél. 41 34 58.

Demandes d'emplois

DAME cherche travail à domicile, horlogerie. Tél. 25 09 05, le matin.

DAME cherche travaux de couture à domicile. Tél. 24 69 25 de 11 à 13 heures.

JEUNE DESSINATEUR EN BATIMENT cherche emploi dans bureau d'architecture, éventuellement décoration, ou dans entreprise du bâtiment. Tél. (039) 44 15 32.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche emploi pour le début d'avril. Adresser offres écrites à CH 3723 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYE DE COMMERCE cherche place à plein temps ou temps partiel, dans fiduciaire, région Neuchâtel. Maturité commerciale 72, quelques années de pratique. Tél. (038) 33 22 10.

JEUNE DAME mariée cherche travail à domicile. Faire offres sous chiffres GK 3706 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail de réglage dans l'horlogerie. Tél. 33 54 23.

Perdus - Trouvés

TROUVE jeune chat noir, quartier Rocher. Tél. 24 38 29.

Divers

NOUS SOMMES un petit groupe d'étudiants qui n'a plus envie de manger à la Cité Universitaire. C'est pourquoi nous cherchons une cuisine en ville pour préparer nous-mêmes nos repas (surtout le soir). Nous serions reconnaissants de recevoir toutes offres écrites à AD 3686 au bureau du journal. Merci.

qualité confort sécurité

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux
Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24 63 63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

YASIK
Case postale 18
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 88 33
TRADUCTIONS
Tous textes
Toutes langues
Travail de spécialistes.
Demandez notre tarif ou une offre

STALINISME PAS MORT!

La Russie? 200000 capitalistes super-monopolistes s'appuyant sur 20 millions de terroristes pour exploiter 200 millions d'êtres humains! Le communisme? Un capitalisme sous sa forme la plus éhontée! Les communistes? On n'en trouve plus qu'en Occident! Dans tous les pays où règne la tyrannie communiste, la misère la plus totale sévit. C'est dans ce royaume de la terreur, de la haine et du mensonge que les chrétiens par millions sont pourchassés, emprisonnés, torturés, souvent assassinés; que des enfants sont brutalement et définitivement enlevés à leurs parents; c'est aussi sous ce régime que l'on trouve pourtant le plus grand pourcentage de chrétiens, car le sang des martyrs c'est la semence de l'Église. Savez-vous qu'il est mort plus de martyrs depuis la naissance de la religion marxiste que pendant les 19 siècles précédents? Savez-vous que le but réel des dirigeants, but habilement camouflé, est d'anéantir l'Église, corps de Jésus-Christ? Venez en aide à vos frères et sœurs chrétiens en vous documentant le plus possible et en faisant connaître autour de vous leurs indicibles souffrances. Écrivez sans tarder, au moyen du talon-réponse ci-dessous, à AIDE AUX ÉGLISES MARTYRES, CASE POSTALE 169, 3601 THOUNE

U
Nom M., Mme, Mlle
Rue
NPA/Localité
Vous recevrez gratuitement un livre-témoin écrit par un martyr.

LA MOB Fondée en 1940
Entreprise de nettoyages en tous genres
Nouveau : DÉTACHAGES ET SHAMPOOINGS TAPIS
Méthode TASKI
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux
Tél. (038) 31 56 87

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos
articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguisage de patins
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchatel
tel: 24 62 12

WILLY VUILLEMIN
Maître couvreur
Entreprise de toitures en tout genre
Tél. (038) 25 25 75 Quai Suchard 14 2003 NEUCHATEL

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

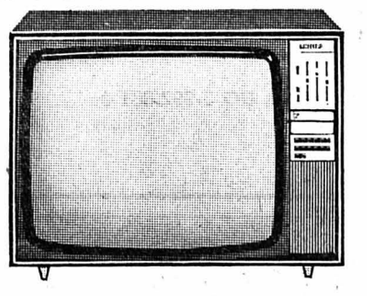

Philips ou Mediator
66 cm multinormes
Fr. 4090.— avec télécommande

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21
UNITEL

REPRISE DE VOTRE TV: 1290.-
COULEUR MULTINORMES QUEL QUE SOIT SON ÉTAT

TV COULEUR AVEC TÉLÉCOMMANDE	4090.-
ANCIEN TV	-1290.-
TOTAL	2800.-

Veuillez prendre contact avec moi :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
Heure de préférence :

ski

Quelque soit la nature du terrain «il» fonce, passe et... gagne

Klammer 49 centièmes plus vite que Russi

Tir groupé des Suisses sur la descente olympique d'Innsbruck

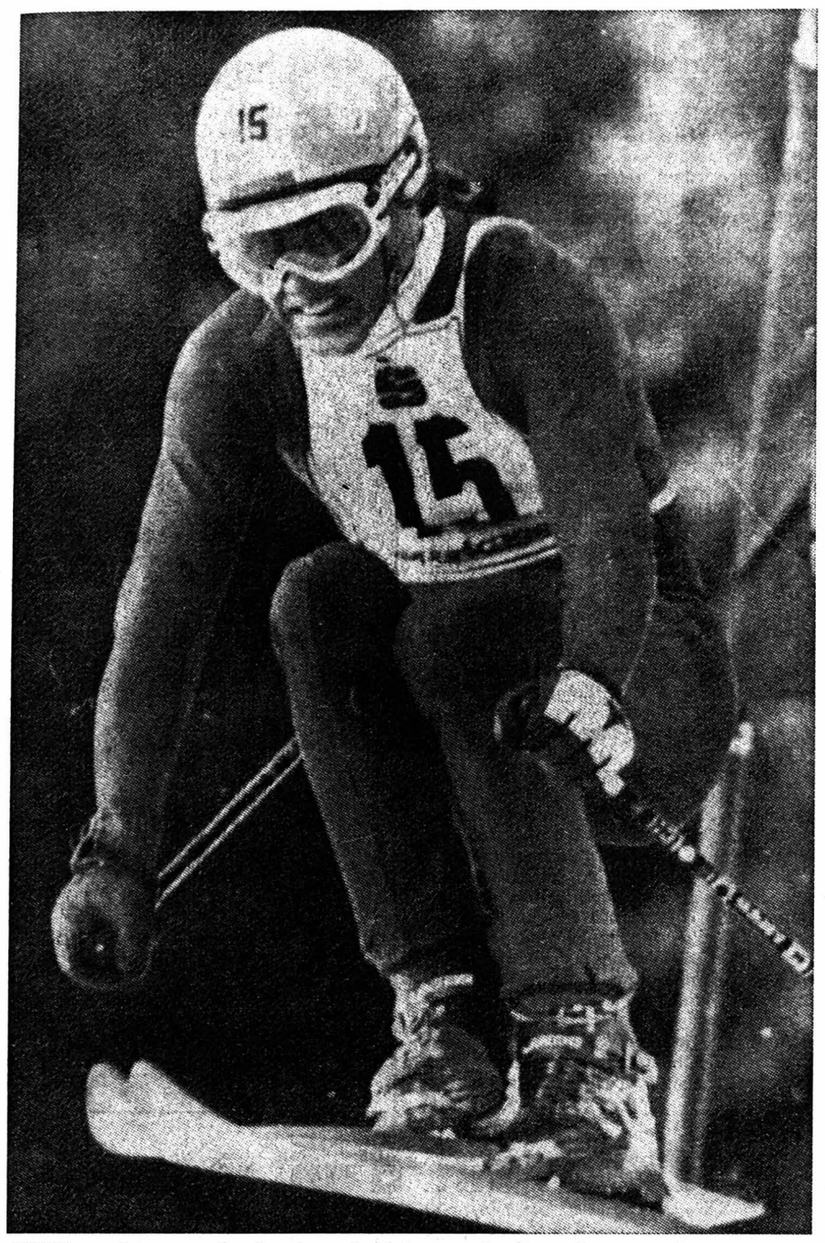

RUSSI. — A une année des Jeux, le Suisse a réussi une bonne performance sur la descente olympique.

(Téléphoto AP)

Cette fois, « il » a battu tous les records : en remportant à Innsbruck la descente préolympique, Franz Klammer a fait encore mieux que le Français Jean-Claude Killy.

Il a en effet signé sa sixième victoire consécutivement dans une descente de coupe du monde après ses succès à Val-d'Isère, Saint-Moritz, Garmisch-Partenkirchen, Wengen et Kitzbuehl. Le puissant est bel et bien le roi de la descente, la plus spectaculaire épreuve du ski alpin, et l'on se demande déjà s'il pourra être battu cette saison dans les trois courses de vitesse qui figurent au calendrier.

QUE TROISIÈME...

Car, comme à Kitzbuehl la semaine dernière, Franz Klammer n'a pas réussi un « sans faute ». Au poste de chronométrage intermédiaire, il n'était encore que troisième, devancé par Gustavo Thoeni et Bernhard Russi. Mais ses ressources physiques sont telles qu'il parvient littéralement à tirer parti de ses erreurs et il retourna une fois de plus la situation. Sur la ligne d'arrivée, le champion de Mooswald (21 ans) était crédité de 1'55"78. Personne, derrière lui, ne devait plus descendre sous la barrière des 1'56" et il battait finalement Bernhard Russi de 49 centièmes de seconde et Herbert Plank de 83 centièmes.

Sur cette piste de la Patscherkofel, où Jos Minsch s'était imposé dans les préolympiques de 1963, Bernhard Russi est enfin revenu au premier plan. Certes, le champion olympique a été battu mais par Klammer, ce qui correspond pratiquement à une victoire à l'heure actuelle. Mais le skieur d'Andermatt a démontré qu'il avait bien digéré sa mésaventure de Kitzbuehl, où il était sorti de la piste. Il a surtout rappelé qu'il faudrait encore compter avec lui la saison prochaine à l'occasion des Jeux où il entend bien défendre son titre.

TIR GROUPÉ

L'équipe Suisse de descente s'est d'ailleurs bien comportée dans cette descente d'Innsbruck. Outre Russi, René Berthod a pris la neuvième place, Philippe Roux la onzième, Walter Vesti la douzième et Walter Tresch la quatorzième. En fait, seul Vesti a légèrement déçu, mais il a commis une grosse faute dans le passage le plus difficile à négocier sur cette piste, un virage serré à la sortie d'un dévers. De nombreux concurrents y perdirent d'ailleurs la bonne ligne et même Klammer fut légèrement déporté. Il est vrai que l'Autrichien allait aussi le plus vite...

Une nouvelle fois, Gustavo Thoeni a démontré toutes les facettes de son talent. Deuxième à Kitzbuehl, samedi dernier, le double vainqueur de la coupe du monde semblait parti pour un grand exploit sur cette piste, où il passait avec le meilleur temps au deuxième poste de chronométrage. Gustavo perdit du temps sur la fin mais sa quatrième place, derrière le toujours très régulier Herbert Plank, n'en constitue pas moins un résultat remarquable.

SURPRISE

La surprise pourtant est venue des coureurs nord-américains. Assez effacés jusqu'ici, Canadiens et Américains se sont montrés très à l'aise sur cette piste de la Patscherkofel. Dave Irwin a pris la sixième place mais l'exploit a été signé par Andy Mill : dossard No 41, l'Américain a signé le cinquième temps, ce qui est tout à fait remarquable. A relever également la quinzième place de son compatriote Karl Anderson (dossard No 53).

Cette piste, que l'on disait dépourvue de grandes difficultés, se montra tout de même très sélective. Si les chutes y furent rares (les Suisses Ernst Horat et Manfred Jakober et l'Allemand Peter Fischer tombèrent notamment), le parcours a tout de même permis à Franz Klammer de creuser des écarts. Il est vrai que l'Autrichien ne s'embarrasse pas de ces questions. Quelle que soit la nature du terrain, Franz Klammer fonce, passe... et gagne !

C'est sous le soleil et sur une piste glacée et très rapide (longueur 3140 mètres pour une dénivellation de 870 mètres) que s'est courue cette descente, devant un nombreux public. Parti avec le dossard numéro 3, Klammer était en troisième position au poste de chronométrage intermédiaire, où Gustavo Thoeni passait en 1'15"96, devançant Russi (1'15"98), Klammer (1'16"19), Plank (1'16"21), Dave Irwin (1'16"76), Werner Grissmann (1'17"00), Mill et Haker (1'17"06).

Mais, dans la dernière partie de la descente, Klammer construisait un nouveau succès. De l'« Ochsenschlag » à l'arrivée, l'Autrichien ne mettait que 39"59, contre 40"11 à Mill, 40"29 à Russi, 40"40 à Plank, 40"46 à Haker et Hunter et 40"47 à Berthod.

Russi : j'aurais pu faire mieux

« Heureux, je suis très heureux, j'ai battu le record de Killy, et c'est tout de même un des meilleurs skieurs de tous les temps », déclarait Klammer, radieux, après sa sixième victoire consécutive. Pour l'Autrichien, la piste olympique du Patscherkofel est « très difficile » : « Il faut du courage pour l'affronter, car les problèmes se succèdent sans arrêt, et la moindre faute ne pardonne plus ».

Russi était lui légèrement déçu. **« J'ai mal couru dans la partie inférieure du parcours, après avoir négocié de manière parfaite le début »,** confiait-il. **« Tant pis. Une deuxième place n'est pas à négliger de toutes façons, même si je crois que j'aurais pu faire mieux encore ».**

Quant à Plank, il déclarait : **« J'étais nerveux, car la piste est difficile, et c'est pourquoi j'ai commis une série d'erreurs qui, accumulées, m'ont coûté beaucoup de temps. Mais un jour, avec une course sans la moindre faute, l'un de nous arrivera à battre le phénomène Klammer ».**

Manfred Jakober : jambe fracturée

Victime d'une chute dans la descente d'Innsbruck, le Suisse Manfred Jakober s'est fracturé la jambe droite. Il a aussitôt été transféré par avion à Bâle, où il subira une intervention chirurgicale.

● Les skieuses autrichiennes, qui dominent outrageusement la coupe d'Europe cette saison, ont été tenues en échec dans le slalom spécial d'Aprica, près de Sondrio. Devant son public, l'Italienne Christina Tisot s'est imposée après avoir construit son succès grâce à une première manche remarquable.

● Hans Hinterseer a renoué avec la victoire. l'Autrichien s'est imposé dans le slalom spécial FIS de Saalbach qui réunissait une participation de premier choix. Hinterseer s'est montré très à l'aise sur un parcours qui provoqua une brutale sélection : 37 concurrents seulement sur les 125 au départ ont terminé les deux manches.

● Betsy Clifford a remporté une victoire particulièrement nette dans le slalom géant d'Elm. La Canadienne a distancé de plus de trois secondes sa suivante immédiate, l'Américaine Cindy Nelson. Alors que Lise-Marie Morerod a été disqualifiée, Marianne Jaeger a pris la quatrième place.

Coupe d'Europe : doublé suisse à Schladming

Les skieurs helvétiques se sont montrés particulièrement brillants dans le slalom géant de coupe d'Europe couru à Schladming. Ils ont fêté une double victoire dans cette épreuve. Hemmi s'imposant avec 25 centièmes d'avance sur Engelhard Pargaetzi. De plus, Peter Schwendener a pris la sixième place et Christian Sottas le septième rang. Un bilan vraiment remarquable dans une course qui réunissait une bonne participation, notamment les Italiens Fausto Radici (3me) et Ilario Pegorari (4me). Grâce à ce succès, Heini Hemmi s'est d'ailleurs hissé à la deuxième place de la coupe d'Europe masculine.

Classements

1. Hemmi (S) 2'37"60 ; 2. Pargaetzi (S) 2'37"85 ; 3. Radici (It) 2'38"23 ; 4. Pegorari (It) 2'38"92 ; 5. Oberfrank (It) 2'39"74 ; 6. Schwendener (S) 2'39"94 ; 7. Sottas (S) 2'40"02.

Coupe d'Europe

1. Engstler (Aut) 125 points ; 2. Hemmi (S) et Dorner (Aut) 68 ; 4. Stenmark (Su) et Hagn (RFA) 50 ; 6. Spiess (Aut) 46 ; 7. Feyersinger (Aut) 40 ; 8. Radici (It) 39 ; 9. Hauser (Aut), Oberfrank (It) et Confortola (It) 36. *Slalom géant* (4 courses) : 1. Hemmi 53 ; 2. Hauser 36 ; 3. Bieler (It) 25 ; 4. Stenmark 25 ; 5. Pargaetzi (S) et Good (S) 21 points.

Que ce soit dans les 15 km ou dans l'épreuve de relais

Les Suédois dominent au « Cristal Taeschhorn »

Les Suédois ont nettement dominé, samedi, la course des 15 km des premières épreuves internationales de Taesch, près de Zermatt. Par Lundbaeck (27 ans), champion olympique de la distance à Sapporo, Magnusson (24 ans), champion du monde des 30 km, et Limby (28 ans), à 4' et 36", ils ont signé un triplé spectaculaire. Les faibles écarts situent bien la lutte que se sont livrée les trois Scandinaves. Une telle performance était attendue en l'absence des Norvégiens, annoncée prématurément, et des Suisses Hauser, Kaelin et Giger, engagés sur un autre front.

KREUZER EN FORME

Seul, en définitive, le Valaisan Kreuzer (24 ans) est parvenu à tailler une brèche dans cette hégémonie suédoise. Mais le coureur d'Oberwald (4me) a toutefois concédé 1'09 au vainqueur. Il n'empêche qu'il a prouvé une fois encore qu'il était en net regain de forme en parvenant à distancer de 44 secondes le Lucernois Franz Renggli, l'un des meilleurs éléments suisses cet hiver, lequel a même été battu de 20 secondes par le Bernois Pfeuti, membre du groupe d'entraînement 2.

DÉCEPTION

La course, qui s'est déroulée par un froid assez vif, n'a pas connu cet engouement que les organisateurs espéraient. La déception se lisait même sur la plupart des visages. L'absence de l'équipe helvétique au complet a sans doute été un lourd handicap, à peine compensé par les inscriptions de dernière heure de Magnusson et Lundbaeck. Pourtant les conditions étaient parfaites pour que cette « première » soit une réussite. Malheureusement il semble que cette région ne soit pas encore totalement acquise au ski nordique malgré les efforts inlassables des responsables pour éveiller l'intérêt du public.

RISQUES ÉNORMES

Ceux-ci n'ont pas craint de prendre des risques énormes pour faire de leur « Cristal Taeschhorn » une classique hivernale. Tout avait été soigneusement préparé et en particulier le parcours. Très accidenté, celui-ci comportait de nombreuses montées et notamment deux côtes assez raides, propres à provoquer une sélection impitoyable.

Les Suédois en ont d'ailleurs profité pour dicter logiquement leur loi. A mi-course, Lundbaeck était déjà au commandement, précédant de 6" Magnusson. Celui-ci est parvenu à en reprendre 2 sur la fin, pour échouer au « poteau ». Leur duel a été le fait marquant de l'épreuve, au même titre que le retour impressionnant de Limby qui ne figurait qu'en neuvième position après 7,5 kilomètres.

GRACE A LIMBY

Hier matin, les absences de Lundbaeck et Magnusson, repartis à Davos pour y poursuivre leur camp d'entraînement, n'ont pas porté préjudice à l'équipe de Suède qui a enlevé, avec neuf secondes d'avance, le relais 3 fois 10 km. Celle-ci, avec Larsson, Asph et Limby, est parvenue à faire échec à la formation helvétique qui s'alignait avec Renggli, Pfeuti et Kreuzer, lequel s'était élancé avec une avance de quelque 35 secondes pour couvrir la dernière boucle.

PFEUTI ÉTONNANT

La lutte entre ces deux formations a maintenu le « suspense » jusqu'à la fin. Mais la Suisse n'est finalement pas parvenue à créer la surprise malgré un excellent comportement de ses représentants et notamment du jeune Bernois Pfeuti, auteur du deuxième meilleur temps absolu derrière Limby. La performance du Suédois est à mettre en exergue puisqu'elle a été réalisée lors du dernier relais alors que le soleil faisait son apparition et que la température montait sensiblement.

NEIGE MOUILLÉE

A l'issue de la boucle initiale, c'est Matti Kuosku qui était passé au commandement avec 18" d'avance sur Larsson (Suède) et Renggli (Suisse). Mais le Suédois, qui faisait équipe avec le Yougoslave Cvajnar et l'Allemand de l'Ouest Brugger, ne récolta finalement pas le fruit de ses efforts (troisième temps absolu), sa formation n'étant pas classée. Après que le Suédois Asph ait été « leader », ce fut au tour de Pfeuti de prendre la tête peu avant l'arrivée du deuxième relais. A la faveur d'un tracé très accidenté, Pfeuti était parvenu à creuser un écart substantiel (35") qui devait toutefois fondre sur la fin sous l'impulsion d'un Limby en excellente forme. Celui-ci « avala » littéralement Kreuzer avant le 10me kilomètre avant de résister à un retour du Haut-Valaisan dans la dernière ligne droite. Ce dernier a cherché une justification dans le fartage, avouant qu'il avait perdu du terrain dans les passages en forêt où la neige était mouillée.

Relais de Ramsau : Suisse décevante

L'équipe de Suisse a dû se contenter de la sixième place dans le relais 3 x 10 kilomètres des épreuves nordiques de Ramsau. La victoire dans cette course d'un niveau très relevé est revenue à la Norvège, qui a devancé la Finlande, la Suède, la Norvège « II », et l'Italie.

Ce résultat helvétique est d'autant plus décevant que Alfred Kaelin, dans le premier relais, réalisa le meilleur temps absolu de tous les concurrents. Mais Johs Harviken se porta rapidement en tête dans le deuxième relais et Ivar Formo ne se fit pas faute de parachever ce nouveau succès norvégien. Giger et Hauser de leur côté, ont encore été devancés par quatre autres équipes.

Classement : 1. Norvège (Myrmo, Harviken, Formo) 1 h 38'14"16 ; 2. Finlande (Koivisto, Repo, Mieto) 1 h 38'50"0 ; 3. Suède (Johansson, Boelling, Aslund) 1 h 39'05"68 ; 4. Norvège II 1 h 39'48"61 ; 5. Italie 1 h 39'49"66 ; 6. Suisse (Kaelin, Giger, Hauser) 1 h 39'54"33 ; 7. Tchécoslovaquie 1 h 40'14"68 ; 8. Pologne 1 h 42'24"14.

● Le jeune Suisse Bruno Heinzer (21 ans) a créé la surprise en remportant une épreuve de fond 15 kilomètres aux Rousses et qui réunissait 60 concurrents de quatre nations sous la pluie.

Surprise à la semaine suisse de saut

Innauer crée la sensation

Toni Innauer, un lycéen autrichien qui n'a pas encore dix-seût ans, a fait sensation au cours du dernier concours de la semaine de saut de la F.S.S., à Engelberg. Lui qui était le plus jeune de tous les participants a, non seulement, remporté le concours avec des sauts de 112 et 111,5 mètres, mais il a pris également la première place du classement général final. L'Allemand de l'Ouest Grosche a pris la deuxième place à Engelberg avec 0,2 p de retard, ce qui lui a valu la deuxième place du classement final de la semaine, avec toutefois un retard de plus de dix points.

ITAGAKI BATTU

Avant l'ultime concours de la semaine suisse, Innauer et Grosche occupaient les quatrième et cinquième places du classement provisoire. Aucun de ceux qui les précédaient n'a pu les inquiéter sur le tremplin de la station saint-galloise. Le Japonais Itagaki, souverain jusqu'ici, a perdu toutes ses chances dès le premier saut en concédant 18 mètres et 31,2 p à Innauer, ce qui lui a d'ailleurs coûté la deuxième place du classement final. Après le premier saut, le Norvégien Saetre comptait encore deux dixièmes d'avance sur Innauer mais son deuxième essai (101 m) fut nettement insuffisant pour lui permettre de limiter les dégâts.

LES MEILLEURS SUISSES

Von Grunigen et Schmid, les deux meilleurs suisses en lice, ont une fois encore terminé parmi les dix premiers mais aucun d'eux n'a jamais pu prétendre à la victoire. Schmid, avec des sauts de 105 et 107 m, s'est hissé pour la quatrième fois parmi les dix premiers (seul Grosche a fait de même). Sur le tremplin du Titlis, von Grunigen, qui chaussait également de nouveaux skis, s'est cette fois montré meilleur que Schmid. A 25 ans, le sauteur de Gstaad a confirmé qu'il était capable de progresser encore sensiblement.

Ce concours a eu lieu devant 4000 spectateurs seulement.

Nouvelle victoire du Sagnard Ducommun

Le troisième trophée des Franches Montagnes organisé par le Ski-Club les Bois et qui s'est couru aux Breuleux, où la neige était valable, a vu une nouvelle victoire de Georges-André Ducommun. Le Sagnard laissa Riedener à 87 secondes, J.-P. Junod à plus de deux minutes, W. Zwingli à près de trois minutes et surtout le Chaux-de-Fonnier Gacond nettement battu à environ quatre minutes.

PARCOURS IDÉAL

Il faut admettre que le parcours était idéal pour le solide coureur de la Sagne. Il y avait, dès le départ, une rampe sur laquelle la classe s'imposa. En effet, Ducommun décramponna tout de suite son partenaire pour s'en aller grignoter ses adversaires avec un style aisé qui contrasta avec celui heurté de certains concurrents, marqués par l'allure dictée durant les deux boucles.

Chez les dames, Jacqueline Thommen de Riehen s'imposait. Résultat conforme, la Bâloise étant une des meilleures fondeuses du pays.

En juniors 2, Denis Huguenin confirma sa valeur en battant de six secondes le Biennois Toni Allemand. Fatton de Chaumont enlevait la décision en juniors 1, avec le temps de 18 minutes 07, c'est-à-dire à cinq secondes seulement du vainqueur des juniors 2. Il s'agit là d'une performance.

LE SOURIRE DE REY

Il y avait une discipline « populaire ». Gilbert Brandt de La Brévine régla 23 non-licenciés avec maîtrise.

Le principal trophée des Franches Montagnes est revenu aux Cernets-Verrières, dont c'est le troisième succès consécutif. Cela vaut aux protégés de Michel Rey de garder définitivement ce magnifique objet d'art.

Près de 200 coureurs au départ, avec 187 classés, c'est pour le Ski-Club les Bois une victoire si l'on songe aux conditions d'enneigement et atmosphériques de samedi.

P.G.

CLASSEMENTS

Seniors (10 km) : 1. Riedener (Niederurnen) 34'50" ; 2. Weissbrodt (Bienne) 35'48" ; 3. Gacond (La Chaux-de-Fonds) 36'08". *Vétérans (10 km) :* 1. G.-A. Ducommun (La Sagne) 33'23" (meilleur temps absolu) ; 2. J.-P. Junod (Les Cernets-Verrières) 35'45". *Juniors (5 km) :* 1. Fatton (Chaumont) 18'07". *Dames (5 km) :* 1. Jacqueline Thommen (Riehen) 21'54".

SKI ET CHANCE

Le très haut niveau technique atteint par les skieurs internationaux, souvent départagés par des centièmes de seconde, donne à l'élément chance une valeur maintenant non négligeable. Alors pourquoi ne pas imaginer par exemple, de farter les skis avec des billets de Loterie Romande ? Sur le plan de la chance la Loterie Romande c'est quand même ce que l'on fait de mieux. Peut-être y a-t-il là un moyen d'atteindre à la fois victoire et fortune. Au tirage du 1er février, il y aura 11.821 gagnants pour 250.070 francs de lots dont un gros lot de 100.000 fr. Prenez vite vos skis... et vos billets.

classements

1. Klammer (Aut) 1'55"78 ; 2. Russi (S) à 0"49 ; 3. Plank (It) à 0"83 ; 4. G. Thoeni (It) à 1"38 ; 5. Mill (EU) à 1"39 ; 6. Irwin (Can) à 1"60 ; 7. Haker (No) à 1"74 ; 8. Grissmann (Aut) à 1" 84 ; 9. Berthod (S) à 1"99 ; 10. Hunter (Can) à 2"12 ; 11. Roux (S) à 2"45 ; 12. Vesti (S) à 2"79 ; 13. Pellat-Finet (Fr) à 2"84 ; 14. Tresch (S) à 3"07 ; 15. Anderson (EU) à 3"16 ; 16. Read (Can) à 3"27. Puis : 36. M. Berthod (S) à 5"06 ; 46. Luescher (S) à 6"14 ; 47. Zurschmitten (S) à 6"56. 73 concurrents au départ.

Coupe du monde

1. Klammer (Aut) 184 (12 points biffés) ; 2. G. Thoeni (It) 146 (2) ; 3. Gros (It) 145 ; 4. Stenmark (Su) 110 ; 5. Grissmann (Aut) 84 ; 6. Haker (No) 79 (1) ; 7. Plank (It) 69 ; 8. de Chiesa (It) 67 ; 9. Hinterseer (Aut) 48 ; 10. Russi (S) 43. — **Descente** (5 meilleurs résultats) : 1. Klammer 125 (25) ; 2. Grissmann 81 (3) ; 3. Plank 69 ; 4. Russi 43; 5. G. Thoeni 37. — **Par équipes :** 1. Autriche 926 (messieurs 446 - dames 480); 2. Italie 500 (500 - 0) ; 3. Suisse 385 (149 - 236) ; 4. RFA 352 (75 - 277) ; 5. France 182 (9 - 173) ; 6. Etats-Unis 141 (51 - 90) ; 7. Liechtenstein 111 (8 - 103) ; 8. Suède 110 (110 - 0) ; 9. Norvège 95 (80 - 15) ; 10. Canada 63 (15 - 48).

Relais des neiges

Le relais des neiges organisé par le Ski-club Les Cernets-Verrières s'est déroulé hier par des conditions idéales, bien que la neige ait été un peu lourde. Nous reviendrons demain plus en détail sur cette épreuve dont voici le classement :

Elite et senior (3 fois 8 km) : 1. Plasselb-Fribourg (J. Neuhaus, H. Neuhaus, Dousse) 1 h 15'18" ; 2. Im Fang, 1 h 15'35" ; 3. La Sagne, 1 h 16'15" ; 4. La Brévine, 1 h 16'33" ; 5. Bienne, 1 h 17'35" ; 6. Riaz, 1 h 17'39" ; 7. Les Cernets les Verrières, 1 h 18'32".

Pour 1975
16 % de réduction
sur les primes d'assurance R.C. de votre voiture si vous possédez une 3CV
2CV ou une CITROËN
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

PROFITEZ DE NOS BONNES AFFAIRES
TAPIS
Tous nos tapis sont vendus à des :
PRIX DISCOUNT
Ravissant tour de lit 3 pièces en laine Fr. 135.—
Jolis milieux 250 x 350 seulement Fr. 375.—
Jolis milieux 200 x 300 seulement Fr. 245.—
MUR-A-MUR, CHOIX ÉNORME
parmi « les imbattables » bouclé 100 % nylon
Fr. 17.50 le m2 en 410 cm de large
RIDEAUX
Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions : splendide et grand choix de tissus modernes et de style.
Présentation à domicile de nos collections, le soir également. GRATUITEMENT
nous prenons les mesures de vos fenêtres.
Benoit
TAPIS — MEUBLES — RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHATEL - Tél. 25 34 69

hockey sur glace

Ligue A : Berne presque champion — Ligue B : bonne affaire pour Bienne

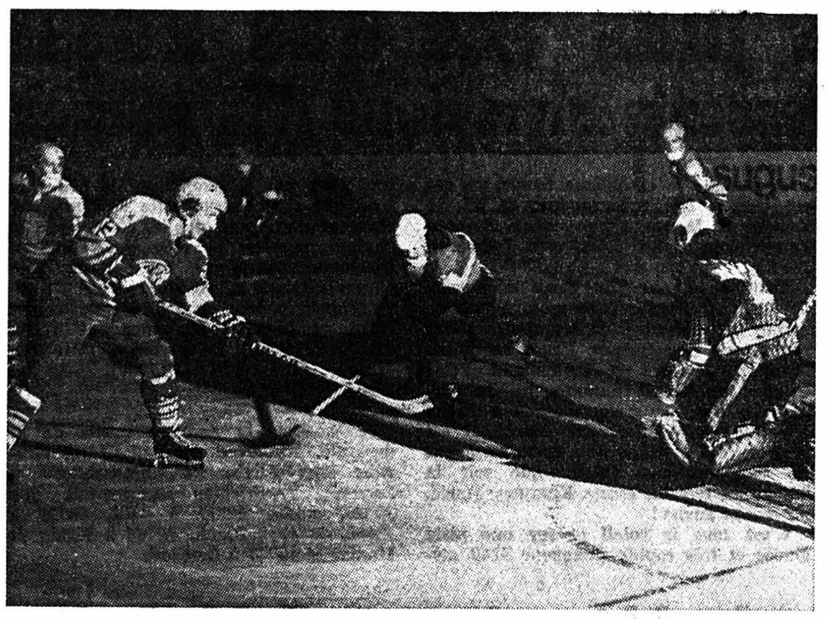

A L'IMAGE DE BONJOUR. — Neuchâtel : un temps en retard face à Olten (Haenggi sur notre document).

(Avipress - Baillod)

Neuchâtel battu... par lui-même

NEUCHATEL - OLTEN 1-5 (0-1 1-3 0-1)

MARQUEURS : Blaser 1re, 21me et 34me ; Y. Yerli 35me ; P. Von Rohr 35me ; Schlittler 52me.

NEUCHATEL : Quadri ; Huggler, Schmied ; Bonjour, Vallat ; Y. Yerli, Paroz, Dolbec ; Zingg, Steiner, Gygli ; Schreyer Burger P. Yerli. Entraîneur : Huggler.

OLTEN : Straubhaar ; Schlittler, Pluss ; Schupbach, Rudi Bachmann ; Laghi, Blaser, Haenggi ; P. Von Rohr, Schafer, Reto Bachmann ; Aeschlimann Sutter, Wuthrich. Entraîneur : L. Von Rohr.

ARBITRES : MM. Niederhauser et Looser.

NOTES : Patinoire de Monruz. Glace granuleuse. Pluie incessante tout au long de la rencontre avec légère accalmie au début du deuxième tiers-temps. 600 spectateurs. Neuchâtel évolue à deux lignes. Dès la 51me minute, Burger succède à Paroz au centre de la première triplette. A la 36me minute, Schupbach écope de dix minutes de pénalité (mauvaise humeur). Dès cet instant, Olten « tournera » avec trois défenseurs jusqu'à la fin du match. Jeanrenaud absent. Matthey cumule les fonctions de gardien remplaçant et de directeur technique sur le banc. Pénalités : 4 fois deux minutes contre Neuchâtel ; 4 fois deux minutes contre Olten plus dix minutes de méconduite. Tirs : 35-45 (16-15 7-15 12-15).

Le match avait à peine débuté que, répondant à la première incursion des maîtres de céans, Olten ouvrait le pointage par Blaser qui surprenait successivement Schmied, puis Huggler sur la droite de son camp avant de battre Quadri d'un tir croisé qui n'avait rien de fulgurant. Ainsi avant même d'être dans le coup, les Neuchâtelois se voyaient-ils déjà contraints de combler un handicap parfaitement évitable.

On pouvait légitimement espérer que cette réussite initiale lancerait le débat, que les pensionnaires de Monruz réagiraient avec fougue. Il n'en fut rien, le dialogue demeurant sur une note mineure. Certes il y eut bien quelques situations piquantes lors de ce premier tiers-temps, devant Straubhaar particulièrement. Mais celui-ci, en veine, annihilait les trois meilleures chances locales de rétablir l'équilibre. De plus, ses camarades de la défense ne craignaient point de se coucher sur la rondelle ou de provoquer des « piochages » intempestifs pour enrayer les offensives adverses.

Le deuxième « vingt » venait-il précisément de débuter que les visiteurs réussissaient un exploit identique à celui qui les avait vu prendre l'avantage à l'ouverture des feux.

On eut dès lors le sentiment qu'à cet instant sonnait le glas des espoirs des « orange et noir ». Tel s'avéra d'ailleurs bien le cas puisqu'en dehors des trois autres buts — marqués en l'espace de cinquante-cinq secondes — qui apparurent au tableau de cette période, il ne survint qu'une seule occasion véritable de conclure pour chacune des deux équipes.

A 3 à 0, les gars d'Huggler ont échafaudé une offensive parfaite, une offensive qui aurait pu ou plutôt dû être l'équivalent d'un retour magistral. Dolbec, au terme d'un travail remarquable, avait servi Y. Yerli « sur un plateau ». L'envoi instantané de l'ailier droit faisait superbement mouche. Las, moins d'une minute plus tard, les Soleurois avaient rétabli une marge de trois unités.

Les jeux étaient faits. Ils l'étaient d'autant plus que les Neuchâtelois n'avaient guère affiché d'entrain, de cœur à l'ouvrage jusque-là. Ils ne devaient, malheureusement, pas essayer de s'extirper de cet état d'esprit fâcheux par la suite.

D'insipide qu'elle était, cette confrontation versa dans un espèce d'ennui épais tout au long de la dernière reprise. Le but de Schlittler, réussi avec la complicité de Quadri qui relâcha dans son sanctuaire un tir qui passait nettement au-dessus de celui-ci, ne modifia en rien des données bien établies.

Comment Neuchâtel en est-il arrivé à s'incliner devant un contradicteur sans génie chez qui seules les qualités du gardien Straubhaar et l'opportunisme de l'avant-centre Blaser émergèrent ? Les raisons sont diverses bien sûr.

Il transparut tout d'abord une absence de rage de vaincre quasi unanime. Partant, certains défauts s'amplifièrent. La surveillance des ailiers adverses s'avéra nulle. La relance du jeu — souvent trop lente — souffrit d'un manque flagrant de clarté. Enfin, les passes ne parvenant que rarement à leur destination, chacun s'évertua à tenter sa chance de loin. Il n'en fallait pas plus pour faire le régal de l'ultime et attentif rempart d'en face. Autant de raisons qui expliquent une défaite que Neuchâtel laissa se consumer bien tranquillement. Autant dire que la semaine qui s'ouvre maintenant équivaut à quatre points dont le pesant pourrait se chiffrer au double !

Cl. De.

Ligue A

Berne - La Chaux-de-Fonds 5-2 (1-1 2-1 2-0) ; Genève Servette - Sierre 9-2 (2-0 3-2 4-0) ; Kloten - Langnau 2-10 (0-3 1-2 1-5) ; Villars - Ambri Piotta 3-2 (0-1 1-1 2-0).

1. Berne	20	15	3	2	113-60	33
2. Chx-de-F	20	14	—	6	118-82	28
3. Langnau	20	13	2	5	97-62	28
4. Kloten	20	9	1	10	82-82	19
5. A Piotta	20	8	2	10	69-76	18
6. Villars	20	8	—	12	59-77	16
7. Sierre	20	4	2	14	55-120	10
8. GEnève S	20	4	—	16	88-122	8

Ligue B, promotion

Bienne - Zoug 6-1 (3-0 2-0 1-1) ; Forward Morges - Davos 5-2 (0-1 1-0 4-1) ; Lausanne - Zurich 5-5 (2-1 1-3 2-1) ; Viège - Arosa 6-6 (3-1 0-4 3-1).

1. Zurich	6	5	1	—	41-13	11
2. Bienne	6	5	—	1	40-18	10
3. Zoug	6	4	—	2	34-19	8
4. Viège	6	3	1	2	38-31	7
5. Forward M	6	2	1	3	18-29	5
6. Arosa	6	1	2	3	23-41	4
7. Lausanne	6	1	1	4	14-35	3
8. Davos	6	—	—	6	16-38	—

Ligue B, relégation

Fleurier - Lugano 5-2 (1-2 1-0 3-0) ; Fribourg - Bâle 4-1 (0-0 3-1 1-0) ; Martigny - Langenthal 4-6 (2-3 2-2 0-1) ; Neuchâtel - Olten 1-5 (0-1 1-3 0-1).

1. Lugano	6	4	0	2	30-23	8
2. Fleurier	6	3	2	1	19-20	8
3. Olten	6	3	1	2	25-17	7
4. Fribourg	6	2	2	2	20-22	6
5. Martigny	6	3	0	3	26-28	6
6. Langenthal	6	2	1	3	27-23	5
7. Bâle	6	2	1	3	25-29	5
8. Neuchâtel	6	1	1	4	19-29	3

Fleurier abat le chef de file Lugano

FLEURIER - LUGANO 5-2 (1-2 1-0 3-0)

MARQUEURS : Mathieu 4me ; Vincent 12me ; Coté 20me ; Kobler 38me ; Vincent 43me et 56me ; Fornoni 50me.

FLEURIER : Eisenring ; Vincent, Domeniconi ; Reymond, Girard ; Burskhard, Rippstein, Fornoni ; Emery, Tschanz, Courvoisier ; Jeannin, Kobler, Frossard ; G. Grandjean, Kneissler, P.-M. Grandjean. Entraîneur : Vincent.

LUGANO : Molina ; Aeschlimann, Furrer ; Mathieu, Corti ; Vogelsang, Coté, Blasek ; Baldi, Agustoni, Cereghetti ; Wildbolz, Guggini, Bigler ; Wyrsch. Entraîneur : Coté.

ARBITRES : MM. Ledermann et Rickenbach.

NOTES : Patinoire de Belleroche, temps pluvieux. 650 spectateurs. Pénalités : Deux fois deux minutes contre Fleurier ; trois fois deux minutes contre Lugano.

GARDIENS SOLLICITÉS

Fleurier a acquis deux points particulièrement précieux au terme d'une rencontre perturbée par la pluie mais qui apporta pas mal de satisfaction aux courageux spectateurs qui n'avaient pas craint l'inondation. Bien que très tendre, la glace permettait, malgré tout, une pratique normale du hockey. Les deux formations en profitèrent, d'ailleurs, pour faire valoir leurs bonnes ressources techniques. Les deux gardiens se mirent en évidence, devant intervenir une douzaine de fois lors des vingt premières minutes.

Alors que l'on s'acheminait vers un résultat nul au terme du premier tiers-temps, les Fleurisans encaissèrent, une fois encore, un but évitable, une seconde avant la sirène. Dans la période intermédiaire, la pluie demandait un engagement physique plus intense et les accrochages plus fréquents. Le trio fleurisan Fornoni, Rippstein et Burckhard fit preuve d'une efficacité de bonne augure. Non seulement, il parvenaient à neutraliser la première ligne tessinoise, mais inquiétait également souvent le gardien luganais.

VINCENT PERCUTANT

En constante progression depuis quelques rencontres, cette troisième ligne fleurisanne a acquis un bagage technique qui en fait un atout pour l'entraîneur Vincent. Fornoni obtint aussi la récompense de son travail en battant Molina pour le quatrième but décisif.

C'est finalement au prix d'un travail d'ensemble que l'équipe neuchâteloise allait forger son succès au milieu du dernier tiers-temps. Vincent qui avait jusque-là fourni une partie remarquable allait encore marquer à deux reprises, s'inscrivant, une fois encore, comme un des principaux artisans de la victoire de son équipe.

L'équipe luganaise a déçu. Troublée par un « fore-checking » neuchâtelois elle ne réussit pas à imposer sa manière habituelle. Peu incisifs, les autres joueurs souffrirent, semble-t-il, par l'eau qui inondait la piste.

Cette victoire amplement méritée des Fleurisans a mis du baume sur l'inexplicable défaite de mardi à Martigny.

Les gars du Val-de-Travers rejoignent ainsi Lugano en tête du classement de cette poule de relégation et s'engagent ainsi avec plus d'assurance dans une série de rencontres difficiles dont ils doivent tirer au plus tôt l'assurance de conserver leur place en ligue B.

J.P.D.

La Chaux-de-Fonds : la fin d'un règne ?

BERNE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-2 (1-1 2-1 2-0)

MARQUEURS : Piller 1er ; Dolder 8me ; Furrer 24me ; Fuhrer 30me ; Dolder 38me ; Cadieux 43me ; Dolder 44me.

BERNE : Jaggi ; Hofmann, Kaufmann ; Baumgartner, Leuenberger ; Holzer, Wittwer, Cadieux ; Dolder, Krupicka, Dellsperger ; Messer, Fuhrer, Zahnd. Entraîneur : Cadieux.

LA CHAUX-DE-FONDS : Brun ; Furrer, Sgualdo ; Amez-Droz, Huguenin ; Dubois, Turler, Piller ; T. Neininger, Ronner, B. Neininger ; Steudler, Martel, Pelletier. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Ehrensperger et Weidmann.

NOTES : Patinoire de l'Allmend. Le match se joue à guichets fermés. (16.500 spectateurs). Glace bonne. Rentrée de Leuenberger dans les rangs bernois. A la 29me minute, T. Neininger se présente seul devant Jaggi, mais ne peut marquer ; sur la contre-attaque Krupicka tire sur Brun, le palet rebondit sur un montant puis revient en jeu. A la 31me, un spectateur lance une bouteille sur la glace ; de ce fait il est nécessaire de refaire la glace. A la 45me, Furrer et un attaquant bernois se propulsent dans le but de Brun et déchirent le filet nécessitant un changement de cage. Tirs dans le cadre des buts : 42-23 (11-7 18-9 13-7). Pénalités : neuf fois deux minutes contre Berne : cinq fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds.

LA FIN D'UN RÈGNE

« Il y a eu le règne de La Chaux-de-Fonds, maintenant c'est au tour d'un autre... » relevait, philosophe, Michel Turler au sortir de la douche. « Berne était plus fort » constatait Guy Dubois.

La fin d'un règne ? Samedi à l'Allmend, l'équipe de Pelletier est définitivement rentrée dans le rang. Face à un adversaire plus mobile, mieux inspiré, plus jeune, moins « usé » l'équipe neuchâteloise a laissé échapper son ultime chance de reconquérir un titre qu'elle avait perdu voilà douze mois. Et pourtant ! Dans ce match de la peur, où chaque joueur avait les nerfs à fleur de peau, La Chaux-de-Fonds a espéré l'espace de deux tiers-temps. Mais déjà elle avait donné des signes avant-coureur de son échec :

Jamais, durant les cinq périodes où elle évolua en supériorité numérique, elle n'était parvenue à inquiéter Jaggi. Or, cette saison elle tirait généralement parti d'un tel état de fait ...

ERREURS INDIVIDUELLES

Pris à froid (but de Piller qui dévia astucieusement un tir de Dubois après 37 secondes), Berne appliqua d'entrée un « forechecking » constant, devenant plus rigoureux, plus impitoyable au fil des minutes. Et, plus les minutes s'égrenaient, plus les Chaux-de-Fonniers se désorganisaient. Il fallut toutefois des erreurs individuelles (Furrer, Sgualdo, Amez-Droz), pour que Berne égalise une première fois, puis prenne définitivement l'avantage, vingt-huit secondes séparant le quatrième but de Cadieux du cinquième de Dolder. C'en était fini des espoirs neuchâtelois. Finalement, si l'addition resta dans des proportions acceptables au contraire du cuisant échec de décembre (9-1), le différence provient de la prestation de Brun. Samedi, il fut bon, ne portant aucune responsabilité sur les cinq buts concédés. Il fit même échec à Cadieux (39me) et Krupicka (52me) qui se présentèrent seuls face à lui.

La Chaux-de-Fonds a été battue par plus fort qu'elle. Battue surtout par les carences de ses défenseurs Sgualdo et Furrer alors que Huguenin et Amez-Droz (malgré sa « boulette » qui amena le quatrième but) tirèrent leur épingle du jeu. Battue également sur le plan de l'organisation offensive, tant Dubois (en progrès) que Turler, Martel et les frères Neininger (Tony eut le 3-1 au bout de la canne mais manqua de maîtrise seul devant Jaggi) éprouvèrent une peine infinie à conduire et développer la manœuvre.

LOGIQUE

Pour sa part, Berne montra moins de spontanéité qu'à l'ordinaire. De plus, il n'imposa pas son rythme dans cette rencontre jouée à l'emporte-pièce. Certes, sur l'ensemble l'équipe de Cadieux se révéla supérieure dans la cohésion, dans l'organisation, dans l'équilibre des forces. Son succès relève donc de la logique au terme de ce match qui va probablement la conduire à un nouveau titre national.

En fait, un seul regret : la dureté excessive et inutile, la méchanceté même, des défenseurs de Cadieux hormis Leuenberger. C'était peut-être pour eux une façon de masquer quelques carences, notamment sur le plan de la vista. Ce n'est certes pas de cette façon que Baumgartner, en particulier, assurera sa place en équipe nationale. Pas plus que Kaufmann.

P.-H. BONVIN

Zoug paie les pots cassés à Bienne

BIENNE - ZOUG 6-1 (3-0 1-1)

MARQUEURS : Jenkins 5me ; Widmer 11me ; Aeschlimann 13me ; Flotiront 24me ; Lohrer 32me ; Dekubis 46me ; Hurzeler 51me.

BIENNE : Wettstein ; Koelliker, Valenti ; Schiau, Lohrer ; Jenkins, Stampfli, Widmer ; Spring, Uttinger, Lardon ; Flotiront, Aeschlimann, Hurzeler ; Henrioud. Entraîneur : Blank.

ZOUG : Zurcher ; Marttinen, Heimgartner ; Bachmann, Monnard ; Jenni, Probst, Huber ; Landis, Stuppen, Dekubis ; Schlaepfer, Schallberger, Disch. Entraîneur : Stuppan.

ARBITRES : MM. Frei et Kubli.

NOTES : Stade de glace, 8800 spectateurs (nouveau record absolu). Bienne joue au complet, Zoug sans Buchser et Rigolet, blessé au dos. 18me : tir de Lohrer sur un poteau.

31me, Aeschlimann est blessé dans un contact avec Huber. Dès lors il ne joue plus et est remplacé par Henrioud. Aeschlimann souffre d'un genou et il sera indisponible pour quelque temps.

33me, Lardon qui va seul au but, est arrêté irrégulièrement. Les arbitres dictent une pénalité de deux minutes au lieu d'un penalty. 60me, un but d'Hurzeler est annulé pour faute préalable d'un Biennois. Pénalités : Bienne 5 fois 2 minutes, Zoug 6 fois 2 minutes.

INTELLIGEMMENT

Bienne a remporté une victoire éclatante, surprenante par sa netteté. Il a fait payer aux Zougois les pots cassés une semaine auparavant face à Zurich. Ce soir-là, l'équipe biennoise avait joué en-dessous de ses possibilités. Intelligemment, elle a su tirer la leçon de son échec.

Face à Zoug, les hommes de Blank ont présenté un tout autre volume de jeu. Ils ont manifesté beaucoup de rigueur et de calme. Leur jeu collectif s'est révélée de la meilleure veine. Principalement sur le plan de la rapidité d'exécution et de l'engagement physique, ils ont largement dominé leurs adversaires.

DÉBOUSSOLÉ

Par son départ fougueux et le rythme effréné qu'il a su maintenir pendant deux tiers-temps. Bienne a déboussolé Zoug. La formation de Suisse centrale a retrouvé partiellement son assise au second tiers-temps et a montré quelques facettes de son talent. Mais elle n'a fait véritablement jeu égal que lorsque l'équipe locale a relâché sa pression en fin de partie.

Certes, Zoug a évolué sans son gardien Rigolet. Un handicap certain. Toutefois le jeune Zurcher a fait une excellente prestation, il n'est responsable que d'un seul but. L'équipe zougoise a valu par son courage (elle n'a jamais abandonné la lutte) et ses deux meilleures individualités Stuppan et Marttinen. En revanche, sa première ligne d'attaque qui d'habitude marque la plupart des buts, a déçu.

AVEC DISCIPLINE

Du côté biennois, la défense a œuvré avec discipline, Il est vrai qu'elle a pu s'appuyer sur un gardien remarquable. Si Jenkins et Widmer ont été une nouvelle fois les personnalités dominantes, les autres attaquants n'ont pas paru beaucoup en retrait. Réjouissant le comportement de la troisième ligne. Flotiront, Aeschlimann et Hurzeler ont réussi chacun un but.

Ph. B.

Villars - Ambri Piotta 3-2 (0-1 1-1 2-0)

Patinoire de Villars : 1800 spectateurs. **Arbitres :** Gerber, Cerini. **Buts :** 13. Muttoni 0-1 ; 21. Chappot 1-1 ; 32. Gaw 1-2 ; 41. Luisier 2-2 ; 60. Luisier 3-2. **Pénalités :** 3 fois 2' contre Villars, 5 fois 2' contre Ambri.

Kloten - Langnau 2-10 (0-3 1-2 1-5)

Patinoire de Kloten : 3300 spectateurs. **Arbitres :** Mathis, Zimmermann. **Buts :** 9. Haas 0-1 ; 18. Tschiemer 0-2 ; 20. H. Wuethrich 0-3; 27. Mattli 1-3; 29. F. Lehmann 1-4 ; 39. Berger 1-5 ; 44. F. Lehmann 1-6 ; 46. Haas 1-7 ; 48. F. Lehmann 1-8 ; 49. Berger 1-9 ; 50. O'Brien 2-9 ; 59. P. Wuethrich 2-10. **Pénalités :** 1 fois 2' contre Kloten, 3 fois 2' contre Langnau.

Genève Servette - Sierre 9-2 (2-0 3-2 4-0)

Patinoire des Vernets : 3600 spectateurs. **Arbitres :** Heggi, Spring. **Buts :** 5. Christiansen 1-0 ; 14. Horisberger 2-0 ; 33. Friederich 3-0 ; 34. Christiansen 4-0 ; 36. N. Mathieu 4-1 ; 39. Debons 4-2 ; 40. Pargaetzi 5-2 ; 42. Johner 6-2 ; 44. Friederich 7-2 ; 49. Friederich 8-2 ; 59. Wittwer 9-2. **Pénalités :** 4 fois 2' et 2 fois 5' (Wittwer et Horisberger) contre Genève Servette, 5 fois 2' et 2 fois 5' (K. Locher et Imhof) contre Sierre.

Notes : A la 45me minute, à la suite d'une faute de Horisberger sur le gardien Abegglen, il s'en est suivi une bagarre générale au terme de laquelle 4 pénalités de 5' ont été infligées.

Fribourg a fait un pas vers le salut

FRIBOURG - BALE 4-1 (0-0 3-1 1-0)

MARQUEURS : Nadeau 24me ; Rauth 27me ; Huebscher 31me ; Stoll 40me ; Luedi 54me.

FRIBOURG : Boschung, Huebscher, P. Vonlanthen ; Waeber, Jeckelmann ; Stoll, Nadeau, M. Raemy ; Ruffieux, Schweizer, Hertig, Stempfel, R. Raemy, A. Vonlanthen ; Luedi, Brand. Entraîneur : Aucoin.

BALE : Friedli, Kannegiesser, Hammer ; Hager, Schaub ; Baertschi, Tschudin ; Rauth, Catti, Parolini ; Derungs, Voegeli, Birchmeier ; Stoeckli, Borer, Bratschi. Entraîneur : Catti.

ARBITRES : MM. Bosshart et Zanti.

NOTES : Patinoire des Augustins, très bonne glace. 1314 spectateurs. Pénalités 5 fois 2 minutes contre Fribourg, 6 fois 2 minutes contre Bâle.

NADEAU EN FORME

Le match était très important : mal classées, les deux équipes se devaient de l'emporter pour s'éloigner de la zone dangereuse. Sentant pour une fois que l'apathie était un luxe vraiment inutile, Fribourg prit d'emblée en main les opérations et domina outrageusement. Mais la malchance et le gardien bâlois Friedli, très bon, retardèrent l'échéance de la concrétisation. Ce fut, et c'était presque à prévoir, Nadeau qui ouvrit le feu après avoir subtilement extrait le palet d'une formidable mêlée. Très en forme, le joueur canadien organisa ensuite un siège en règle des Bâlois après que ces derniers, sur un rebond favorable à Rauth, eurent égalisé contre le cours du jeu. De cette pression assez folle, il résultat une avance locale de deux buts grâce encore à deux passes décisives de Nadeau. La fin du match, vit les Rhénans refaire quelque peu surface, mais, calme et appliqué, Fribourg fit front, parvenant même à arrondir la marque sur une échappée du jeune Luedi (17 ans). Ainsi l'équipe d'Aucoin a remporté l'indispensable succès et laissera sans doute à d'autres, les soucis de la relégation, pour autant qu'elle persévère dans ses bonnes dispositions actuelles. Quant à Bâle, équipe sans grand génie, elle a sans doute d'autres ressources et saura éviter la relégation. A moins que Neuchâtel ...

P. Du.

Sur le front de la première ligue

Le Locle - Monthey 7-6 (4-2, 2-3, 1-1)

Marqueurs : Bula (2) ; Berner (2) ; Neuenschwander (2) ; Pilorget ; Lenoir ; Gassner ; Ciana ; Henri ; Wirz ; Béchon.

Les hockeyeurs loclois ont fait un pas vers leur salut en obtenant une difficile mais combien précieuse victoire face à Monthey. Menant un moment par 4-1, les Neuchâtelois crurent trop tôt que l'affaire était liquidée. C'était compter sans l'énergie des Valaisans qui entamèrent une course-poursuite qui sema le doute dans les rangs loclois. L'avantage des maîtres de céans fondit et l'égalisation de Monthey survenue au début du troisième tiers-temps causait du souci à l'équipe locale. Heureusement, les événements tournèrent en sa faveur. Ces points précieux devraient permettre aux Loclois de conserver leur place en 1re ligue.

P. M.

Saas-Grund - Serrières 4-5 (0-3, 2-0, 2-2)

Marqueurs : Paroz (3) ; Matile ; Michaud.

Serrières entreprit ce long déplacement en terre valaisanne avec une certaine crainte, puisque plusieurs titulaires étaient absents. Après un excellent premier tiers-temps où le désir de gagner était évident, Serrières subit la loi des Hauts-Valaisans au cours du tiers intermédiaire. Les arbitres tinrent bien en main le match et la hargne de Saas-Grund fut rapidement mise en veilleuse par les directeurs de jeu. Le dernier tiers-temps joué avec une dureté excessive, le jeu ne dégénéra pas et à quelques secondes de la fin, Michaud réussissait à signer le but de la victoire, méritée en raison de l'enthousiasme, que les remplaçants on mis à la tâche. Ce n'est pas le moindre des mérites de Serrières.

Int.

Vallée-de-Joux - Saint-Imier 4-11 (1-3, 2-4, 1-4)

Marqueurs : Bolomey (2) ; Grand ; Moine ; P.-A. Perret (3) ; Von Gunten (2) ; R. Perret (2) ; Martini ; Moser ; Niklès ; Janrenaud.

Match très intéressant car La Vallée-de-Joux n'avait plus ni ambition ni crainte. Saint-Imier se devait de vaincre et réussit quatre buts en cinq minutes au milieu de la rencontre.

C.

Résultats

Groupe 3 : Thoune - Thounerstern 5-0 ; Steffisbourg - Wasen 5-3 ; Berthoud - Wiki 2-5 ; Grindelwald Tramelan 3-4 ; Moutier - Rotblau Berne, renv. ; Tramelan - Moutier 2-9 ; Wiki - Grindelwald 9-4. **Classement :** 1. Rotblau Berne 13-23 ; 2. Thoune 14-22 ; 3. Berthoud 14 21 ; 4. Moutier 13-19 ; 5. Wiki Berne 14-15 ; 6. Thounerstern 14-9 ; 7. Wasen 14-9 ; 8. Steffisbourg 14-8 ; 9. Tramelan 14 7 ; 10. Grindelwald 14-5.

Groupe 4 : Sion - Charrat 20-0 ; Yverdon - Montana-Crans 11-9 ; Vallée de Joux - Saint-Imier 4-11 ; Le Locle - Monthey 7-6 ; Saas Grund - Serrières 4-5. **Classement :** 1. Sion 13-26 ; 2. Yverdon 14-20 ; 3. Saint-Imier 13-18 ; 4. Serrières 14-17 ; 5. Saas-Grund 14-13 ; 6. Montana-Crans 15-13 ; 7. Vallée de Joux, 14-10 ; 8. Monthey 14-9 ; 9. Le Locle 14-9 ; 10. Charrat 15-5.

football

Décision historique à l'assemblée extraordinaire de Berne

Réduction à quatorze des clubs de ligue nationale A

L'assemblée extraordinaire de la ligue nationale, qui s'est tenue à Berne, a pris une décision historique. Elle a accepté le plan de réorganisation du football suisse et notamment la réduction de quatorze à douze du nombre des clubs de ligue nationale A. En ce qui concerne la ligue nationale B, le plan prévoit une augmentation de quatorze à seize clubs. Seul de tous les clubs de ligue nationale, La Chaux-de-Fonds s'est prononcé contre cette décision. En revanche, la deuxième partie du plan de réorganisation, qui touche la première ligue et les séries inférieures, a rencontré une plus large opposition (dix-neuf oui, sept non et deux abstentions).

EN DEUX PARTIES

Le championnat de ligue nationale A a douze clubs sera loué en deux parties : un tour de championnat en matches aller et retour (22 rencontres par équipe) et un tour final et un tour de relégation (six matches supplémentaires pour le tour final, quatre pour le tour de relégation). Les clubs qualifiés pour le tour final joueront donc deux matches de plus qu'actuellement avec quatorze clubs. Au terme du tour de championnat, les douze équipes seront réparties en deux groupes selon le classement :

Groupe A (tour final) fort de sept équipes qui joueront trois matches sur leur terrain et trois matches sur le terrain de l'adversaire — groupe B (tour de relégation) fort de cinq équipes qui joueront deux matches sur leur terrain et deux matches sur le terrain de l'adversaire.

UN SEUL GROUPE

Par 27 voix (une abstention) il a été décidé que le championnat de ligue nationale B à seize équipes sera joué en un seul groupe, ce qui représente trente matches par équipe. Le projet préconisait la répartition en deux groupes régionaux de huit.

Pour arriver à ces nouveaux chiffres, trois clubs seront relégués en ligue nationale B à la fin de la saison 1975-1976 et seul le champion de ligue nationale B sera promu.

Une période d'essai de deux ans a été prévue. En 1978, si seize clubs au moins le demande, la question du nombre des équipes et de la formule de la compétition pourra être revue. Une commission a été chargée de mettre au point certaines questions. C'est ainsi qu'il reste en particulier à décider si les points obtenus dans le tour de qualification seront repris dans les tours finals ou si des bonifications seront accordées aux mieux classés. A noter qu'après la saison de qualification (1975-1976), les modalités de promotion - relégation seront inchangées (deux clubs relégués de ligue nationale A, deux clubs promus de ligue nationale B).

Ces modifications devront encore être ratifiées par la prochaine assemblée des délégués de l'association suisse de football mais il apparaît d'ores et déjà qu'elles le seront puisque le nombre total des clubs de ligue nationale ne se trouve pas modifié.

Une nouvelle assemblée extraordinaire aura lieu le 1er mars avec à son ordre du jour la question du championnat des réserves.

Pour le reste, l'assemblée a décidé d'appuyer la candidature de M. Walter Baumann (Bâle), présenté par la ZUS, à la présidence de l'A.S.F.

Sport Toto

Colonne des gagnants :

2 1 X - X X X - X 2 2 - 1 1 1.

Somme totale attribuée aux gagnants : 266.922 francs.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

brunette information

Nos deux couples de bouquetins – qui ont été transférés d'une colonie valaisanne à la Dent de Lys – s'appellent Roméo et Juliette, Bruno et Brunette. Ils se sont bien adaptés à leur nouvel habitat et bondissent et grimpent allégrement dans les rochers et sur les crêtes.

Nous aimerions remercier ici sincèrement les très nombreux amis de Brunette qui ont participé à la recherche de noms pour nos 4 bouquetins. Les 20 gagnants ont été avisés personnellement par écrit. – Notre transfert de bouquetins ayant rencontré une grande sympathie dans toute la Suisse, nous nous engageons à participer à d'autres actions pour la protection de notre nature. Nous vous tiendrons bientôt au courant d'un nouveau projet.

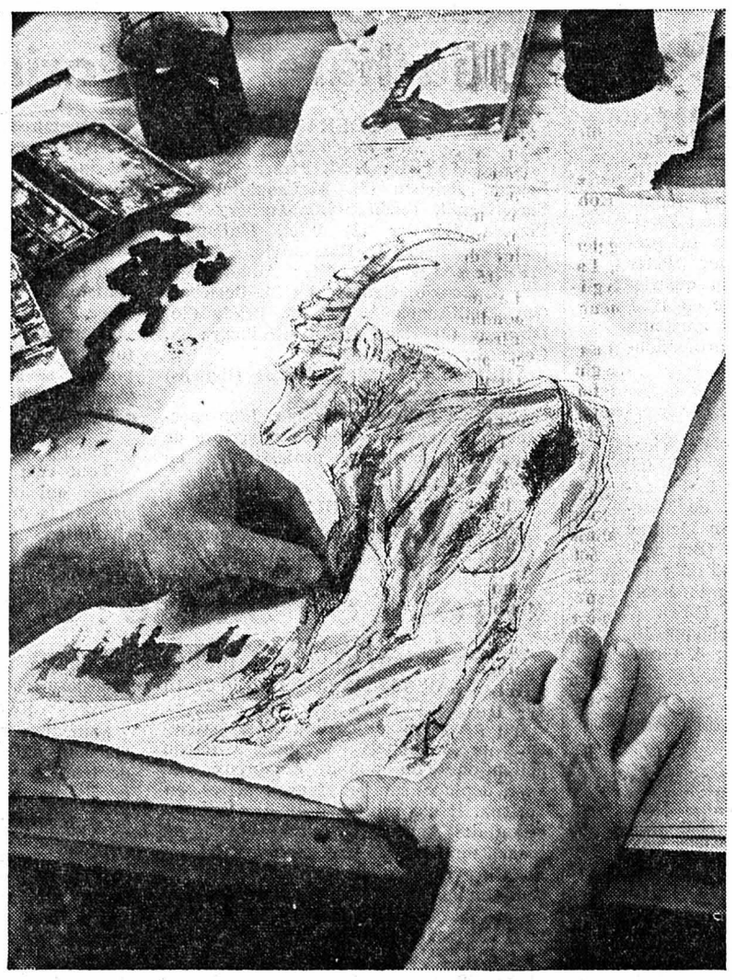

maintenant, Brunette offre 100 lithographies – représentant un bouquetin, du célèbre peintre animalier Fritz Hug

En remerciement du vif intérêt rencontré par notre action bouquetins pour tous ceux qui n'ont pas gagné lors de la recherche des noms, nous avons préparé une surprise pour tous nos amis. Le célèbre peintre animalier Fritz Hug a réalisé à sa manière personnelle et subtile, en exclusivité pour Brunette, une lithographie représentant le superbe bouquetin que vous voyez sur cette annonce. Vous avez ainsi la chance de posséder une de ces 100 précieuses lithographies numérotées et signées.

Vous recevrez chez votre marchand de cigarettes le bon gratuit

vous permettant de prendre part au tirage au sort du 31 mars 1975. Les gagnants recevront la lithographie de Fritz Hug vers la mi-avril.

76.1.154.5.1f

AWG

A coffre ouvert pour vos crédits personnels

Banque Aufina
8, rue du Bassin
2001 Neuchâtel
Tel. 038/24 61 41

Passez à nos guichets ou téléphonez-nous.

Un crédit de la Banque Aufina est un crédit sûr et loyal. Les conditions sont clairement définies et, en cas d'incapacité de travail prolongée, une assurance paie les mensualités pour vous.

Ou encore, remplissez sans attendre le coupon ci-contre et expédiez-le à la Banque Aufina. En peu de temps, l'argent désiré est à votre disposition.

banque aufina
à coffre ouvert
Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon 43
Je désire un prêt personnel de Fr. _____
remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
N° postal _____ Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____

Bruno Rœthlisberger offre
pommes et poires
à partir de Fr. 1.30, prises à son dépôt, à Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

MORAT
BAR - DANCING - NAVY - CLUB
RÉOUVERTURE
1er février 1975

Portes
basculantes · coulissantes · roulantes · accordéons à battants · vitrées · nonvitrées · isolées · antifeu sans entretien · 50 dim. standard et sur mesure. montées ou prêtes à monter · prix très avantageux! Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

CITROËN
AUTOBIANCHI
A votre service
Nous vous offrons un
Contrôle gratuit
de votre voiture
(système électronique)
du **27 janvier 75**
au **31 janvier 75**
Prenez rendez-vous par téléphone
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

mode teinturier
pour des vêtements propres !

La découverte de paysages merveilleux
Du 3 au 8 mars 6 jours **Fr. 585.—**
COTE-D'AZUR - RIVIERA EN FLEURS

VACANCES DE PÂQUES
VOYAGES DE 4 JOURS DU 28 AU 31 MARS

PARIS - VERSAILLES (départ le 27 au soir)	FR. 450.—
FLORENCE - PISE - RIVIERA	FR. 460.—
TESSIN - LACS ITALIENS- LOMBARDIE	Fr. 450.—
CAMARGUE - MARSEILLE - PROVENCE	FR. 430.—
RIVIERA - NICE - COTE-D'AZUR	Fr. 390.—

VOYAGES **WITTWER**
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ✆ 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1 ✆ 63 27 37

transports trolliet neuchâtel ttn
Dîme 80
Transports et déménagements Suisse et étranger
Tél. 038 33 23 94
La Chaux-de-Fonds Le Locle 039 31 42 87
Déplacement de pianos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement
Prix modérés

Le prix - belle question!

Nouveauté Precisa – voici l'Electronic 210. Une calculatrice de bureau compacte faisant en un clin d'œil les quatre opérations fondamentales. Et qui vous calcule les pourcentages. Et qui vous imprime aussitôt le résultat de façon claire et lisible.
Et qui se joue de nombres à 12 chiffres, où que vous vouliez avoir la virgule.
Et qui comporte une mémoire dynamique et une mémoire de cumul des produits et quotients et une touche d'inversion des termes. Et qui a en plus tout ce que doit avoir une calculatrice électronique de Precisa.
Quant à savoir à quel prix la Precisa Electronic 210 fait tout cela, ce n'est plus une question de prix, mais de

Fr. 1180.–
seulement.

PRECISA ELECTRONIC

Chez votre concessionnaire Precisa

Reymond

2001 NEUCHATEL, Faubourg du Lac 11 Tél. (038) 25 25 05
2300 LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 66 Tél. (039) 23 82 82
2800 DELÉMONT, rue des Moulins 9 Tél. (066) 22 15 67

PHOTO GÉANTE
STUDIO PERRET
Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 ou 22 43 13

PEWE les éléments de rangement les plus appréciés de Suisse — nulle part ailleurs aussi avantageux!

Exemples de prix, exécution brute, livrée et montée gratuitement: 2/5-75

Elément pour vêtements **198.–**

hauteur 210 cm, largeur 55 cm dès	198.–
hauteur 210 cm, largeur 80 cm dès	320.–
hauteur 210 cm, largeur 110 cm dès	335.–
hauteur 235 cm, largeur 55 cm dès	255.–
hauteur 235 cm, largeur 80 cm dès	360.–
hauteur 235 cm, largeur 110 cm dès	375.–

Eléments intérieurs supplémentaires: 8.– à 45.–

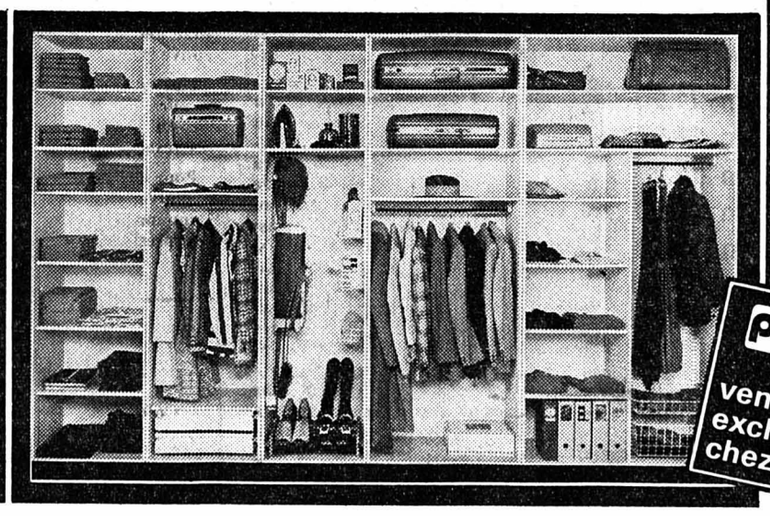

PEWE existent dans les dimensions suivantes
- Largeur: à une porte 55 cm, à deux portes 80 et 110 cm
- Hauteur: 210 ou 235 cm
- Profondeur: dimension extérieure 57 cm pour tous les éléments
- Armoire à une porte: ouverture à gauche ou à droite

PEWE existent en 4 exécutions différentes
- exécution brute, à peindre ou à tapisser
- corps de l'armoire et portes en blanc mat d'aspect neutre
- corps de l'armoire blanc, portes noyer structuré
- corps de l'armoire blanc, portes chêne structuré

PEWE Standard de 210 cm de haut
- 4 rayons ou 1 rayon et 1 tringle pour les vêtements (ou aménagement pour le matériel de nettoyage dans les éléments de 55 cm de large)
- les éléments de 110 cm de large ont aussi des séparations pour le linge et les vêtements
- 1 rayon de plus dans les armoires hautes de 235 cm
- autres éléments intérieurs selon vos besoins personnels: tiroirs, corbeille à linge, dispositif pour les chaussures, rayons, supplémentaires

PEWE vente exclusive chez **Pfister ameublements sa**

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914
BIENNE Place du Marché-Neuf Tél. 032 - 42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h
Avry-Centre AVRY près Fribourg ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h

cyclocross

Deux Suisses sur le podium

Premier titre pour Roger de Vlaeminck

Le Belge Roger de Vlaeminck (28 ans) a remporté à Melchnau son premier titre mondial en s'imposant dans le championnat du monde professionnel de cyclocross. De Vlaeminck a gagné avec 31" d'avance sur le Suisse Albert Zweifel alors que le tenant du titre, le Belge Albert van Damme, a dû se contenter de la cinquième place, encore devancé par le Suisse Peter Frischknecht et par le frère du nouveau champion, Eric de Vlaeminck.

RÉSULTAT REMARQUABLE

Ainsi, s'ils n'ont pu lutter victorieusement contre Roger de Vlaeminck, qui était le grand favori de cette épreuve réunissant vingt et un concurrents de six nations, les coureurs helvétiques ont réussi un résultat remarquable. Outre les médailles d'argent et de bronze glanées par Zweifel et Frischknecht, ils ont encore placé Hermann Gretener à la septième place et Richard Steiner au dixième rang.

Roger de Vlaeminck se porta en tête dès le début de la course, accompagné tout d'abord de son frère Eric, de van Damme et de Zweifel. Mais dès le deuxième tour, il se retrouvait seul en tête, précédant alors déjà Zweifel et Eric de Vlaeminck de 16", Frischknecht de 20", Gretener et van Damme de 30". Dans la quatrième boucle, Gretener était victime d'une chute et il perdait le contact avec la tête. Zweifel se portait de son côté à la deuxième place alors que deux tours plus loin Frischknecht parvenait à décramponner van Damme et Eric de Vlaeminck et demeurait seul à la troisième place.

NETTE DOMINATION

Jusqu'à la fin, les positions ne devaient plus varier en tête et Roger de Vlaeminck l'emportait après avoir nettement dominé. C'est là un exploit remarquable si l'on songe que le Belge était jusqu'ici surtout réputé comme routier. Quant à Albert Zweifel, il remporte à 25 ans sa première médaille tandis que Peter Frischknecht monte pour la quatrième fois sur le podium (3me en 1967 et 2me en 1968 chez les amateurs et 3me en 1974 chez les professionnels).

Classement

Professionnels : 1. Roger de Vlaeminck (Be) 23 km 940 en 1 h 09' 53" ; 2. Zweifel (S) à 31" ; 3. Frischknecht (S) à 1'26" ; 4. E. de Vlaeminck (Be) à 2'03" ; 5. Van Damme (Be) à 2'18" ; 6. de Block (Be) à 2' 48" ; 7. Gretener (S) à 3'12" ; 8. Wolfshohl (RFA) à 4'22" ; 9. Baele (Be) à 6'14" ; 10. Steiner (S) à 6' 28". — *Par équipes :* 1. Belgique 10; 2. Suisse 12 ; 3. France 42 ; 4. Grande Bretagne 47.

automobilisme

Deuxième épreuve du championnat du monde

Les Brésiliens maîtres chez eux

Les Brésiliens ont réussi le doublé, sur le circuit d'Interlagos, dans la deuxième épreuve du championnat du monde des conducteurs. La victoire est revenue à Carlos Pace, sur Brabham, qui a devancé son compatriote Emerson Fittipaldi (MacLaren), champion du monde en titre et vainqueur il y a quinze jours du grand prix d'Argentine. Carlos Pace, qui aura 31 ans en octobre prochain, a obtenu devant son public la première victoire de sa carrière dans un Grand prix.

SURPRISE

Derrière les deux Brésiliens, l'Allemand Jochen Mass (MacLaren) a causé une surprise en se hissant à la troisième place, devant Clay Regazzoni (Ferrari), qu'il a passé dans les derniers tours. A dix tours de la fin (l'épreuve en comptait quarante) le Tessinois devançait encore Mass après avoir longtemps talonné Pace. Lauda ayant pris la cinquième place, Ferrari a classé ses deux bolides parmi les six premiers, tout comme MacLaren.

A SIX TOURS

Le Grand malchanceux de l'épreuve a été un fois de plus le Français Jean-Pierre Jarier qui, sur sa Shadow, s'était montré le plus rapide aux essais, comme il l'avait déjà fait en Argentine. Il y a quinze jours, il avait été réduit au rôle de spectateur avant même le départ à la suite d'une rupture de transmission. Cette fois, il a été contraint à l'abandon à six tours de la fin, alors qu'il comptait 20 secondes d'avance et qu'il avait largement dominé la première partie de l'épreuve. Un incident mécanique a été à l'origine de son renoncement.

LA PLUS RAPIDE

Jarier s'était aligné dans ce Grand prix avec un moteur neuf. Au cours de la dernière séance d'essais, il avait en effet « cassé » celui de la voiture avec laquelle il venait d'obtenir le meilleur temps. Avant son abandon, il a eu le temps de démontrer que la Shadow était bien la voiture la plus rapide de toutes celles qui participaient au championnat du monde. Pour Jarier personnellement, cet abandon risque toutefois d'avoir une influence sur les pourparlers en cours entre le constructeur américain et le Suédois Ronnie Peterson, dont on avait pu penser un moment que le transfert de chez Lotus était fait.

Classement

1. Carlos Pace (Br), 40 tours en 1 h 44'41"17 (moyenne 182, 488) ; 2. Emerson Fittipaldi (Br), « MacLaren », 1 h 44'46"96 ; 3. Jochen Mass (RFA), « MacLaren » 1 h 44'97"83 ; 4. Clay Regazzoni (S), « Ferrari » 1 h 45'24"45 ; 5. Niki Lauda (Aut), « Ferrari », 1 h 45'43"05 ; 6. James Hunt (GB), « Hesketh », 1 h 45'46"29 ; 7. Mario Andretti (EU), « Parnelli » 1 h 45'47"98 ; 8. Carlos Reuteman (Arg), « Brabham », 1 h 46'20"79 ; 9. Jacky Ickx (Be), « Lotus » 1 h 46'33"01 ; 10. John Watson (GB), « Surtees », 1 h 47'10"77.

Classement du championnat du monde des conducteurs après deux épreuves :

1. Emerson Fittipaldi (Br) 15 points ; 2. Carlos Pace (Br) 9 ; 3. James Hunt (GB) 7 ; 4. Clay Regazzoni (S) 6 ; 5. Jochen Mass (RFA) et Carlos Reuteman (Arg) 4 ; 7. Niki Lauda (Aut) 3 ; 8. Patrick Dépailler (Fr) 2 points.

dernière SPORTS dernière

ATHLÉTISME

● **L'Américain Dan Ripley, détenteur de la meilleure performance mondiale en salle au saut à la perche, s'est blessé à l'épaule à l'entraînement et il devra observer un repos de trois semaines. L'étudiant californien a ainsi dû déclarer forfait pour les réunions en salle du week-end aux Etats-Unis.**

● **En l'absence du perchiste Dan Ripley, Dwight Stones a été la vedette de la réunion en salle de San Francisco, qui s'est déroulée au « Cow Palace », devant 12.600 spectateurs. Le sauteur en hauteur américain, « recordman » mondial, a franchi 2 m 22 et il a échoué de peu dans sa tentative d'égaler avec un saut à 2 m 27 sa meilleure performance mondiale en salle.**

● **Le junior allemand Guenter Lohre, champion de la RFA du saut à la perche, a franchi 5 m 20 au cours d'une réunion en salle dans la région de Stuttgart.**

BOXE

● **Domenico Adinolfi — un ancien adversaire du Suisse Eric Nussbaum avec qui il avait fait match nul à Genève — a très mal étrenné son titre de champion d'Europe des poids mi-lourds, conquis face à l'Allemand Klaus Klein. Il a en effet été nettement battu aux points par le Noir américain Willy Taylor, lors d'une réunion au « Palalido » de Milan.**

● **Une très forte sélection américaine du Missouri a triomphé de son homologue soviétique par 5 victoire à 4, au cours d'un match international amateur qui s'est déroulé à Saint-Louis (Missouri) devant 6500 spectateurs enthousiastes.**

ESCRIME

● **Au stade Pierre de Coubertin à Paris, les fleurettistes soviétiques ont dominé le « challenge Martini », première épreuve de la saison. Ils ont pris les deux premières places avec Vassili Stankovic et Vladimir Denisov.**

AUTOMOBILISME

● **Le Néo-Zélandais Chris Amon, au volant d'une Talon, a remporté la quatrième manche de la série Tasman, réservée aux voitures de formule 5000, à Teretonga (NZ).**

basketball

Federale bousculé en championnat

Neuchâtel revalorisé par Tom McLaughlin

NEUCHATEL-FEDERALE LUGANO 70 - 76 (40-36)

NEUCHATEL : J.-M. Pizzera (2 pts), Lehner, Reichen (5), McLaughlin (25), PerretGentil, Bucher (14), Turberg P.Y. Pizzera Schaller (2) Pilet, Gallagher (22). Entraîneur : D. Raznatovic.

FEDERALE LUGANO : Amado, Zerah, S. Ponzio, Cedraschi (13), Betschart (10), Dell'Acqua A. Ponzio, Brady (26) Dizerens (2) Raga (26). Entraîneur : N. Cescutti.

ARBITRES : MM. Delessert (Renens) et Pasteris (Fribourg).

NOTES : Salle du Panespo. 1500 spectateurs. Rencontre jouée en ouverture de la première partie des professionnels en Suisse.

TALENTS MULTIPLES

Ce fut une rencontre extrêmement spectaculaire dont le final fut étourdissant. Il faut admettre que la venue des Tessinois, avec leurs vedettes, justifiait elle seule le déplacement d'une foule aussi importante. Mais il y avait également le retour de l'Américain Tom McLaughlin qui avait laissé une impression formidable dans les rangs des Neuchâtelois au cours de la saison passée. Avec la présence de ce joueurs aux talents multiples, il fallait souhaiter le retour en forme de toute la formation qui pouvait se surpasser et créer une cohésion nouvelle et surtout une confiance retrouvée.

DÉCHAINÉS

Tout cela s'est réalisé face aux Tessinois qui ont passé en définitive bien près de la défaite. Fortement soutenus et encouragés par un public qui retrouva sa grande équipe, les Neuchâtelois prirent d'emblée l'initiative des opérations et obtinrent immédiatement un avantage qui se porta au maximum à 8 points. Sous la conduite de Tom, les paniers s'accumulèrent et les combinaisons mirent en évidence successivement Bucher, Reichen et Gallagher. Avec la complicité de Schaller ou J.-M. Pizzera, ils mirent très souvent en échec les offensives des Luganais qui eurent en Raga et Brady leurs meilleurs réalisateurs. Mais la machine Tessinoise ne tournait pas rond et éprouvait passablement de difficultés à évoluer comme à son habitude.

FORMIDABLE DUEL

Dès la reprise, on assista à un formidable duel McLaughlin-Raga. Et c'est finalement Brady qui bénéficia de la situation qu'il domina souverainement du haut de ses 209 cm. En défense, il récupéra tous les tirs des Neuchâtelois, qui devenaient imprécis face à la pression tessinoise et surtout, il réalisa les points nécessaires qui firent basculer la décision. Dans les dernières minutes, la tension augmenta sensiblement car les Neuchâtelois tentèrent de revenir à la marque. Finalement, Federale emporte une courte victoire avec laquelle il conserve la tête du classement. Mais c'est surtout du côté Neuchâtelois qu'il faut relever les éléments de satisfaction laissée samedi au Panespo, les hommes de Raznatovic sont capables de redresser au cours des prochaines semaines une situation qui n'a rien d'enviable, aujourd'hui encore.

Vendredi soir déjà, il sera possible d'en savoir plus puisque ce sera Vevey le prochain adversaire. M. R.

« Pros » en Suisse : spectaculaire

SWITZERLAND ALPINES - IBERIA SUPERSTAR 105-113 (33-23 31-36 26-16 15-38)

La première apparition des basketteurs professionnels en Suisse a retenu l'attention d'un public nombreux qui s'est déplacé sur les Jeunes Rives en curieux. Il n'a pas été déçu par la prestation des Américains qui pratiquent un basket moderne en force et spectaculaire. Plus rapides que les amateurs, ils sont moins souvent freinés dans leurs actions par des arbitres qui interprètent très largement un règlement déjà plus souple à la base. Dès lors, tous les exploits sont possibles et, souvent, les phases de jeu présentées ont soulevé l'enthousiasme.

SANS CONVICTION

Samedi cependant, les Neuchâtelois venaient de se passionner pour le choc de leurs favoris contre Federale Lugano et ils ne furent plus autant motivés pour cette rencontre dont l'enjeu échappe encore. Ils tentèrent bien d'encourager les joueurs qui représentent la Suisse, mais sans beaucoup de conviction. Seule la fantastique remontée à la marque d'Iberia, en fin de partie, suscita de l'intérêt.

Cette première prise de contact a pourtant laissé une excellente impression.

M.R.

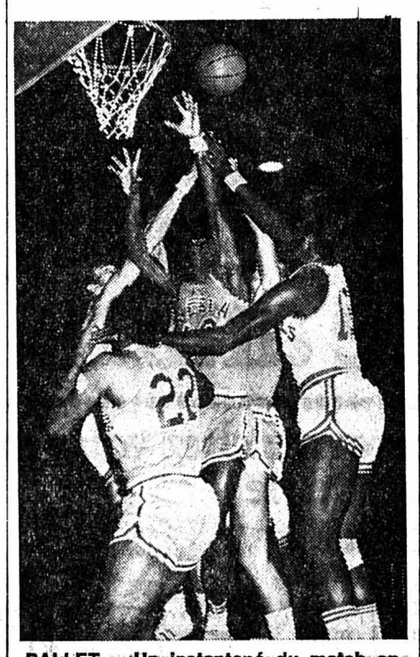

BALLET. - Un instantané du match entre les professionnels. (Avipress Baillod)

SPORTS dernière

Record du monde

La troisième journée des Jeux de Nouvelle Zélande, à Christchurch, a été marquée par les premiers exploits dus à la natation. L'Australien Steve Holland a en effet établi un nouveau record du monde du 1.500 mètres nage libre, battant au passage également le record du monde du 800 mètres nage libre.

APOLLO 25 21 12

Dès aujourd'hui 15 h + 20 h 30 1re vision couleurs 16 ans

Spectateurs émotifs vous ne devez pas voir ce film !

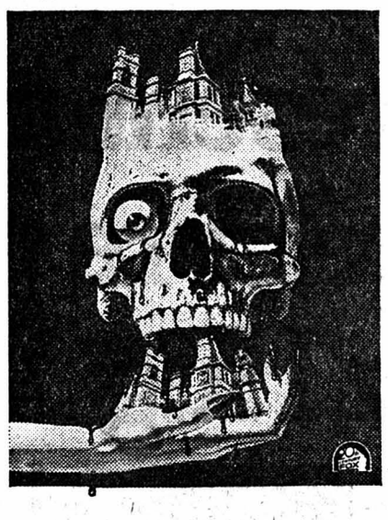

Le spiritisme, vous connaissez ?

dans ce film il flirte avec l'épouvante !

LA MAISON DES DAMNÉS

Pamela FRANKLIN - Roddy Mc DOWALL

APOLLO 25 21 12

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS

VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS

DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

CARNET DE LA SEMAINE

personnalisez votre intérieur !

Pour transformer votre appartement et lui donner une note personnelle, il suffit souvent d'un meuble, d'un éclairage, d'un tapis ou de rideaux bien choisis.

Notre exposition de meubles, tapis rideaux, aux 2me et 3me étages, vous donne d'utiles suggestions pour rajeunir, embellir et personnaliser vos chambres, cuisine et salle de bains.

Dralon Bayer	larg. 120 cm le m	21.90
Dralon Bayer rayé	larg. 120 cm le m	16.90
Coton fibranne imprimé	larg. 120 cm le m	15.90
Satin brodé	larg. 130 cm le m	18.90
Velours de Gênes frappé	larg. 130 cm le m	39.90
Imprimé dessins modernes	larg. 120 cm le m	17.90
Satin uni	larg. 150 cm le m	37.50

Les collections : Fisba, Boussac, Romanex, Wotex, Schoop, Chané, Kramer.

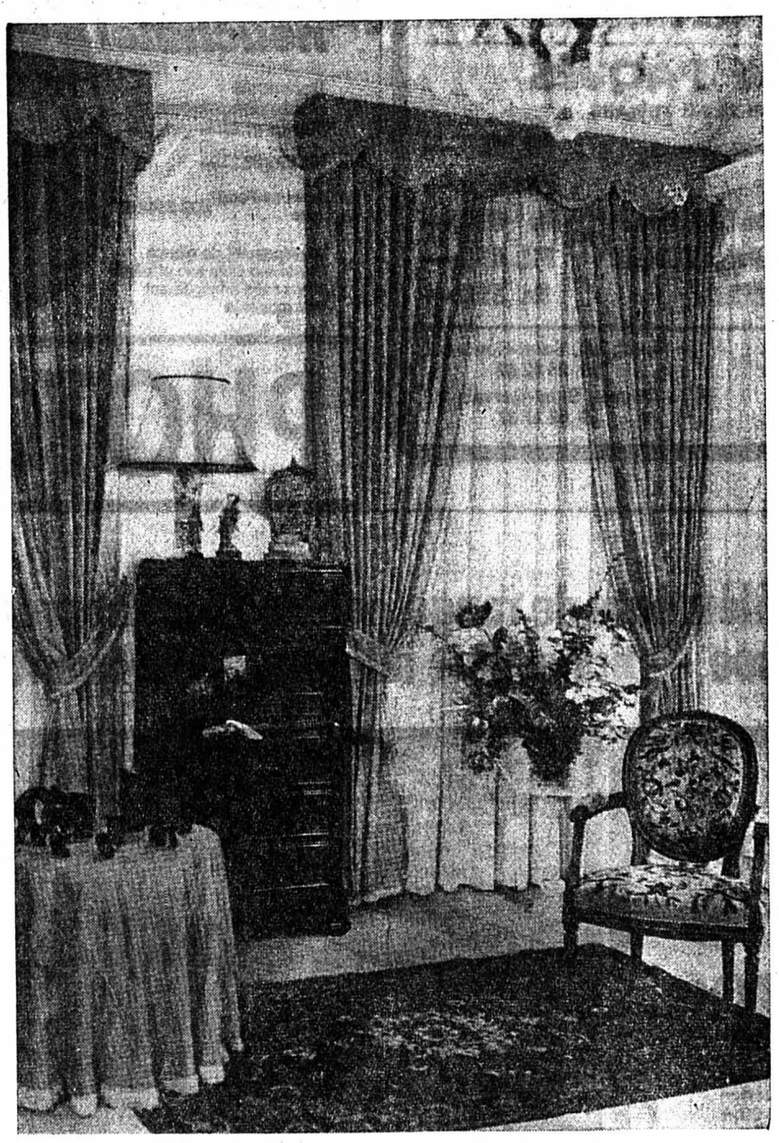

NOS SPÉCIALISTES... ...A VOTRE SERVICE

Monsieur JACOB WENGER, ENSEMBLIER-DÉCORATEUR, se tient à votre disposition pour vous conseiller, établir un devis, et exécuter la décoration de votre appartement **de style** ou **moderne**, selon vos goûts et vos désirs.
Rideaux, vitrages, tentures murales, portières, rideaux de scène, couvre-lits, sont éxécutés dans nos propres ateliers par des courtepointières des plus qualifiées.

Monsieur LOUIS COLOMBO, TAPISSIER-DÉCORATEUR, se fait un plaisir de vous conseiller pour la réfection de vos meubles rembourrés, pour le choix d'un tissu, ou la pose d'un tapis.

Meubles anciens ou rembourrés, coussins, poufs, revêtements de sols, tapis tendus, stores sont réalisés par un personnel hautement qualifié.

Un simple appel téléphonique au No (038) 25 64 64 vous permettra de convenir d'un rendez-vous.

Des tartines à gogo...

offertes à tous les enfants samedi 1er février de 8 h à 10 h au Supermarché dans le cadre de notre action « La ronde des petis déjeuners ». Un choix incomparable de confitures, miels, cafés et thés à des prix très avantageux.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Des 33 tours neufs

au prix unique de 7.50

VENEZ BOUQUINER...

Vous qui aimez bouquiner arrêtez-vous quelques instants à notre stand de la librairie au rez-de-chaussée. De provenance directe de Paris, des centaines d'ouvrages fins de série d'ouvrages d'art, romans, livres policiers, livres d'éducation sont vendus avec des rabais de 50 % à 60 % du prix normal.

mieux vivre avec les armourins

le grand magasin au plus grand choix

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.35 (C) Taxibulle
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) La boîte à surprises
18.30 (C) Objectivement vôtre
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) Une Suédoise à Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Destin
21.30 (C) La voix au chapitre
22.00 (C) Sous la loupe
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV Culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Ahoi Pacific Lady
19.35 Reportage
20.00 Téléjournal
20.20 Histoire amusantes
21.30 Le miroir du temps
22.25 Téléjournal
22.40 Acker's Club Jazz

FRANCE I

12.30 Midi première
13.00 T.F. 1 journal
14.05 TV scolaire
14.25 Une ravissante idiote
17.15 TV scolaire
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Chéri Bibi
20.05 T.F. 1 journal
20.35 Chez nous ce soir
21.35 Sétyricon
22.35 T.V. 1 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Flash journal
14.35 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) L'homme de fer
16.20 (C) Hier, aujourd'hui, demain
18.30 (C) Flash journal
18.45 (C) Palmarès des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Une femme seule
20.00 (C) A 2 journal
20.35 (C) Le pain noir
22.15 (C) Magazine
23.00 (C) A 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) F.R. 3 actualité
19.00 (C) L'Ile aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 Flash F.R. 3
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (C) Exodus
23.55 (C) F.R. 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) L'oro verde
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Obiettivo sport
20.10 (C) Si rilassi...
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Enciclopedia TV
21.30 Oggi alle camere federali
21.35 (C) Rigoletto
23.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la caméra en bandoulière. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h téléjournal météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, les peintres du lundi. 21.45, le septième sens. 21.50, au bénéfice du doute. 22.35, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, introduction à la chimie. 17 h, téléjournal. 17.10, Kara Ben Nemsi Effendi. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, sciences et techniques. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, Becket. 23.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h à 23 h**, puis à 23.55. **6 h**, le journal du matin avec à : **6 h, 7 h** et **8 h**, éditions principales. **6.25** et **7.25**, information routière. **7.30 env.** billet d'actualité. **8.05 env.** revue de la presse romande. **8.30**, la puce à l'oreille. **12 h**, le journal de midi. **12.15**, les uns, les autres. **12.30**, édition principale. **13 h**, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **13.10 env.** magazine d'actualité. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.05, Trois hommes dans un bateau (6). **17.05**, en questions. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30 env.** spécial soir. **20.05**, énigmes et aventures : Un trois-quarts a été perdu, pièce policière de R. Schmid, d'après Conan Doyle. **21.50**, disc-au-bol. **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **24 h**, hymne national. Fin.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, à votre service. **10 h**, keep up your English (22). **10.15**, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, spectacles. **10.45**, université radiophonique internationale, les projets spatiaux (16). **11 h**, Suisse-musique. **12 h**, midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, réalités. **16 h**, à vues humaines. **16.30**, Suisse-musique. **17.30**, redilemele. **18 h**, informations. **18.05**, rhythm'n pop. **18.30**, aspects du jazz. **19 h**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, sciences et techniques. **20 h**, informations. **20.05**, les hérauts de la Résistance (4). **20.30**, prestige de la musique. **22.30**, entre-lignes. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, informations. **6.05**, espresso. **9.05**, musique populaire. **10 h**, entracte. **11.05**, des mélodies pour chacun. **12 h**, la semaine à la radio. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, non-stop.

16.05, sans façons. **17 h**, onde légère. **18.45**, sport. **19 h**, actualités. **19.40**, musique tzigane. **20.05**, le disque de l'auditeur. **22.20**, musique légère. **23.05 - 24 h**, tête-à-tête.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : **Marc Wolfrath**
Rédacteur en chef : **Jean Hostettler**

HOROSCOPE

La journée comportera des influences assez contradictoires et plutôt décevantes.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour seront indolents, sans volonté, difficiles à diriger et très brouillons.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé : Maux de tête à craindre et surtout dus au froid. **Amour :** Essayez d'égaliser votre humeur. **Affaires :** Recherchez les collaborations indispensables.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé : Surveillez votre tension. **Amour :** Faites preuve de patience. **Affaires :** Ne traitez pas à la légère les problèmes financiers.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé : Très bonne en ce moment. **Amour :** Sachez créer l'ambiance favorable. **Affaires :** Une très bonne opportunité se présentera.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé : Supprimez définitivement les sucreries. **Amour :** Votre humeur est un peu trop fantaisiste. **Affaires :** Adaptez-vous aux méthodes modernes.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé : Attention aux chutes. **Amour :** Montrez-vous large de vues. **Affaires :** Ne vous perdez pas dans les détails.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé : Soignez votre alimentation. **Amour :** Reconnaissez loyalement vos erreurs. **Affaires :** Parlez moins, agissez plus.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé : Prenez un petit déjeuner consistant. **Amour :** Oubliez les griefs. **Affaires :** Faites preuve d'un peu plus d'esprit de suite.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé : Soyez extrêmement prudent dans vos déplacements. **Amour :** Vos soupçons finissent par lasser l'être aimé. **Affaires :** Vos mérites et vos capacités seront récompensés.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé : Couchez-vous plus tôt. **Amour :** Soyez ponctuel dans vos rendez-vous. **Affaires :** Vous recevrez une nouvelle très encourageante.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé : Douleurs dans les articulations à prévoir. **Amour :** Ne vous laissez pas influencer par vos amis. **Affaires :** Il est grand temps de prendre une décision.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé : Soignez vos mauvaises dents. **Amour :** Vous effectuerez une démarche importante. **Affaires :** Vous récolterez le fruit de vos efforts.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé : Réduisez votre consommation de tabac. **Amour :** Votre indécision finit par être lassante. **Affaires :** Remplissez vos engagements.

MOTS CROISÉS

Problème N° 127

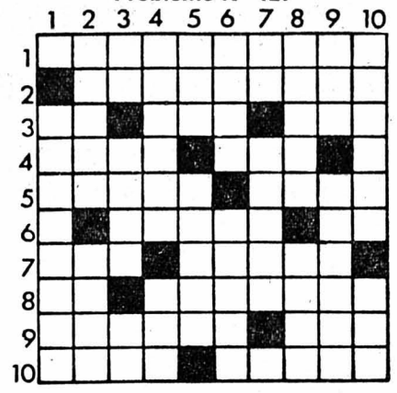

HORIZONTALEMENT

1. D'où partent les engins spatiaux. 2. Coffres pour conserver le sel. 3. Sa supériorité est incontestable. – Eprouva. – Pour tirer un trait. 4. Elle est courte à la Saint-Jean. – S'entendait jadis au nord de la Loire. 5. Gantelet pour le pugilat. – Unique. 6. Petit chemin. – Ile. 7. Croix de Saint-Antoine. – Où une correction s'impose. 8. Participe. Adoucissement, consolation. 9. Petite scie. – Héros cornélien. 10. Qui ne doute de rien. – Sondée.

VERTICALEMENT

1. Ils nous ont ouvert la voie. 2. Solidement charpentée. – Tel l'accent de Béziers. 3. Possessif. – Sorti. – On en a trouvé au Klondike. 4. Elle ne peut placer un mot. – Sur la Drôme. 5. Organisation internationale. – Quand cesse l'attente. 6. Comme ci-dessus. – Indique le silence d'une partie. 7. Note. – L'amie de Tristan. 8. Qui passe par la bouche. – Doigté. 9. Recèle des trésors. – Grave intoxication. 10. Où se courent les bordées. – Ville du Nigeria.

Solution du N° 126

HORIZONTALEMENT : 1. Véritable. 2. Bétel. – Poix. 3. Or. – Flet. – Ta. 4. Niel. – Geais. 5. Ingéra. – Sep. 6. Atala. – Ré. 7. Aar. – Saurer. 8. Clef. – Blé. 9. Io. – Obligée. 10. Oisives. – Us.

VERTICALEMENT : 1. Bonifacio. 2. Vérin. – Aloi. 3. Et. – Egare. 4. Reflet. – Foi. 5. III. – Ras. – BV. 6. Egalable. 7. Apte. – Aulis. 8. BO. – As. – Reg. 9. Litière. – Eu. 10. Exaspérées.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de céleri
Grillade de porc
Pommes frites
Fromage
Poires au vin

LE PLAT DU JOUR :

Poires au vin

Préparation : 10 min, cuisson 35 min. Pour 6 personnes : 6 grosses poires, 1 bouteille de vin rouge, 500 g de sucre.
Commencez par éplucher les poires. Coupez-les en deux et enlevez les pépins. Par ailleurs mettez dans une casserole le vin et le sucre. Portez à ébullition. Lorsque le sucre est complètement fondu, mettez les poires et laissez-les pocher à petit frémissement pendant 10 min environ. (Pour être cuites, il faut que les poires soient tendres à cœur. Vous pourrez le vérifier avec la pointe d'un couteau). Lorsqu'elle sont à point, retirez les poires et mettez-les dans une jatte.
Laissez réduire le sirop à découvert pendant 20 minutes. Versez-le alors (chaud) sur les poires. Laissez refroidir. Servez glacé. Il est bien évident que la qualité du vin joue sur la finesse de ce dessert.

Des économies

Faites aujourd'hui des économies comme du temps de nos grand-mères : l'huile à salade nettoie les cuirs vernis ; l'alcool à brûler fait briller les chromes ; le vinaigre d'alcool enlève les traces de calcaire ; le lard cru donne souplesse et brillant aux cuirs ; la mie de pain fraîche enlève les traces de doigts sur les peintures.

Les subtilités du maquillage

Le maquillage peut, il est vrai, transformer complètement un visage. Mais, observez-vous bien d'abord : il y a des défauts que l'on doit corriger et d'autres qu'il faut, au contraire, accuser. Sinon vous risquez d'ôter à votre visage son caractère. Imaginez par exemple que Brigitte Bardot « gomme » sa bouche ou que Jeanne Moreau efface ses cernes... elles perdraient beaucoup de leur personnalité. Méfiez-vous donc de ce que vous appelez « vos complexes », il se peut qu'une figure en lame de couteau ou de bonnes grosses joues fassent partie de votre charme.

Un chandail qui ne se déforme pas

Les chandails qui ont reçu une averse ne se feutrent pas car l'eau de pluie n'est ni chaude, ni calcaire. Vous feutrez votre tricot lorsque vous frottez directement le savon sur la laine ou lorsque vous le lavez et le rincez à l'eau trop chaude et lorsque vous le faites sécher trop près d'une bouche de chaleur. Pour que votre chandail ne se déforme pas, laissez-le sécher à plat et repassez-le encore un peu humide. Resserrez les côtes du poignet et de l'encolure avant de le repasser.

Rognons de veau grillés

(Pour 4 personnes)
Ingrédients : 4 rognons, de l'huile, 100 g de beurre, le jus d'un citron, 2 citrons, du persil, du sel, du poivre.
Laissez une petite couche de graisse autour des rognons. Fendez ceux-ci dans le sens de la longueur sans séparer les deux moitiés. Assaisonnez-les de sel et de poivre, huilez-les et faites-les griller doucement. D'autre part, faites fondre le beurre avec le jus de citron et du persil haché. Dressez les rognons sur le plat de service, arrosez-les avec le beurre citronné et servez avec des demi-citrons.
Préparation : 10 min et **cuisson :** 20 minutes.

A méditer

On ne doit mettre son espoir qu'en soi-même. VIRGILE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Galerie Ditesheim : Exposition Piranese.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Palace : 20 h 30, La moutarde me monte au nez. 12 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le piège. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Les grandes gueules. 18 ans.
Studio : 21 h, La gifle. 16 ans. 6me semaine. 18 h 45, Le fleuve. (Sélection).
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, La maison des damnés 16 ans. 17 h 45, Zorba le Grec. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
La Rotonde.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : fermées le lundi.

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot : fermée le lundi.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les cicatrices de Dracula.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : fermée les lundi et mardi.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Le saviez-vous ?

Le mot «chatterie» qui, à l'origine, signifiait «caresse semblable à celle que fait un chat», puis «friandise», a acquis, en félinotechnie, le sens d'«endroit où vivent les chats». C'est l'équivalent du chenil pour les chiens. Son emploi ne se conçoit que chez les éleveurs.

Yves Saint-Martin remporta en 1974 sa dixième cravache d'or. Il est vrai que son écurie, celle de Daniel Wildenstein, est en tête de liste avec plus de 12 millions de francs de gains, ce qui constitue un record.

Edmond de Goncourt stigmatisait en son temps le luxe byzantin et le caractère efféminé du pyjama, dans les dernières années de son Journal, vouant aux gémonies ceux qui faisaient de la réclame pour cette sorte de «vêtement à dormir».

L'aérotrain, mis qu point par Jean Bertin, est un véhicule à sustentation et à guidage par coussins d'air, glissant à grande vitesse sur une voie spéciale constituée par une large poutre en béton ou en acier, en forme de T renversé

Le haut barrage d'Assouan, sur le Nil, doit accroître de 50% les ressources agricoles de l'Egypte. Il a permis de liver à l'agriculture 350.000 hectares autrefois désertiques et a rendu possible la solution d'une partie des problèmes alimentaires du pays. L'électricité fournie permet de doubler la production d'énergie.

La tour Maine-Montparnasse pèse 16 fois le poids de la tour Eiffel.

A l'origine, le Ku Klux Klan n'était que le fait d'un groupe de jeunes gens d'une petite ville du Tennessee qui se déguisèrent par jeu pour effrayer les Noirs récemment émancipés. Les deux premiers mots du terme, «ku klux», viennent du grec «kyklos», le cercle; le troisième évoque les ancêtres écossais des fondateurs ou crée l'allitération.

L'artichaut est un légume à la fois sain et dlicieux. Le sucre qu'il contient, l'inuline, permet sa consommation même par les diabétiques. Mais c'est dans les feuilles que réside le principe qui agit efficacement sur le foie.

Bien qu'il soit l'un des chiens les plus anciens des îles Britanniques, la véritable consécration du «welsh-corgi», originaire du pays de Galles et ancien chien de berger, n'eut lieu qu'en 1933, lorsque le duc d'York, futur George VI, l'introduisit à la cour d'Angleterre. Il est toujours l'hôte privilégié de Buckingham Palace.

Les radiotélescopes ont permis de déceler l'existence de corps célestes qui émettent plus d'ondes radio que la lumière visible. Ces corps constituent une énigme pour les astronomes qui les ont baptisés quasars ou «sources quasi stellaires», car ils ne pensent pas qu'il s'agisse de véritables étoiles mais de galaxies en voie de formation.

(Larousse)

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

LE SUICIDE OU L'EXIL

RÉSUMÉ : En présence de Rose de Beauharnais, Bonaparte, jeune général en disponibilité, vient d'essuyer un affront public de la part de Mme Tallien.

Depuis cette soirée mémorable, Bonaparte n'a pas reparu chez les Tallien. Mais Rose l'a aperçu à plusieurs reprises dans l'entourage de Barras. Comme elle interroge ce dernier à son propos, elle apprend que le jeune Corse continue à chercher à se marier. «Dommage qu'il soit sans fortune, remarque-t-il, sinon je vous conseillerais de poser votre candidature. C'est un garçon de valeur. Il a sans doute un bel avenir devant lui.»

Tandis que Rose s'inquiète de son avenir, le mécontentement gronde à Paris où la Convention est devenue impopulaire. Dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire, vingt-cinq à trente mille insurgés marchent sur les Tuileries où les députés siègent en permanence. Le général Menou, qui n'a pu maîtriser la révolte à son début, est destitué. C'est à Barras que les Conventionnels demandent de prendre la tête des troupes et de sauver la situation.

Dans la bouche de Barras, ceci équivaut à un congé. Rose comprend que le rang de favorite, et les avantages substantiels qui s'y rattachent, vont être dévolus à une autre. Elle jette un regard vers le reflet que lui renvoie l'une des hautes glaces du salon. La silhouette est mince et élégante, mais le visage porte les traces des angoisses et des soucis, et les stigmates d'une vie déréglée. «Trente-deux ans déjà ! songe-t-elle. Barras a raison. Il me faut faire une fin... Me marier, moi aussi !»

Barras a la sagesse de ne pas surestimer ses talents militaires. Aussi son premier souci est-il de griffonner un billet et de le faire porter à l'Hôtel du Cadran Bleu. Là, dans une pauvre chambre sommairement meublée, Bonaparte, déçu et découragé, hésite entre le suicide et l'exil en Turquie. Lorsqu'on lui remet le message et qu'il lit : «Rejoignez-moi à la Convention, toutes affaires cessantes. Signé : Barras», son regard s'illumine. Le moment tant attendu, celui qu'il n'espérait plus, serait-il arrivé?

Demain : Le général Vendémiaire

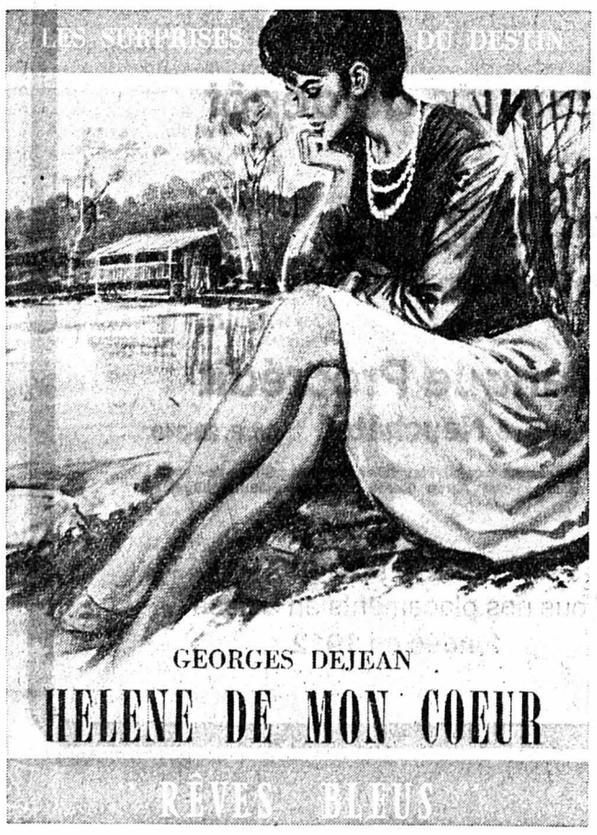

– J'en accepte l'augure, mon cher Albert. Au surplus, la fatigue endormirait les derniers scrupules de ma conscience, si celle-ci protestait ; mais elle est devenue sourde, muette et aveugle, la pauvre fille.

– Les grenades et le ronron de la mitrailleuse lui ont brisé les tympans !... déclara le fils du régisseur en riant aux éclats. Néanmoins, elle est encore moins amochée que celle d'un tas de mirlitons qui ont rempli leur sac tandis qu'on la «pilait».

Le brave garçon allait et venait dans la pièce, ouvrant les armoires pour les aérer, inspectant la cheminée, le lit, le mobilier.

– Je crois que ça pourra jouer ! conclut-il... Martine préparera l'autre chambre pendant que tu te reposeras dans celle-ci... Le divan est large et mœlleux. Pose tes souliers, mon vieux, et étends-toi.

Déjà le bruit d'une chaussure tombant sur le tapis lui répondait ; puis, quelques gémissements traduisirent la révolte indignée du divan. Gilbert s'installait à son aise.

– Demain, tu coucheras dans un véritable lit, promit Detraz. Si tu as froid, il y a des couvertures dans l'armoire... Tu trouveras aussi une bouteille de beaujolais et une d'eau minérale, là, sur ce rayon... Alors, à demain, mon vieux.

De la main, Gilbert esquissa un geste de remerciement.

– Dors, vieux frère, et que mes bénédictions t'accompagnent... déclara Albert en tirant la porte derrière lui.

II

L'éveil des souvenirs

Après une nuit de sommeil profond, Gilbert se réveilla frais et dispos.

Quelle drôle de situation était la sienne. Hôte de Mlle de Chaugny sans qu'elle le sût... jeune et jolie, s'il fallait en croire Detraz, cela ne manquait pas de piquant. Gilbert sourit.

Bien qu'il fût de caractère positif, ennemi de l'intrigue et de la fantaisie, il ne dédaignait pas les petites allures romanesques que la vie donne parfois aux événements, sans doute pour nous consoler de leur trop fréquente platitude. Mais, en somme, le charme de l'aventure était plutôt théorique. Mlle de Chaugny l'ignorait totalement, ne se doutait même pas qu'il existait. Il y avait peu de chance qu'il la vît. Dans ces conditions, le cas demeurait banal.

Vinzier se fit soudain l'effet d'un de ces voyageurs qui, à l'entrée d'un magnifique domaine aux grandes allées touffues bordées d'arbres séculaires – avec, dans le lointain, une perspective de terrasses blanches, de fontaines en pleurs sous l'air frais du soir et de robes claires penchées sur l'eau – se voit contraint de dire adieu à ce paysage de rêve, à peine entrevu, pour reprendre le chemin pierreux et abrupt de sa solitude.

Une tristesse se glissa en lui à cette pensée ; mais l'espoir et la confiance dans l'avenir et peut-être, plus encore, l'insouciance due au contact répété du danger reprirent le dessus.

Debout sur le balcon, il contemplait maintenant les hautes frondaisons du parc et, au-delà de leur cime, à moins de cent mètres, la nappe unie que le lac étalait sous le ciel. Au premier plan, à faible distance de la rive, une barque déchirait, d'un mouvement lent et doux, le tissu d'un gris bleuté. Le rameur, jeune athlète au teint bronzé qui avait mis veste à bas, souriait à sa compagne, une brune vêtue de rouge dont le rire frais et sonore arrivait jusqu'à Gilbert.

– Deux amoureux, pensa-t-il, non sans un léger mouvement d'envie vite réprimé.

La poésie calme et sereine du paysage apaisait ses regrets.

A présent, un souffle plus frais, parfumé de la senteur du chèvrefeuille en fleurs, montait vers le jeune homme et lui faisait trouver l'heure très douce.

La barque s'était effacée derrière une roche moussue, mais l'un des bateaux faisant le service de Genève à Evian battait l'eau de sa puissante hélice. Des toilettes claires se dessinaient sur le pont et la fumée du navire s'inscrivait dans le ciel en un gigantesque parafe.

– Eh bien ! dit tout à coup une voix claironnante, as-tu suffisamment rêvé ?

Detraz portait une longue-vue et un pliant.

– Voilà qui te permettra de te distraire en regardant les amoureux sur le lac. Ça ne manque pas d'intérêt parfois... Tu vois que je pense à tout !... Et maintenant que tu connais ton gîte, viens avec moi. Nous prendrons le petit déjeuner avec le paternel, puis nous irons à Evian. Ça te changera les idées... J'ai fait le plein d'essence. En route, mon vieux !

*
* *

Huit jours s'étaient écoulés et ce genre d'existence, loin de déplaire à Gilbert, lui souriait infiniment. Chaque matin, vers six heures et demie, Detraz venait le réveiller. Ils partaient ensemble à la pêche ou s'en allaient déjeuner chez un ancien camarade aux alentours. Ils se rendirent ainsi à Megève, chez le lieutenant Socquet ; une autre fois chez Louis Balbat, à Scionzier ; mais les heures les plus agréables peut-être, pour l'ex-polytechnicien, étaient celles qu'il passait dans le parc ombreux, aux allées silencieuses, aux bancs délaissés, dont il éprouvait une joie secrète, mêlée d'amertume, à se considérer comme l'hôte à la fois indésirable et ignoré.

A parcourir chaque jour le domaine, il pensait à celle qui le possédait, et cela le conduisait à des réflexions bizarres qu'il finissait toujours par trouver ridicules.

Où était-elle ?... Que faisait-elle ?...

(A suivre)

mode teinturier

pour des vêtements propres !

SOLDES
FANTASTIQUES

(Vente autorisée)

Frigo-table 140 l
éclairage intérieur, bac à légumes, fermeture magnétique totale.

Soldé **279.—**

Frigo 210 l deux étoiles
éclairage intérieur, dégivrage automatique, casiers à beurre, fromage, bouteilles.

Soldé **399.—**

Frigo 220 l trois étoiles
double porte, dégivrage 100 % automatique, deux portes à fermeture magnétique.

Valeur 828.—

Soldé **630.—**

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Une CURE efficace !

Troubles circulatoires ! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a **l'âge de ses artères. Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections : sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc.**
Circulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 6.—, ½ litre Fr. 13.60, 1 litre Fr. 24.—

SERVICE ACOUSTIQUE
OVULATON
O. VUILLE
diplômé du C. N. A. M. P.
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHATEL
Trolleybus No 7
Tél. 33 11 76

Fournisseur conventionnel de **l'assurance-invalidité,** démarches, et renseignements pour les rentiers AVS.

Durs d'oreilles !

Lunettes et appareils acoustiques avec le nouveau microphone et le système spécial de limitation, très efficace. Essais et service après-vente.
Veuillez prendre rendez-vous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures. Sur demande à domicile.
(Mercredi et samedi et autres heures, uniquement sur rendez-vous.)

Ce magnifique salon

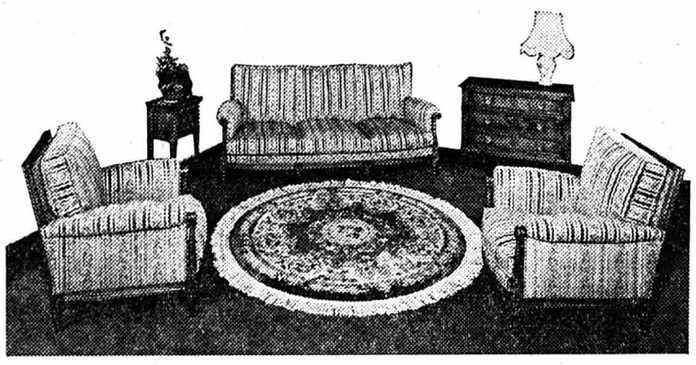

exécuté dans nos ateliers selon la tradition réunit toute l'élégance du style Ls XVI. Un fait rare, le confort est allié à la beauté. Ses boiseries en noyer massif, sculptées à la main, en rehaussent encore la valeur. Vous pourrez choisir dans notre splendide collection de tissus exclusifs la couverture qui personnalisera votre intérieur.

Attention : nos expositions se trouvent dans une villa sans vitrines et une ferme transformée où vous est présenté un choix incomparable de meubles de style travaillés d'une façon artisanale dans des bois précieux. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Masserey

Soldes ! Soldes !

Encore de belles affaires en

Tapis de fonds
Coupons de tapis
Milieux et tours de lit
Tapis d'Orient
Jetés de divans, peaux

Stop à la hausse des prix.

Visitez sans engagement notre grand magasin d'exposition. (3 étages). Vous y trouverez la pièce soldée recherchée.

Rabais importants sur prix 1974

Magasins Portes-Rouges 131-133

TOSALLI · TONDEUSES À GAZON
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

RÉVISER UNE TONDEUSE c'est en prolonger la vie
ECONOMISEZ de l'argent
en nous apportant maintenant les tondeuses de toutes marques, électriques, à moteur ou à main.
Travail consciencieux garanti par mécaniciens spécialisés.
Nous cherchons aussi à domicile.

Hausse du taux

6½ %

sur

carnets de dépôt

- Retraits: jusqu'à Fr. 20'000.— sans dénonciation
- Discrétion absolue garantie

Banque Procrédit
Av. Rousseau 5 **Neuchâtel** Ch. P. 20-246

Fribourg Lausanne Genève Neuchâtel Bienne La Chaux-de-Fonds Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Lugano

Bilan Fr. 416'000'000.—
Tous nos placements en Suisse
fondée en 1912

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Suppression des fosses septiques et expertise d'immeubles à Couvet

De notre correspondant :

La mise en eaux des stations d'épuration du Val-de-Travers devant intervenir dans les prochains mois, il s'agit présentement pour les propriétaires d'immeubles à Couvet de prendre des dispositions pour procéder à brève échéance à la suppression des fosses septiques pouvant encore subsister sur leur terrain. Renseignés à cet effet par le biais d'une circulaire communale, les personnes intéressées sont invitées à veiller à l'exécution de ces travaux qui devraient être terminés avant le 31 juillet.

Une inspection des fosses sera faite prochainement par un bureau d'ingénieurs et par le service des Travaux publics afin de fournir à qui en exprime le désir les renseignements techniques nécessaires à l'exécution conforme des dispositions légales.

D'autre part, avant d'entreprendre un nouvelle étape dans la mise en place des nouveaux collecteurs des eaux usées, au sud de l'Areuse, les responsables des travaux ont fait procéder à diverses expertises par un bureau d'ingénieurs spécialisés pour déterminer l'état actuel des maisons bordant le futur tracé de la canalisation. Un examen attentif des immeubles concernés et leur description consignée dans un rapport permettront d'éviter des réclamations infondées ou abusives qui pourraient intervenir après l'ouverture des premières fouilles.

Ces formalités administratives étant présentement terminées, les travaux vont reprendre prochainement dans le quartier du Crêt-de-l'Eau.

VALANGIN

Il provoque une collision puis s'enfuit

Samedi, vers 15 h 30, au volant d'une voiture un conducteur inconnu circulait sur la route principale, dans le village de Valangin, en direction de Neuchâtel. A la hauteur de l'arrêt du bus, il donna un coup de volant à gauche pour éviter deux véhicules à l'arrêt. Au cours de la manœuvre, sa voiture entra en collision avec celle que conduisait M. E.B., de Grolley, qui arrivait en sens inverse. Après s'être arrêté, le conducteur fautif continua sa route sans autre. Pas de blessé. Dégâts.

Collision à Rochefort

Hier, vers 17 h, M. J. T., de Neuchâtel, circulait sur la route de la Clusette vers Rochefort. Dans le virage des Chaumes, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté une voiture conduite par M. F. M., de Morteau. Dégâts.

SUISSE ALEMANIQUE

F.O.B.B.: non à une réduction des salaires

ZURICH (ATS). — La Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB), a sévèrement condamné la tendance observée, principalement dans l'industrie du bâtiment, visant à une réduction collective ou individuelle des salaires, accentuée par des menaces de licenciements. Les augmentations de salaires revendiquées dans des branches particulières devraient généralement être accordées à tous les travailleurs, selon l'esprit du contrat collectif de travail. Telle est l'opinion du comité central élargi de la FOBB, qui s'est réuni durant deux jours à Zurich.

En outre, la FOBB a décidé de lutter par tous les moyens — en particulier par l'intermédiaire des commissions paritaires — contre toutes discriminations salariales envers chaque employé ou envers des catégories entières qui seraient contraires au contrat. Dans un communiqué, la FOBB souligne que lors des prochaines négociations salariales elle mettra à nouveau en évidence les pertes réelles de salaires résultant des allocations de renchérissement en partie incomplètes. C'est pourquoi la FOBB soutient les manifestations prévues par l'Union syndicale suisse (U.S.S.) contre la réduction des salaires et pour une politique du plein emploi.

Le comité central élargi de la FOBB a été informé durant sa réunion qui s'est tenue vendredi et samedi, par M. Waldemar Jucker, secrétaire de l'U.S.S., des difficultés financières de la Confédération et des mesures prévues. A cette occasion il a été établi que malgré « le déséquilibre social » des nouvelles mesures d'économie il faut éviter de remettre en question les investissements et les prestations sociales et de mettre en danger la sécurité de nombreuses places de travail.

Triple arrestation après une faillite

ZURICH (ATS). — Les trois principaux responsables de l'entreprise-discount d'appareils ménagers, Elektro-Ma à Zurich, en faillite depuis le 21 novembre dernier, P.A., 54 ans, et ses deux fils, âgés de 30 et 31 ans, ont été arrêtés vendredi près de Rome. Ils étaient en fuite depuis le 11 novembre de l'année dernière.

Elektro-Ma, société en commandite, possède 19 filiales et une somme de commandite de 1 million de francs. Le montant des dettes s'élève à environ 4,5 millions de francs. Le père et ses deux fils avaient fui dix jours avant la mise en faillite. Deux commanditaires, un couple de nationalité allemande, qui avaient ensemble une part d'un million de francs dans l'entreprise Elektro-Ma, avaient déposé une plainte auprès d'un avocat de Zurich, pour atteinte au crédit, falsification du bilan, et gestion déloyale. L'entreprise occupe près de cent employés.

Budget accepté en ville de Lucerne

(c) Les municipaux lucernois n'ont plus besoin de craindre pour l'avenir : le budget 1975 de la ville de Lucerne, qui prévoit une augmentation d'impôts d'un vingtième d'unité, a été accepté dimanche par 5645 oui contre 3587 non (participation au scrutin de 21,66 %). Cette décision est d'une grande importance pour l'avenir économique de la ville de Lucerne, le budget ayant été rejeté une première fois en décembre 1974. Si ce budget, qui a donné lieu à de nombreuses critiques, avait été rejeté une nouvelle fois, le Conseil d'Etat du canton de Lucerne aurait eu le dernier mot et aurait dû fixer les modalités.

Le nouvel impôt cantonal sur les bénéfices réalisés sur les ventes de terrain et d'immeubles, a lui aussi été accepté par 17.917 oui contre 17.909 non avec une participation au scrutin de 21 %. Cette minime différence de huit voix a des conséquences importantes pour le canton de Lucerne, qui aura ainsi un revenu annuel supplémentaire de quelques millions par année.

Prise de position d'un fabricant de cigarettes

ZURICH (ATS). — La fabrique des cigarettes « No » ne prétend pas, selon son directeur, M. Bernard, que celles-ci ne sont pas dangereuses pour la santé. Elle a simplement déclaré que ces cigarettes étaient moins nocives.

Au cours d'une conférence de presse, à Zurich, M. Bernard a précisé que cette cigarette avait été lancée sur le marché après de nombreuses années de recherches scientifiques et des essais (de 1960 à 1971) et autorisée par l'Office fédéral de l'hygiène publique et cela avant l'entrée en fonction de l'actuel directeur M. U. Frey. En outre, la division du contrôle des denrées alimentaires aurait également approuvé la publicité concernant ce produit. La preuve en serait la correspondance échangée entre le fabricant et les deux offices.

L'Office fédéral de l'hygiène publique avait publié le 18 janvier une mise en garde de M. Frey et d'autres personnalités selon laquelle même les cigarettes prétraitées pouvaient être toxiques. En outre, la mise en garde indiquait que l'expertise du service fédéral de l'hygiène publique, citée à maintes reprises lors de la campagne pour la cigarette « No », était utilisée de façon abusive et qu'il semblait s'agir d'un document datant de 1958 dont l'auteur, alors fonctionnaire vaudois n'était entré au service fédéral de l'hygiène publique que plusieurs années plus tard.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Les services du F.B.I. à Johnson

WASHINGTON (AFP) — Sur les ordres de l'ancien président Johnson, le FBI (Sûreté fédérale) avait espionné Robert Kennedy pendant la convention du parti démocrate de 1964 qui s'était tenue à Atlantic-City (New-Jersey) révèle le « Washington Post ».

M. Kennedy, qui était alors attorney général (ministre de la justice) des Etats-Unis, avait ensuite été élu sénateur de l'Etat de New-York avant d'être assassiné à Los-Angeles en 1968.

Selon le « Washington Post », le F.B.I. avait aussi installé des micros dans la chambre d'hôtel du pasteur Martin Luther King qui assistait à la convention, et des tables d'écoute sur sa ligne de téléphone. Le pasteur King fut par la suite assassiné à Memphis, dans le Tennessee, en 1968.

Le journal indique que ses renseignements sont basés sur un aide mémoire de la commission sénatoriale qui avait enquêté sur le scandale du Watergate. La commission avait interrogé en 1973 M. Clark, qui avait dirigé en 1964 le bureau du F.B.I. à Atlantic-City.

M. Clark avait alors déclaré aux sénateurs que les renseignements obtenus sur MM. Kennedy et King avaient été transmis au président Johnson sur une ligne téléphonique spéciale de la Maison-Blanche qui ne dépendait pas du standard.

Interrogé au sujet de l'article paru dans le « Washington Post », un porte-parole du F.B.I. a refusé de confirmer ou de démentir la pose de micros ou de tables d'écoute dans la chambre du pasteur King.

FRIBOURG

Des transports publics fribourgeois oui ou non?

Deux recours de droit public ont été interjetés auprès du Tribunal fédéral, afin que le peuple fribourgeois puisse se prononcer sur le crédit à engager pour le maintien et l'amélioration technique des transports publics, particulièrement du chemin de fer à voie étroite. Ils émanent de milieux radicaux et ne comportent pas de demande d'effet suspensif.

Il est fort possible que la Chambre de droit public du T.F. doive donner raison aux recourants. Dans cette hypothèse, le crédit de 11,2 millions devrait être soumis au peuple. Et si le peuple dit non ? Paradoxalement, la dépense à la charge de la communauté sera... plus forte ! Le statut des G.F.M. implique l'« obligation de transporter », donc d'assurer préalablement la sécurité. Si le canton n'est pas en mesure de fournir les 11,2 millions, un emprunt sera nécessaire. Il en découlera de lourds intérêts. Et, puisque les pouvoirs publics sont tenus de couvrir le déficit...

Ainsi, faut-il renoncer au chemin de fer ? Un passage à des transports exclusivement routiers nécessiterait moins d'investissements. En revanche, on sait déjà que le déficit d'exploitation serait notablement plus considérable. La seule question « honnête » à poser au peuple est donc la suivante : « Voulez-vous le maintien ou la suppression des transports publics ? ». Mais on n'imagine pas un canton tel que Fribourg sans transports publics...

Quoi qu'il en soit, le temps presse. Certains des rails remontent au début de l'exploitation, c'est-à-dire à la fin du XIXe siècle. Sur la ligne Bulle-Montbovon, à Albeuve, l'affaissement est tel que le chasse-neige de l'automotrice traîne par terre. Ailleurs, à la suite de ruptures de rails, on craint l'accident. Ce fut le cas, par exemple, dimanche passé, sur la ligne Palézieux - Châtel-Saint-Denis. En fin d'après-midi, le mécanicien d'un convoi GFM signalait qu'il avait perçu un volent choc sur la voie, au km 5,950. Un rail, vieux de 75 ans environ avait rendu l'âme. Il en manquait 20 centimètres. Deux trains purent encore passer, au ralenti. Dans l'heure qui suivait, la réparation fut faite. Il reste que le danger est réel. L'Office fédéral des transports envisage d'interdire l'exploitation si les travaux de réfection ne sont pas entrepris dans le délai de quelques mois. M. G.

JURA

Mise en garde de Force démocratique

Après la création samedi du mouvement « Jura-Sud autonome », Force démocratique a publié dimanche soir un communiqué dans lequel elle met l'opinion en garde « contre un mouvement qui n'a qu'un but : dénaturer le sens du scrutin du 16 mars, car le 16 mars la question d'un canton ou d'un demi-canton ne sera pas posée. Il s'agira uniquement de savoir si les districts du sud resteront avec Berne ou s'ils seront rattachés au nouveau canton du nord ».

VALAIS

Neuchâtelois blessé

(c) Dimanche en Valais, sur l'ancienne route reliant Evionnaz à Vernayaz, une auto portant plaques allemandes mais conduite par M. Donat Fort, 26 ans, domicilié à Neuchâtel, a quitté la route Le conducteur ainsi que sa passagère, Mlle Marija Maretic, 20 ans, domiciliée en Allemagne, ont été blessés et hospitalisés.

VAUD

Excès de vitesse : deux blessés

(c) Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche, vers minuit quarante, au lieudit « Pont de Servoir », commune de Monterod. M. Michel Annen, 19 ans, élève-conducteur, domicilié à Morges, qui circulait sur la route Saubraz-Bière, a perdu la maîtrise de sa voiture à la suite d'un excès de vitesse. Le véhicule quitta la route, fit un bond d'une quinzaine de mètres et termina sa course contre des arbres. L'un des trois occupants de la voiture, M. Jean-Daniel Chatenoux, 22 ans, également domicilié à Morges, et le conducteur du véhicule, très grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Morges. La voiture est démolie.

CONSTANTINE

La visite d'Eglise

(c) La traditionnelle visite d'Eglise s'est déroulée récemment dans la paroisse de Constantine. Le vendredi le pasteur Gaillard de Dompierre et M. Daniel Buffat, de Lucens, délégués du conseil du 6me arrondissement ecclésiastique, ont assisté à la leçon de catéchisme, puis ont participé à une séance du Conseil de paroisse. Le même soir, après la projection du film d'Henry Brandt « Terre à vendre », l'assemblée de paroisse, présidée par M. Charles Thomet, a entendu le rappel de l'activité des six dernières années. Enfin, le culte dominical a rassemblé les fidèles des quatre villages de la paroisse : Constantine, Montmagny, Chabrey et Villars-le-Grand. Au cours du culte, présidé par le pasteur Schlozer, une allocution a été prononcée par le pasteur Gaillard, tandis que le chœur d'hommes de Villars-le-Grand, sous la direction de M. Jules Spahr, se produisait à deux reprises.

Au cours du repas qui suivit, une partie oratoire a permis entre autres à M. Marti, syndic de Constantine, au nom de ses collègues de souhaiter la bienvenue des autorités civiles aux représentants de l'Eglise, ainsi qu'à tous les participants.

CHAMPAGNE

Chute à vélomoteur

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi M. Georges Banderet, 51 ans, de Champagne, a fait une chute à vélomoteur. Souffrant d'une commotion cérébrale et blessé au visage, il a été hospitalisé à Yverdon.

Séminaire d'architectes aux Diablerets

Une cinquantaine d'architectes ont participé aux Diablerets, à un séminaire de la Fédération suisse des architectes indépendants, consacré aux ombres et lumières de l'architecture contemporaine. Des groupes de travail ont étudié les problèmes de cette profession dans notre monde en mutation.

Partant de l'étude de la ville ancienne, dont l'unité remarquable donnait une profonde satisfaction, les participants ont posé la question des remèdes qui pourraient être apportés à l'éclatement et à la dégradation des villes modernes. Ils ont constaté la nécessité d'un contact beaucoup plus étroit entre l'architecte et l'habitant. Ils ont estimé que la dissémination des règlements sur la construction entravait la vision globale de l'aménagement du territoire.

Leur prise de position pourrait s'exprimer ainsi : l'architecture aux architectes, mais en recourant à toutes les informations que peuvent mettre à leur disposition l'histoire et les sciences humaines. Il faut rechercher une meilleure conception du rôle de l'architecte dans la société, rôle qui a été souvent réduit à la réalisation servile des règlements et des mandats. L'architecture doit être plus proche de l'homme et de son droit légitime à pouvoir jouir d'un environnement construit à sa mesure.

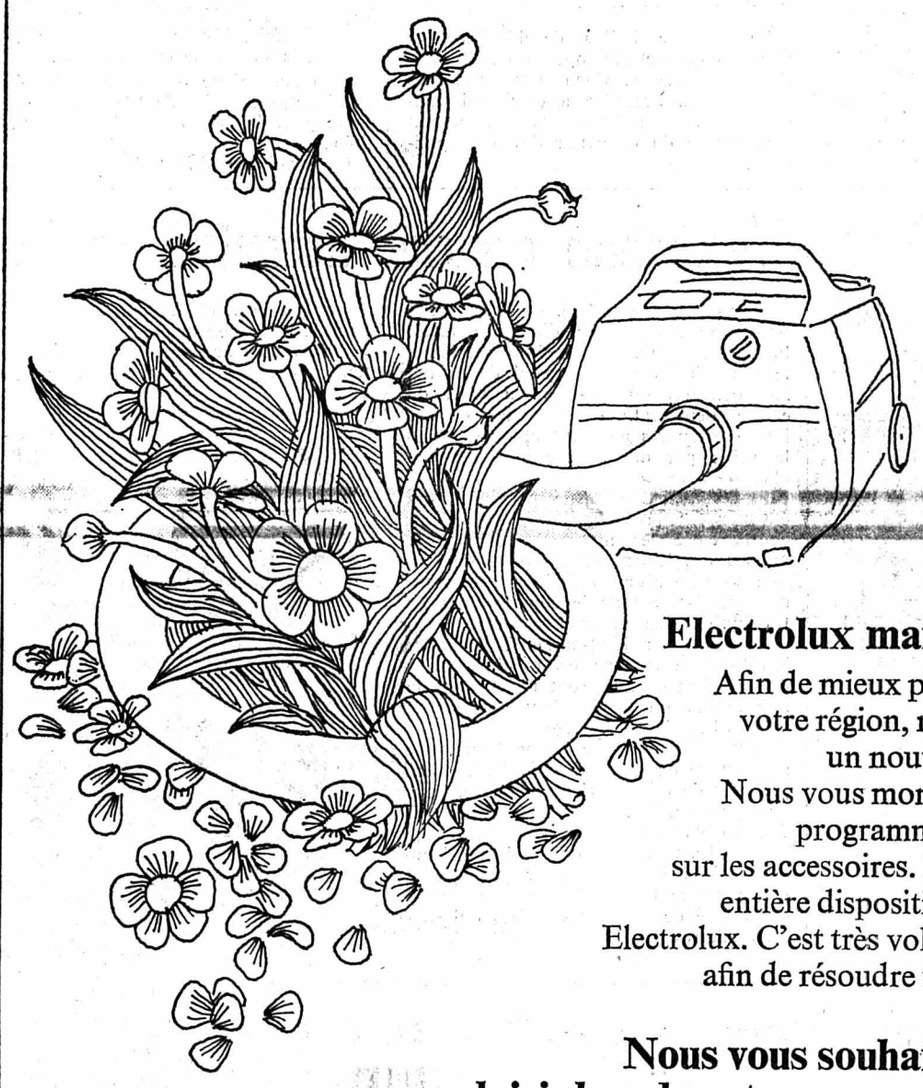

Ouverture

Electrolux maintenant également à Neuchâtel!

Afin de mieux pouvoir servir notre importante clientèle dans votre région, nous ouvrons aujourd'hui à la Rue du 1er mars 2 un nouveau commerce spécialisé Electrolux.
Nous vous montrons dans notre exposition tout notre programme sur les aspirateurs et les cireuses ainsi que sur les accessoires. Il va sans dire que nous sommes à votre entière disposition pour toutes les réparations des aspirateurs Electrolux. C'est très volontiers que notre chef du magasin vous assistera afin de résoudre tous les problèmes de nettoyage.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir lors de notre concours.

Si vous avez répondu correctement aux questions ci-après, vous participerez au tirage au sort.
La remise du talon de chance ne vous engage à rien.
Peut-être que le bonheur vous sourit, de jolis prix sont à gagner.

1er prix:
1 aspirateur Electrolux, modèle de classe Z-320
2me prix:
1 aspirateur Electrolux, modèle Z-305
3me prix:
1 cireuse Electrolux, modèle B22

Talon de chance

Quelle est la dénomination exacte de la brosse à moteur Electrolux capable à survenir aux poils de chiens et de chats?

Combien d'avantages automatiques facilitent le maniement de l'aspirateur Electrolux, modèle de classe Z-320?

Prêtez votre attention à notre vitrine.
Délai d'envoi: 28 février 1975
Lors de plusieurs réponses correctes, le tirage au sort sera fait sous contrôle d'un notaire.
Chaque participant a droit à une seule réponse.
Aucune correspondance sera poursuivie concernant le concours.

Nom:
Rue:
no postal/lieu
(à envoyer à l'adresse sousmentionnée)

Electrolux
Electrolux ménage SA
Rue du 1er mars 2, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 44 42

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL
OUVERT
LES LUNDIS

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS SUISSE ET ÉTRANGER
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
CLAUDE JORNOD
Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

SUBITO

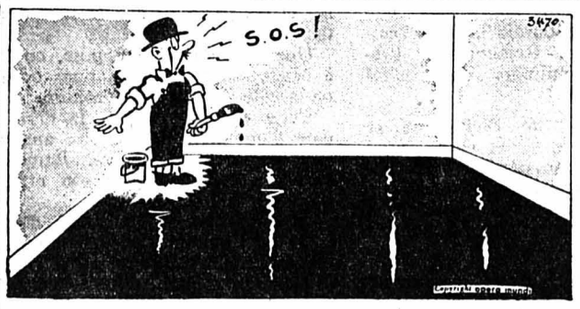

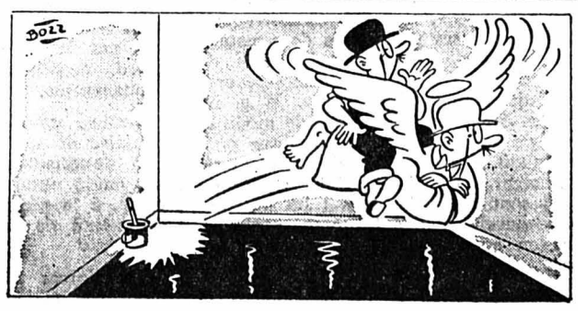

Sadate escompte des résultats importants de son voyage dans la capitale française

LE CAIRE (AP). — Le président Sadate arrive aujourd'hui en France pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il compte resserrer les liens d'amitié entre les deux pays, mais également acheter des armes.

Avant de partir pour sa première visite officielle, dans un pays occidental depuis son accession à la présidence, le président égyptien a déclaré qu'il comptait se procurer « beaucoup d'armes » avec les pétrodollars.

Paris a, en effet, décidé la levée de son embargo sur les livraisons de matériel militaire aux pays du champ de bataille depuis l'année dernière.

L'Egypte qui éprouve des difficultés avec les Soviétiques pour remplacer son matériel détruit durant la guerre d'octobre et pour moderniser ses équipements, désire diversifier ses sources d'approvisionnement.

Si, à Paris, on se déclare intéressé par des ventes d'armes qui permettraient de compenser les sorties de devises occasionnées par les achats de pétrole, on se montre prudent à l'égard des requêtes égyptiennes.

La France s'est déclarée disposée à étudier chaque requête individuellement, mais elle se refuse à créer une situation qui provoquerait un déséquilibre militaire au Proche-Orient. Israël a critiqué à maintes reprises le gouvernement français pour avoir livré des quantités d'armes importantes aux pays arabes.

Les « Mirage », les missiles et le matériel radar que l'Egypte souhaite acquérir, seront payés par le roi Fayçal d'Arabie saoudite et les autres producteurs de pétrole arabes.

Jusqu'à présent, la France n'a conclu aucun accord militaire direct avec l'Egypte. Le Caire a cependant obtenu indirectement des « Mirage » qui ont été achetés par l'Arabie saoudite, le Koweït et l'Union des émirats arabes.

M. Sadate sera accompagné dans ce voyage de M. Fahmi, ministre des affaires étrangères, de M. Kamal Badri, ministre de l'équipement militaire, et de M. Sabri Abdullah, ministre du plan.

L'Egypte est également intéressée par l'acquisition de deux centrales nucléaires pour les années 1980. Les négociations avec les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'un tel achat se sont soldées par des échecs à propos des garanties et des incidences politiques.

La presse égyptienne a promis à ses lecteurs « d'importantes nouvelles », à l'issue des entretiens entre le président Sadate et M. Giscard d'Estaing. Les discussions commenceront aussitôt après l'arrivée du chef d'Etat égyptien, aujourd'hui à 14 heures.

D'après de bonnes sources, il semblerait que la visite de M. Segard, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, ait permis la semaine dernière de parvenir à un accord sur les centrales nucléaires.

Le ministère des affaires étrangères égyptien a fait savoir que la visite de M. Sadate s'inscrivait dans le cadre « de nos efforts constants pour développer des liens étroits avec la France et les autres pays du Marché commun car la politique du général De Gaulle a suscité l'admiration des Arabes ».

Les négociations de paix seront, naturellement évoquées au cours des entretiens à l'Elysée. La France a accueilli avec réserve les efforts américains pour parvenir à un règlement selon la méthode du « pas à pas », chère à M. Kissinger.

Les entretiens porteront également sur la participation de l'Organisation pour la libération de la Palestine aux efforts de paix ainsi que sur la conférence consommateurs-producteurs de pétrole en mars et sur le développement des relations entre l'Europe et les pays arabes.

La dernière visite officielle d'un chef d'Etat égyptien remonte à 1920, époque à laquelle le roi Fouad 1er s'était rendu à Paris.

Yamani, ministre saoudien du pétrole, s'entretenant avec Boumedienne à Alger (Téléphoto AP)

Vers un sommet des producteurs de pétrole

ALGER (AP) — Les principaux pays exportateurs de pétrole ont décidé officiellement dimanche de rencontrer les pays importateurs dans le cadre de la conférence proposée par la France pour étudier les problèmes concernant les matières premières et l'aide au développement.

Le communiqué publié à l'issue des travaux de la conférence ministérielle de l'O.P.E.P. précise que les ministres ont décidé d'entamer immédiatement les préparatifs pour un sommet des chefs d'Etat de l'organisation qui se réunirait à Alger entre le 21 février et le 8 mars.

Le document condamne « les campagnes de propagande rejetant sur les pays membres de l'O.P.E.P. la responsabilité de la crise ainsi que les menaces dirigées contre ces pays, campagnes et menaces qui créent la confusion et conduisent à l'affrontement ».

Les pays qui ont participé aux trois jours de travaux sont : l'Arabie saoudite, l'Iran, le Qatar, le Koweït, la Libye, l'Irak, l'Union des émirats arabes, l'Algérie, l'Indonésie, le Nigéria, le Gabon, le Venezuela et l'Equateur.

Le communiqué qualifie la crise économique mondiale de « menace croissante pour la paix mondiale et la stabilité ».

Le secrétaire d'Etat Kissinger a déclaré que les nations industrialisées ne doivent pas « menacer » les pays producteurs de pétrole, mais rechercher avec eux un « dialogue dans un esprit de bonne volonté et de conciliation ».

« Les vieux modèles internationaux s'écroulent, les vieux slogans sont creux, les vieilles solutions sont inapplicables », a-t-il souligné, annonçant que « les toutes prochaines années décideront si l'interdépendance conduira au progrès commun ou au désastre commun ».

LES LIMITES

Les dernières années, a ajouté M. Kissinger, ont enseigné à l'Amérique « les limites » de sa puissance, et fait disparaître « l'illusion que nous pouvions dominer les événements à notre gré ». Ce n'est que longtemps après d'autres pays que les Etats-Unis ont fait l'expérience de graves difficultés, a poursuivi M. Kissinger, qui a cependant ajouté que, malgré les épreuves, ce pays « provoque l'admiration d'autres nations qui savent — même quand nous l'oublions — que la force de l'Amérique est unique et que le leadership américain est indispensable ».

Si le nouveau congrès, où les démocrates sont en écrasante majorité, ne se prête pas à la collaboration, les pays étrangers risquent de se laisser « tenter par l'irresponsabilité ou d'hésiter de plus en plus à lier leur destinée à la nôtre », a enfin assuré M. Kissinger, qui a cité les exemples des restrictions contenues dans la nouvelle loi sur le commerce américain et de leur impact négatif sur le gouvernement soviétique ainsi qu'en Amérique latine.

Toute la police italienne sur les dents

FLORENCE (AFP). — L'assassin de deux policiers, le géomètre Mario Tuti, 29 ans, que toute les polices d'Italie recherchent depuis vendredi, appartenait à un réseau d'extrême-droite opérant en Toscane depuis quelque temps et dont six membres ont été arrêtés, a annoncé le préfet de police Santillo, chef de la brigade nationale « anti-terrorisme ».

Ce réseau, nommé « Front national révolutionnaire » d'après un tract trouvé sur l'un des membres de cette organisation clandestine, est responsable, au cours des derniers mois de trois attentats, l'un contre des pylones électriques à Pistoia, l'autre au siège de la démocratie-chrétienne à Lucques, le troisième, tout récent, sur la ligne ferroviaire Rome-Florence.

L'un des six extrémistes dont le nom figurait sur l'agenda du meurtrier, a été arrêté à Bologne : il s'agit d'un étudiant en physique, Raffaele Simbani, 25 ans, qui avait chez lui une carte d'inscription au « Mouvement social italien — droite nationale » (néofasciste).

M. Santillo a précisé que c'est la découverte d'un dépôt d'explosifs dans une église abandonnée, près d'Arezzo, qui a mis les enquêteurs sur la piste de ce mouvement clandestin.

Le chef de la brigade nationale « anti-terrorisme » a indiqué que l'église était surveillée et deux hommes venus s'y retrouver ont été arrêtés jeudi. L'un d'eux avait sur lui la copie d'un message annonçant un attentat imminent contre la chambre de commerce d'Arezzo.

Chez l'amie de l'autre homme, les enquêteurs devaient trouver deux revolvers et vingt chargeurs et chez sa grand-mère, dans la campagne, soixante kilos d'explosifs et une carabine de haute précision avec jumelles. Trois autres personnes ont été arrêtées samedi en Toscane.

Quant au meurtrier, toujours armé, que des centaines de policiers aidés de chiens, recherchent, il n'avait pas repris son travail a la municipalité d'Empoli depuis une récente opération, a expliqué son père. Le géomètre aimait les armes, s'entraînait souvent sur un champ de tir, et avait transformé la moitié de sa cuisine en un laboratoire pour la fabrication de cartouches.

Le ministre italien de l'intérieur a annoncé qu'une récompense de 30 millions de lires (environ 120.000 francs suisses) sera accordée à celui qui donnera des renseignements permettant l'arrestation du meurtrier des deux policiers.

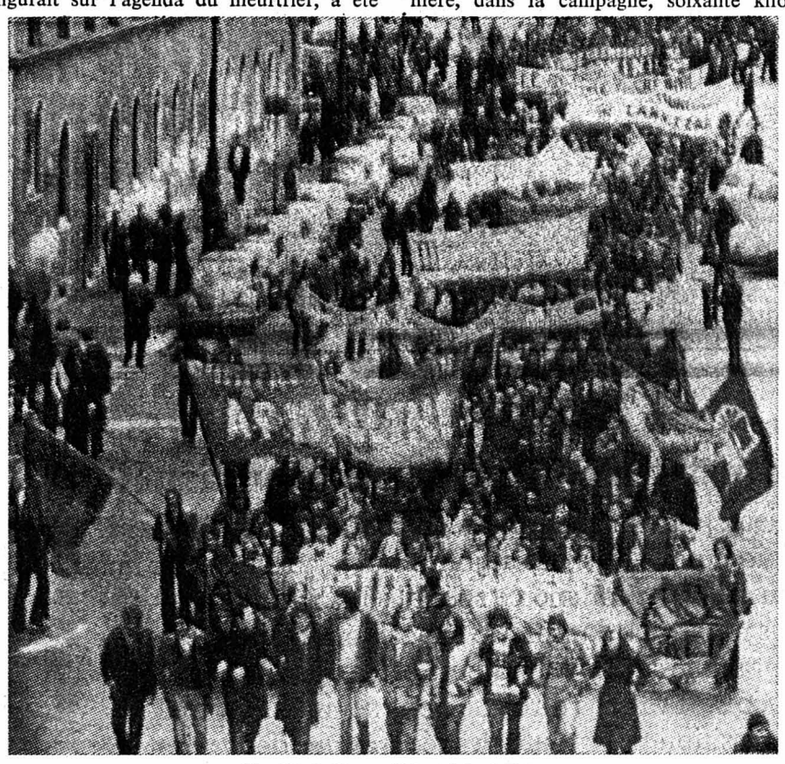

Manifestation anti-fasciste à Rome (Téléphoto AP)

L'extrême gauche accentue son emprise à Lisbonne

PORTO (Reuter-AFP). — L'infanterie portugaise a empêché dimanche matin les gardes républicains à cheval de briser le siège du Palais de crystal de Porto : 300 délégués du congrès du parti du centre démocratique et social et des invités étrangers y étaient bloqués depuis la veille par des manifestants de gauche.

Plus d'une dizaine de personnes ont été blessées la veille dans de violents heurts entre les manifestants, pour la plupart des jeunes, et les forces de l'ordre. A la suite de ces incidents, les organisateurs ont annulé le congrès dont les travaux devaient durer deux jours.

En vain, par haut-parleurs, la police a elle-même exhorté les manifestants à rentrer chez eux. Ils sont restés toute la nuit autour du palais, dont policiers et soldats barraient l'accès.

Dimanche matin de bonne heure, une soixantaine de gardes à cheval arrivaient précédés de deux véhicules blindés. Sous leur poussée, les manifestants étaient refoulés dans une rue parallèle.

Mais les fantassins qui avaient été envoyés dans la soirée pour protéger le palais contre les manifestants de gauche ont refusé de laisser les gardes qui sont impopulaires faire une nouvelle charge, ont raconté des témoins oculaires.

Les gardes à cheval ont dû se replier dans leur caserne quand les soldats, sous les bruyantes acclamations des manifestants, barrèrent la route à leurs chevaux.

LIBERTÉ

M. Herrera, correspondant à Madrid du journal « La Croix » de Paris, « Le Soir » de Bruxelles et du « Journal de Genève » a été entendu pendant plus d'une heure, par le juge du tribunal de l'Etat sur sa présence, le 17 janvier, à la réunion de l'antenne madrilène de la « junte démocratique » dans un hôtel du centre de la capitale.

Des participants à cette réunion, accusés par la police d'appartenir à la junte, avaient été arrêtés puis relâchés peu après.

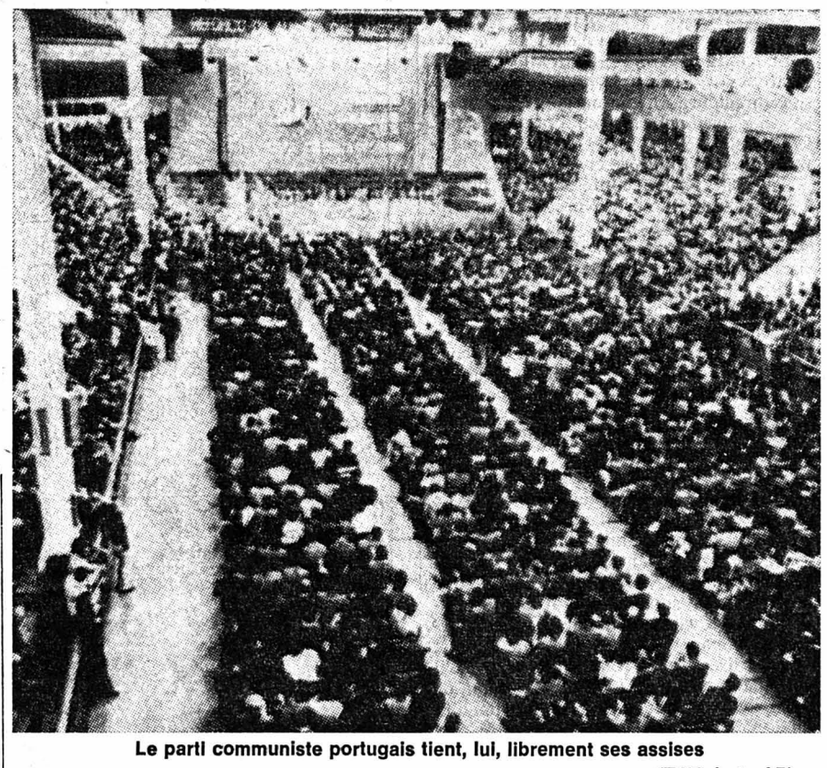

Le parti communiste portugais tient, lui, librement ses assises (Téléphoto AP)

Plus de pont aérien pour Pnom-penh ?

WASHINGTON (AFP). — Le gouvernement américain a renoncé à établir un pont aérien pour ravitailler la ville de Pnom-penh, à la fois pour des raisons politiques et militaires, révèle le « Washington post ».

Depuis le mois d'octobre dernier, l'aviation américaine a remis à une petite compagnie aérienne civile, « Bird Air », les opérations de ravitaillement de la capitale khmère.

La compagnie « Bird Air » dispose actuellement de huit appareils dont cinq avions cargos du type C-130 qui lui ont été prêtés par l'aviation américaine à l'automne dernier lorsque le Pentagone a décidé de réduire la présence américaine au Cambodge.

De violents combats se poursuivaient samedi sur au moins trois fronts aux alentours de Pnom-penh : sur les rives orientale et occidentale du Mékong, ainsi qu'au nord-ouest de la capitale aux environs du quartier général de la septième division.

Ces derniers jours les insurgés ont lancé des attaques à la roquette contre la capitale et l'aéroport de Pochentong à partir soit de la rive orientale du Mékong à l'est de la ville, soit des zones du nord-ouest ou de l'ouest.

Les communistes ont tiré samedi 18 roquettes de 122 mm sur la base aérienne de Bien-hoa, à 30 km de Saigon.

La ville de Tay-ninh de son côté (90 km nord-ouest de Saigon), ainsi qu'une base militaire toute proche ont été atteintes de 18 roquettes. Par ailleurs, trois positions de fantassins situées entre 8 et 9 km au nord-est de Tay-ninh, appartenant à la colonne de renforts destinée à l'opération de dégagement de la montagne de la « Dame noire » ont été soumises pendant toute la journée à un intensif bombardement d'artillerie : 200 obus sont tombés sur ces fantassins.

Drogue à bord d'autos suisses

MILAN (AFP). — Les policiers de la brigade antidrogue de Milan ont saisi, samedi, dans un appartement de la capitale lombarde, quatre-vingts kilos de haschisch et ont arrêté quatre personnes.

Les policiers avaient été informés de l'existence d'un important trafic de drogue dans la région milanaise, trafic qui se faisait à bord de voitures en général immatriculées en Suisse.

Samedi matin, une voiture, immatriculée à Zurich, a forcé un barrage. Les policiers ont réussi à bloquer le véhicule quelques kilomètres plus loin. Dans une valise, ils ont découvert dix-sept kilos de haschisch pur et trois millions de lires. Les deux passagers, tous deux armés, ont été arrêtés. Une perquisition à leur domicile a permis de découvrir quarante et un kilos d'huile de haschisch, dix-neuf pains de haschisch, sept autres kilos de la même drogue préparée de façon à être placée à l'intérieur des chaussures et deux kilos et demi de haschisch. Deux autres personnes qui se trouvaient dans l'appartement ont également été arrêtées.

Servan-Schreiber ne fait plus recette

PARIS (AFP). — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a fait voter par le 73me congrès du parti radical qu'il préside une motion de soutien à la politique du président de la République Giscard d'Estaing. Ce soutien est seulement conditionné par la poursuite de la politique de réforme du président de la République.

Le 73me congrès du parti radical qui a rassemblé pendant trois jours environ 600 délégués dans la banlieue de Paris a toutefois vu M. Servan-Schreiber sérieusement contesté par une fraction notable des militants et des responsables qui souhaitent que le parti radical rejoigne l'union de la gauche et passe à l'opposition.

Le président du parti s'est vu notamment reprocher ses méthodes de « pouvoir personnel ». Il a été successivement qualifié, par ses adversaires de « repoussoir politique », de « Salvador Dali de la politique française » et de « recordman du pouvoir centrifuge ». Il a été mis en échec sur son projet de modifier le sigle du parti radical-socialiste qu'il souhaitait également qualifier de « réformateur ». Cet échec, si les statuts du parti sont respectés, devrait lui interdire le renouvellement, à l'automne prochain, de son actuel mandat de président du parti.

Deux journées de débats houleux et confus ont précédé le vote de la résolution finale, vote dont les partisans du retour du parti à l'opposition de gauche ont d'ailleurs contesté le caractère démocratique.

PEAU DE CHAGRIN

M. J.-J. S.-S. n'a pu l'emporter auprès de la majorité des délégués qu'en prononçant avant la clôture un discours de politique générale qui dépassait singulièrement les préoccupations électorales des congressistes. Le parti radical qui fut un parti charnière des IIIe et IVe républiques a vu en effet son rôle politique et parlementaire décroître régulièrement depuis l'instauration de la Ve république et le retour du général De Gaulle au pouvoir en 1958.

M. Servan-Schreiber a affirmé que sa prise de position en faveur de M. Giscard d'Estaing, avant le second tour des élections présidentielles, avait permis à ce dernier de l'emporter.

Troubles à Madagascar

TANANARIVE (Reuter). — L'armée malgache avait été mise en état d'alerte dans la nuit de mardi à mercredi. Selon des informations non confirmées, une mutinerie aurait été ourdie le 31 décembre par le colonel Rajaonarison Brechard, conseiller militaire du général Ramanantsoa.

Depuis, en dépit de l'échec de sa tentative de soulèvement et de l'arrestation de certains de ses partisans, le colonel mutin aurait trouvé refuge dans un camp, à la périphérie de Tananarive, et disposerait de l'appui d'une fraction de l'armée.

Les forces fidèles au gouvernement n'ont pas tenté de prendre d'assaut le camp pour s'emparer du colonel Rajaonarison. L'affaire, a pris une « coloration tribale » du fait que le colonel et ses partisans arrêtés sont des « côtiers ».

Une vieille rivalité oppose, on le sait, à Madagascar les populations originaires de la côte à celles des Plateaux.

Cette « mutinerie » est la dernière en date d'une série de troubles auxquels le gouvernement du général Ramanantsoa a dû faire face depuis son arrivée au pouvoir en 1972.

Le gouvernement, qui vient d'être dissous, était composé de militaires et de techniciens. Il avait été mis en place en principe pour une période transitoire de cinq ans jusqu'en 1977.

Nous ne dépassons pas le 60!

60

FAN-L'EXPRESS

Prix de vente au numéro dès le 1er février : 60 c.

60 c. = hausse limitée

Autour du monde en quelques lignes

EUROPE

Mort du prince Jean de Liechtenstein

Le prince Jean de Liechtenstein, 65 ans, est décédé à Saint-Gall à la suite d'une longue maladie. Le prince régnant est le prince François-Joseph II.

Paris : socialistes vent en poupe

PARIS (AFP). — Un peu plus d'un tiers des Français (34 %) sont prêts à « voter socialiste », selon un sondage de l'IFOP que publie l'hebdomadaire « Le point ». La progression de l'électorat socialiste atteint onze points (23 %) depuis les élections législatives de mars 1973.

UN FAIT PAR JOUR

Le visiteur

Le voyage de Sadate à Paris ? C'est comme si 1956 n'avait pas existé. Comme si l'état-major français, un matin de novembre, n'avait pas attendu l'heure Z. Comme si aucun « para » n'avait été lancé au-dessus du canal de Suez. Comme si aucune bombe n'avait atteint le Caire. Le voyage de Sadate à Paris annule le télégramme adressé le 5 novembre 1956 à 0 h 15 par le gouvernement français : Narkipoo. C'était le jour J.

Voilà le premier enseignement du séjour en France du président égyptien. Il est politique et il est stratégique. Ce n'est pas un commencement, une ébauche, mais un paraphe. Mieux encore : une signature. C'est le feu vert en direction de quelque chose. C'est pourquoi, il n'est peut-être pas si fou de penser que, dans l'avion le conduisant vers Paris, Sadate, entre deux dossiers, aura eu le temps d'examiner quelques photos surgies de l'histoire.

En voici une. Elle a 19 ans. Encore une vraie jeune fille sur le plan de l'actualité. Elle montre sur l'aérodrome de Tel-Aviv, la remise d'appareils Nord-Atlas français au gouvernement israélien. En voici une autre dont la date de naissance est effacée par le temps. Le temps, la guerre, le sang, les fureurs. Et les incertitudes... Un jour où Israël fêtait son indépendance. Dans la rue principale de Tel-Aviv, et dans le cadre d'une revue, des chars français AMX qui défilent. Et celle-ci encore. Au cœur de l'été. L'été qui fut l'antichambre de l'opération de Suez... Dans un hôtel de Tel-Aviv, Ben Gourion qui n'est plus, prenant le petit déjeuner avec Guy Mollet qui, politiquement a, depuis longtemps, renoncé à être quelque chose. Ce sont des documents, des sources, des preuves. Les bornes d'un long chemin. Un passé. Tout à fait autre chose.

Dans les bagages de Sadate, ou au moins dans son souvenir, peut-être aussi ce livre d'un auteur israélien Michel Bar-Zohar : « Suez ultra-secret ». Un livre comme il en est tant paru ? Oui, on a beaucoup écrit sur le Proche-Orient et ce champ de bataille encore engourdi de mauvais rêves. Le livre-rappel. Le livre-alerte. Le livre-document... 29 octobre 1956 : les parachutistes israéliens prenaient pied à 60 km de Suez. Pas n'importe où. Là où la guerre et la paix se regardent encore d'un drôle d'œil aujourd'hui. Pas n'importe où en effet. Au col de Mitla, nouveau mur de la défense israélienne, nouvel enjeu d'autres négociations, première des revendications égyptiennes, pour qu'à défaut d'une paix encore impossible, on puisse attendre. Quelques semaines. Quelques mois. Les cols stratégiques du Sinaï que les Israéliens vont évacuer peut-être. Dont Sadate en tout cas demande le retour.

Il ne fallut que quelques heures pour que s'écroule cette opération « Verdict » qui, dans la pensée de l'état-major français devait permettre à 8000 soldats de pousser vers Ismaïlia, Suez, et pourquoi pas le Caire. Il fallut 9 ans pour que la France et l'Egypte tentent de refaire ensemble un peu de tapisserie. Travail de longue haleine. C'est Edgar Faure qui, outre-Jura tricota la première maille. C'est lui qui le premier parla de « contourner l'obstacle israélien », de liquider « la séquelle de Suez ». Mais, il aura fallu tout de même 19 ans pour que sonne l'heure. Celle où, après Fouad, un chef d'Etat égyptien vienne faire quelques pas sur les bords de la Seine. Pas pour rien. Pas pour passer le temps. Pas pour le tuer non plus.

C'est de l'histoire, une nouvelle histoire qui commence. C'est ainsi qu'il faut comprendre les choses. Même si on les apprécie de manière divergente. C'est le point cardinal d'un lent processus qui, peut-être, va prendre un autre rythme. Il est vrai que Sadate s'est souvent trouvé aux carrefours de l'histoire. Dans une vie d'homme même aussi tourmentée que le fut celle du visiteur il est rare de trouver autant de rendez-vous. Celui de 1952. Celui de 1970. L'année où tout commença.

(A suivre) L. GRANGER